



UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR

UFR des Lettres, Arts et Sciences Humaines

Département de Lettres Modernes

Mémoire de Master

Spécialité : Etudes

littéraires

Parcours : Littérature comparée

Sujet : La représentation de l'esclave dans la littérature canadienne à travers *L'Esclave* de Micheline Bail et *Aminata* de Lawrence Hill

Présenté par Mbaye NGOM

Le Jury :

Président : Sangoul NDONG, Maître de conférences titulaire, UASZ

Directeur de mémoire : Cheikh Mouhamadou Soumoune DIOP, Professeur Assimilé, UASZ

Membre : El Hadj CAMARA, Maître de conférences assimilé, UASZ

Année académique : **2018-2019**

Dédicace

Je dédie ce mémoire à toute ma famille et particulièrement à ma chère femme **Astou Ngom**, pour qui je ne peux m'empêcher de citer quelques-unes de ses mémorables qualités : accueillante, souriante, serviable, respectueuse et pieuse.

La faucheuse l'a arrachée à mon affection, en ce jour fatidique du jeudi 17 Août 2017, au moment où j'avais énormément besoin d'elle, dans cette quête perpétuelle du savoir et du culte du travail.

Certes, ton départ a causé un grand vide dans ma vie, mais par la force de ta personnalité qui m'illumine et de ton esprit qui ne cesse de m'aiguillonner, je reste résilient pour me tenir debout et honorer ta mémoire.

Là où tu es au Ciel, "Sokhna si", rassure-toi que je m'efforcerai à hisser haut le flambeau de l'excellence, votre éternel crédo.

Que Dieu le Tout Puissant me donne toujours une santé d'acier pour réaliser nos rêves communs et veille constamment sur le destin et la destinée de nos précieux enfants dans une grande longévité.

Amine

Introduction

L'esclavage est la condition ou l'état de soumission à un pouvoir autoritaire. Et l'esclave est la personne qui est sous la dépendance absolue d'un maître qui peut en disposer comme d'un bien matériel¹. C'est une réalité historique et socioéconomique qui peut être appréciée différemment selon la posture du bourreau ou de la victime et en rapport avec l'éthique du moment.

Summum de la déchéance, pire atteinte à la dignité humaine, il fait partie des crimes les plus abominables que l'être humain ait connus. C'est un phénomène très ancien qui a traversé plusieurs peuples « barbares » ou de « grandes civilisations » et accepté par les religions dites révélées à l'instar du Judaïsme, du Christianisme et de l'Islam. A ce propos, Aboubarker Djabel Eldja Zairi écrit :

L'esclavage a existé depuis l'antiquité. Il a existé chez les Egyptiens, les Chinois, les Indiens, les Grecs et les Romains. Les livres saints en ont parlé aussi, tels que la Thora et l'Evangile. Agar, la mère d'Ismaël, fils d'Abraham, L' élu de Dieu, était esclave. Le roi d'Egypte l'avait donnée à Sara épouse d'Abraham, qui à son tour, l'avait cédée à son mari qui l'épousa. Elle lui donna son fils Ismaël².

Même si son acceptation et sa légitimation sont plus ou moins généralisées dans le passé avec des pratiques différentes selon les communautés, ce n'est plus le cas aujourd'hui dans certains États avec l'avènement des organisations de défense qui œuvrent pour le respect des droits humains. C'est dans cette veine que de nombreux États ont signé et ratifié des conventions allant dans le sens de lutter contre la traite sous toutes ses formes, la torture et les autres moyens illégaux d'exploitation de l'être humain. Sur ce, ils ont légiféré pour rendre cette pratique criminelle avec des lois souvent scélérates pour en dissuader les éventuels bourreaux. En phase à cette volonté, Catherine Clément rappelle que le « 18 février 1999 : Premier dans le monde, le Parlement français reconnaît enfin, par un vote unanime, la traite négrière comme un crime contre l'humanité³ ». L'ancienne nation esclavagiste a su mesurer avec lucidité l'ampleur du dégât d'un tel phénomène, qui a duré quatre cents ans entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

Nonobstant le travail de ces organisations de défense des droits humains, d'anciennes puissances esclavagistes et le désir de la plupart des États d'endiguer ce mal, il reste encore visible dans certains pays comme en Mauritanie, qui a tardivement supprimé cette pratique de façon officielle que dans les années 80-90. Boubacar Ould Messaoud, président de SOS-Esclaves de ce pays poursuit son combat en dénonçant cette pratique :

1 *Dictionnaire Hachette*, Paris, Edition Hachette, 2017, p.559.

2 Aboubaker Djabel Eldja Zairi, *La Voie du musulman*, (trad. Moktar Chakroun), Casablanca, Editions Maison d'Ennour, 1999, p.559.

3 Catherine Clément, *Afrique esclave*, Paris, Collection Privée DR, 1998.

Des lois condamnent l'esclavage depuis plusieurs années, en Mauritanie. Mais dans les faits, les condamnations pour esclavage restent encore exceptionnelles et la pratique perdure, sans parler de la marginalisation dont souffrent encore les anciens esclaves ou descendants d'esclaves. Aujourd'hui l'esclavage est essentiellement pratiqué dans les campagnes⁴.

Cependant l'esclavage continue de refaire surface dans cette localité au vu et au su de toute la communauté internationale. C'est pour dire que ce phénomène abject est loin d'être dépassé sous l'ère de la mondialisation qui prône un certain nombre de valeurs cardinales et universelles à l'instar du respect de la dignité humaine, de la justice et de la solidarité.

Par ailleurs, la Mauritanie n'est pas le seul pays moderne qui garde encore l'apanage de cette pratique si vieillissante. Si nous remontons dans le passé, les Africains au sud du Sahara l'ont pratiquée. L'historien sénégalais Boubacar Barry travaillant sur cette question disait que :

« L'esclavage est une institution fort ancienne légitimant la division liberté/servitude dans la majorité des sociétés sénégalaises⁵ ». Ce dernier le circonscrit plus précisément dans l'espace sénégalais, terre de départ de l'esclave Kunta kinté⁶ pour l'Amérique.

En effet, une opposition notoire se dégage entre liberté et oppression, et fait naître deux êtres humains biologiquement identiques mais socialement différents car l'un (le maître) prend le dessus sur l'autre (l'esclave) au nom d'un système arbitrairement institué. Nous assistons alors à un pouvoir du fort sur le faible. Ce fait est fortement vécu dans le continent africain, qui a eu sa forme d'esclavage interne au sein de ses différentes sociétés avant l'arrivée des envahisseurs arabo-musulmans entre le VII^e et le VIII^e siècle et européens à partir du XV^e siècle. C'est le cas des esclaves de case au Sénégal avec le « djam neg nday » et le « djam neg bay⁷ » et au Fouta Djallon le « ndiimaabe⁸ » dont Lawrence Hill fait allusion en parlant de « Wolosso » dans l'espace malien d'*Aminata*⁹ où commence le périple de ce personnage éponyme. Ce type d'esclave a la particularité d'être considéré parfois comme un membre à part entière de la famille. Il est traité avec souplesse et prend part aux us et coutumes de sa famille d'adoption. En plus, cet esclave « ne peut être ni vendu ni échangé, et pouvait s'affranchir¹⁰ ».

4 R.F.I : Radio France International : <http://www.rfi.fr/afrique/20180427-mauritanie-une-certaine-forme-esclavage-moderne-perdure> [en ligne] publié 27/04/2018 et consulté le 03/08/2019.

5 Boubacar Barry, *La Sénégambie du XV au XIX siècle, Traite Négrière, Islam, Conquête coloniale*, Paris,

L'Harmattan racines du présent, 1988, p.65.

6 Alex Haley, *Racines*, Paris, Editions Robert Laffont, 1977.

7 Cheikh Anta Diop, *L'Afrique noire pré-coloniale, systèmes politiques et sociaux de l'Europe et de l'Afrique noire, de l'Antiquité à la formation des Etats modernes*, Paris, Présence Africaine, 1987, p.12. Dans la transcription normale du wolof, on devrait écrire « Jaam » au lieu de « djam ».

8 Amadou Oury Diallo, *Epopée du Fouta Djallon la Chute du Gabou*, Version peule de Farba Ibrahima Ndiala, Paris, L'Harmattan, 2009, p.21.

9 Micheline Bail, *L'Esclave*, Montréal, Les Éditions Libre Expression, coll. 10/10, 2009 [1999], p.32. Désormais abrégé (E)

10 Amadou Oury Diallo, *op.cit.*, p.21.

A côté de cette forme, nous retrouvons l'esclave type ayant tous les attributs d'une bête de somme ou d'une machine productive. C'est un homme qui est réduit presque au stade d'animal, corvéable et taillable à merci au nom d'un maître qui a un droit de vie, de mort et de jouissance totale. Le maître n'hésite pas à assouvir son désir bestial dans la cour de la gente féminine. « Le sort des femmes était encore plus douloureux que celui des hommes [...]. Pour s'affranchir de leur condition ne devaient-elles pas passer par les volontés de ceux-là mêmes qui les tenaient en servitude et de coucher dans leurs lits¹¹ ». Par-là, l'esclave devient un sujet, un objet, un bien et pour emprunter le jargon juridique un « meuble », c'est-à-dire une propriété dont l'acquéreur peut jouir convenablement « l'Usus, le Fructus et l'Abusus¹² ». Ce dernier échange sa survie à sa force de travail dédiée à un maître insatiable.

De surcroît, dans cette traite interne-africaine, bon nombre de rois, de roitelets et de royaumes entiers y ont participé. Certains d'entre eux demeurent encore célèbres et l'essentiel de leur économie est tiré de ce trafic. C'est le cas de l'empire du Ghana, du royaume Dahomey, du pays des Ashantis etc. A cet effet, Erick Vidjin Agnil Gbodossou le souligne en ces termes : « Les anciens royaumes situés sur la côte ouest africaine appelée « Côte de l'or et des Esclaves » ainsi que les royaumes de l'intérieur ont connu le commerce des esclaves pompeusement baptisé commerce du « bois d'ébène¹³ ». Cette position est aussi partagée par Catherine Clément lorsqu'elle affirme que : « Des côtes africaines partirent des millions de martyrs marqués au fer, bétail humain échangé contre la pacotille. L'Europe déportait les Noirs. Mais qui les vendait? Des Africains, Hélas...¹⁴ ». Une entreprise de conspiration bien africaine est orchestrée dans le continent avant l'arrivée des Européens.

En somme, l'Afrique n'est pas exempte de reproche car elle a participé à sa manière à ce trafic. S'agissant des sources de provenance de l'esclave, elles sont diverses et variées : « la guerre : les vainqueurs asservissaient femmes et enfants des vaincus et en faisaient des esclaves. La misère : souvent les parents misérables étaient contraints par la nécessité de vendre leurs enfants comme esclaves. -Le rapt par banditisme et piraterie¹⁵ ». En plus de ces modes

11 Maryse Condé, *Moi, Tituba, Sorcière...Noire de Salem*, Paris, Editions du Club France Loisirs, 1986, p.17.

12 « L'Usus, le Fructus et l'Abusus » : Dans le langage juridique, ces trois expressions signifient que tout propriétaire d'un bien a le droit d'en user à sa guise. Il n'a pas de compte à rendre à personne. « L'Usus » est le droit d'user de la chose ; « le Fructus » est le droit de recueillir des retombées d'une chose, location, emprunt et « l'Abusus » est le droit de disposer de la chose, la vendre, la donner, l'échanger.

13 Erick Vidjin Agnil Gbodossou, *Histoire Africaine et Conscience Africaine A Travers Les Ages*, Editions METRAF, 2018, p.55.

14 Catherine Clément, *ibid.*,

15 Aboubaker Djaber Eldja Zairi, *op. cit.*, p.559-560.

d'acquisition, l'esclave peut être acquis par achat, vente ou sous forme de cadeau qu'on donnait à un hôte de marque : une autorité coutumière, religieuse ou politique.

Mais c'est à partir du XV^e siècle que débute véritablement la Traite transatlantique, appelée encore Traite Négrière, Commerce des Esclaves ou Commerce Triangulaire. Elle s'internationalise avec l'implication de l'Europe, l'Afrique et l'Amérique et gagne une ampleur inégalable par rapport au nombre de personnes déportées de l'Afrique vers l'Amérique. C'est dans ce sillage que Jean Meyer, dans *Esclaves et Négriers*, souligne :

Au 15^e siècle, un gigantesque trafic se met en place entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. Pendant quatre siècles, de douze à quinze millions d'hommes vont être transportés à fond de cale, comme des marchandises, à travers l'océan Atlantique. Ces hommes sont des Africains, des Noirs, des « Nègres », troqués en Afrique même contre des produits européens souvent insignifiants.¹⁶

Une véritable « chasse à l'homme noir » prend jour dans les soleils ardents de l'Afrique. De là, est né un système bien organisé et huilé pour ne pas dire un business florissant où intervient un ensemble d'acteurs allant des armateurs aux marins en passant par « les ravisseurs » (A, p.44), les rois complices et d'autres facilitateurs. Tout ce beau monde est à l'assaut des côtes africaines ou prospecte l'intérieur du continent pour traquer la moindre trace d'esclave et tirer des prébendes ou des profits de cet illicite commerce. Cette visée lucrative de la traite négrière est faite cas par Boubacar Barry :

Le commerce des esclaves est un des rouages essentiels du mercantilisme colonial et de surcroît une sorte de nécessité [...]. Pour assouvir « sa faim du Nègre », l'Europe impose donc la permanence de ce trafic avec la complicité des aristocraties au pouvoir, créant ainsi les conditions objectives de sa mainmise économique, politique et culturelle sur l'Afrique¹⁷.

La pensée de cet historien peut être prolongée sous d'autres tropiques (Antilles) en montrant le rapport profond qui peut exister entre sucre et esclavage, et tout conflit avec l'un engendre forcément l'autre, comme qui dirait une face d'une même médaille entre la poursuite de l'esclavage et le développement de la production sucrière.

En outre, la quête des esclaves en Afrique peut être comprise comme la première forme d'exploitation de l'homme noir qui a préparé le terrain à l'expansion européenne que la colonisation va parachever de façon formelle. Du point de vue économique, la métropole y gagne doublement, d'une part, elle peut effectuer librement ses activités dans ses colonies sans être gênée par aucune autre puissance, et d'autre part, piller les richesses à sa guise. Ces territoires acquis peuvent servir de niches pourvoyeuses de matières premières en même temps, ce qui est à l'origine du projet de domination théorisé par certains penseurs de l'époque.

16 Jean Meyer, *Esclaves et Négriers*, Paris, Gallimard, 1996, p.15.

17 Boubacar Barry, *op. cit.*, p.102.103.

D'ailleurs, en venant en Afrique, les Européens pensaient amener une civilisation supérieure, car disaient-ils, que l'Afrique apparaît comme un continent qui sombrait dans les pires ténèbres de l'ignorance. L'anthropophagie, les guerres tribales, les sacrifices humains, l'ignorance et le paganisme étaient des tares quotidiennes qui rythmaient la vie de ces peuples. Et pour cette raison, l'Europe pense détenir une « grande mission civilisatrice et de protection ». Par conséquent, imbue de toutes ces valeurs et d'un esprit philanthropique, elle se considère sauveur et messie pour apporter la lumière aux Nègres. A cet effet, Friedrich Hegel nie l'existence chez le Noir d'une faculté d'intelligence : « ce qui caractérise les nègres, c'est précisément que leur conscience n'en est pas encore arrivée à l'intuition de quelque objectivité ferme¹⁸ ». C'est alors un devoir plus qu'un droit d'envahir l'Afrique pour l'extirper de ce gouffre, lui enseigner « les bonnes manières », lui donner « la bonne parole » et la « sauver de la barbarie ». Prendre ces captifs ou esclaves et les acheminer en Amérique est un véritable salut pour échapper à la cruauté et la boulimie sanguinaire de certains despotes noirs. C'est ainsi que les partisans de cette philosophie impérialiste « alléguaient que l'esclavage était une institution humanitaire qui sauvait les Africains de la barbarie de leurs contrées. Ceux-ci tout simplement, s'entretueraient dans des guerres tribales s'ils n'étaient pas libérés dans les Amériques, où ils jouissent de l'influence civilisatrice du christianisme¹⁹ ».

Cependant cette raison fallacieuse d'humanisme qui s'est adossée au christianisme est battue en brèche par Montesquieu qui tente d'éclairer l'opinion des peuples occidentaux sur les réels motifs cachés de l'esclavage. Dans cette optique, il dit : « Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terre²⁰ ». Il continue en montrant les autres facettes de l'ignominie occidentale basée sur le mépris et la propagation de la foi chrétienne :

J'aimerais autant dire que le droit de l'esclavage vient du mépris qu'une nation conçoit pour une autre, fondé sur la différence des coutumes [...]. J'aimerais autant dire que la religion donne à ceux qui la professent un droit de réduire en servitude ceux qui ne la professent pas, pour travailler plus aisément à sa propagation²¹.

Au-delà des arguments avancés par ces auteurs ci-dessus, une autre raison non avouée de l'esclavage en Afrique réside dans le fait qu'après la découverte du nouveau Monde par Christophe Colomb en 1492, l'Amérique est devenue un continent de convoitise entre

18 Friedrich Georg Wilhelm Hegel, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, Traduction J. Gibelin, Paris, J.Vrin, p.54.

19 Lawrence Hill, *Aminata* (trad. Carole Noël), Paris, Présence Africaine, 2012 [*The Book of Negroes*, Toronto, Harper Collins Publishers, 2007], p.536. Désormais abrégé (A).

20 Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, Gallimard, Livre XV, Chapitre 5, 1748, p.472.

21 *Ibid.*, p.470-471.

Portugais, Espagnols, Hollandais, Anglais et Français. Dans ce projet d'occupation, les Anglais s'accaparent d'une bonne partie des États-Unis et certaines villes au Canada tandis que les Français se procurent aussi des localités dans la Nouvelle-France. Avec le climat tropical de l'Amérique semblable à celui de l'Afrique, des plantations de sucre, de café, de coton, de tabac et d'indigo y sont installées, et la première main d'œuvre est prise dans la population indienne autochtone. Ces produits improductifs dans le sol européen à cause du froid se développaient à merveille dans ce nouvel espace. En plus de cela, ils étaient bien appréciés et vendus à des prix d'or en Europe. Un style nouveau de goût ou un effet de mode dans la consommation de ces produits apparaît en Europe, donnant à ses consommateurs une certaine classe, un signe de noblesse, d'élégance et de richesse, créant ainsi une forte demande. Avec ce fort besoin, les Indiens paient un lourd tribut pour cultiver et entretenir ces nouvelles plantes. Ils sont exténués par l'exigence de cette culture et la rigueur des maîtres obnubilés à maximiser leurs profits. La fatigue, l'épuisement, les maladies et la mort de ces derniers sont des obstacles qui ne permettraient pas de satisfaire une demande si galopante de ces nouveaux produits tant aimés et recherchés. C'est dans ce contexte que l'opportunité d'aller prendre des Noirs en Afrique à titre expérimental est née dans l'esprit des Occidentaux.

C'est le début d'une véritable course entre puissances européennes pour se tailler la part du lion du « gâteau africain ». Des bateaux remplis de provisions, de victuailles, de verroteries, de la pacotille, du tabac, du rhum et de l'eau-de-vie à moindre qualité, se lancent en mer pour amarrer sur les côtes africaines. A titre d'exemples, des villes comme Gorée au Sénégal, Ouidah au Bénin, Cabinda en Angola et Zanzibar en Tanzanie demeurent des témoins de cette histoire de l'esclavage dont les stigmates sont encore visibles. Un bon réseau de trafiquants d'esclaves est mis en branle pour fournir aux Blancs « le bois d'ébène²² » en échange des produits de seconde qualité cités précédemment. Une fois le marché conclu, l'esclave est empaqueté comme des sardines dans les cales des négriers. Cet homme emprunte un parcours parsemé d'embûches, entre heurts et malheurs, révolte et résignation, haine et désolation durant trois mois pour vivre ou survivre à ce long périple dont un nombre important d'esclaves périt avant d'accéder au pays de « l'oncle Tom²³ » ou aux Antilles. Terre de matérialisation des supplices et lieu par excellence de l'exploitation et de la déshumanisation de l'homme noir. Arrivé à

22 « Le bois d'ébène » est le nom que les négriers donnent aux esclaves du fait de la couleur noire de leur peau.

23 *La Case de l'oncle Tom (Uncle Tom's Cabin)* est un roman de l'écrivain américain [Harriet Beecher Stowe](#). Publié d'abord sous forme de [feuilleton](#) en 1852. Ce roman a eu un profond impact sur l'état d'esprit général vis-à-vis des [Afro-Américains](#) et de [l'esclavage aux États-Unis](#); il est un des facteurs de l'exacerbation des tensions qui menèrent à la [Guerre de Sécession](#). L'oncle Tom est le personnage principal.

destination, il est vendu aux foires d'esclaves sous forme de « pièces d'inde²⁴ ». Exposé presque nu, vêtu d'une toile bleue pour les femmes et d'un cache-sexe pour les hommes, l'esclave est mis à la vindicte des acheteurs insolents, qui n'hésitent pas à farfouiller les parties intimes de cet être devenant subitement stupéfait pour la circonstance avant de proposer un prix à cette vente aux enchères. Au prix de dollars et de livres sterling, l'esclave est acquis aux États-Unis et à Londres. Quelle dislocation? « Le père se trouvait séparé du fils, la mère de la fille²⁵ ». Son maître le conduit à son domaine d'exploitation.

Cela peut être en Caroline du sud, en Louisiane, en Mississippi, Aux Antilles ou à la Nouvelle-France. C'est dans cette dynamique que le Canada entre dans cette ligne de mire esclavagiste. Il devient une « chasse-gardée » et un lieu de cohabitation entre Anglais et Français et va vivre les effets de ce trafic différemment à travers les caractéristiques culturelles et idéologiques de chaque puissance esclavagiste. Amérindiens en premier lieu et Nègres en second lieu, demeurent des proies perpétuelles de l'hégémonie de ces colonisateurs.

Ce pan important de l'histoire mondiale à la fois douloureuse et sensible reste encore réel et vivace à travers des représentations cinématographiques : *Spartacus* de Stanley Kubrick, *Roots* d'Alex Haley ; des travaux de chercheurs : *Histoire Générale de l'Afrique, VI^e l'Afrique au XIX^e siècle jusque vers les années 1880*, de J.F.A de Ajahi, *Les Traités négrières en Afrique* de François Renault et Serge Daget ; des essais : *Réflexions sur l'esclavage* de Condorcet, *De l'Esprit des lois* de Montesquieu, *Toussaint Louverture, la Révolution française et le problème colonial* d'Aimé Césaire, *L'Affaire de l'esclave Furcy* de Mohammed Aissaoui, *De la traite et de l'esclavage des noirs* d'Abbé Grégoire, *Les Esclaves noirs pour une histoire du silence* de Hubert Gerbeau, *De la servitude à la liberté* de Jean Marie Desport ; des œuvres fictionnelles : *Tamango* de Prosper Mérimée, *Zadig ou la Destinée* de Voltaire avec le chapitre l'esclavage et *Candide* avec le chapitre le Nègre de Surinam, *The Book of Negroes* de Lawrence Hill, *Bakhita* de Véronique Olmi, *Bug-Jargal* de Victor Hugo, *Georges* d'Alexandre Dumas, *Adonis, ou le bon nègre, anecdote coloniale* de [Jean-Baptiste Picquenard](#), *Un capitaine de quinze ans* de [Jules Verne](#), *Le Crime de Napoléon* de [Claude Ribbe](#), *Moi, Tituba, Sorcière...Noire de Salem* de Maryse Condé, *L'Esclave vieil homme et le molosse* de Patrick Chamoiseau ; des témoignages et des récits d'anciens esclaves : *La vie de Frédéric Douglass*,

24 « Les pièces d'inde » est une expression polysémique : 1) Un lot d'esclaves vigoureux et en forme qu'on vendait à des prix élevés. A côté de ce type, il y a les faibles, les malades et les handicapés qu'on appelait les rebuts. 2) Un lot d'esclaves mélangés : vigoureux et faibles. 3) Une unité de mesure pour la vente des esclaves dans les foires d'esclaves. 4) Un esclave très bien battu (à l'image de Marie-Joseph-Angélique).

25 Maryse Condé, *op. cit.*, p.25.

Un esclave américain de Frédérick Douglass, *Le Prince esclave* de Equiano Olaudah dont Hill évoque dans *Aminata* et ressemble au vœu que ce personnage tente de réaliser en retraçant sa trajectoire épique, et tant d'autres documents juridiques comme *Le Code Noir* initié par Jean Baptiste Colbert en 1865. La liste, loin d'être exhaustive, témoigne à suffisance cet engouement que ces auteurs portent à la question de l'esclavage depuis son démarrage jusqu'à son abolition.

Dans cette même veine, beaucoup d'intellectuels épris d'un sentiment de justice et d'équité, de personnalités politiques et religieuses, de philosophes et de philanthropes à l'image de Condorcet, l'abbé Grégoire, Voltaire, Schœlcher, Wilberforce et tant d'autres ont utilisé leurs positions, leurs idées et leurs talents dans cette campagne de dénonciation, de prise de conscience des affres de ce mal et dans les mouvements abolitionnistes pour la suppression de la traite d'abord et de l'esclavage ensuite.

Actuellement, il y a des bandes dessinées, des travaux effectués dans ce sens pour sensibiliser sur cette horreur et des colloques internationaux organisés pour réfléchir sur ces questions mémorielles à l'image de celui qui s'est tenu au Bénin du 5 au 7 février 2020 et qui porte sur : « *Les mémoires de l'esclavage dans la littérature, les arts et les musées* ».

Si nous constatons cette production esthétique et littéraire plus ou moins prolixe dans certains endroits, cela n'est pas trop visible dans l'espace canadien. Micheline Bail confirme cette position en déclarant dans l'avant-propos de son ouvrage :

Ce roman aborde la délicate question de l'esclavage au Canada, une réalité méconnue et qui a peu inspiré jusqu'ici les romanciers. L'historien Marcel Trudel ne le déplorait-il pas lorsqu'il écrivait, en conclusion d'un ouvrage majeur sur ce sujet : « Notre littérature a vraiment raté le thème de l'esclavage. (E., p.9)

Ainsi, Marcel Trudel fait partie de l'un des rares historiens canadiens qui a orienté ses travaux de recherche dans ce domaine. A titre illustratif, nous pouvons citer quelques-unes de ses productions: *Deux siècles d'esclavage au Québec* (2004), *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétés au Canada Français* (1990), *L'Esclavage au Canada français, histoire et conditions de l'esclavage Québec* (1960), *L'Esclavage au Canada français, Montréal* (1960). C'est dans cette optique que s'inscrit la pertinence du choix d'un tel sujet : La représentation de l'esclave dans la littérature canadienne.

Deux personnalités de cette littérature en l'occurrence Lawrence Hill avec *Aminata* et Micheline Bail, *L'Esclave*, se sont distinguées par leur plume dans l'exploration minutieuse du parcours de combattant de deux personnages féminins : Aminata et Marie-Joseph-Angélique dans cette cruauté humaine qu'est l'esclavage. En général, c'est le personnage masculin qui est

souvent mis en orbite, car supposé être viril et plus apte à affronter cette dure condition. Et la spécificité de ces romanciers réside dans le fait qu'ils n'ont pas suivi les sentiers battus et scrutent de nouvelles pistes pour rendre cette histoire vivante dans les contrées canadiennes. Hill et Bail à travers leurs ouvrages respectifs, participent à leur manière à la perpétuation de cette mémoire collective grâce aux prodigieuses ressources de la fiction.

Dès lors, une telle réalité historique mérite d'être visitée pour voir comment la figure de l'esclave est peinte ou représentée dans cette littérature? Comment l'homme de lettres travaille-t-il la matière historique? Quel est l'apport de ces deux œuvres dans l'écriture de l'esclavage au Canada? Autant de questions que cette problématique nous donne l'opportunité d'explorer pour mieux cerner la représentation de l'esclave dans cette sphère canadienne.

Pour étudier en profondeur ce sujet, nous bâtissons notre réflexion à partir des hypothèses suivantes : l'esclave est représenté comme un être socialement réduit, la représentation sociale de l'esclave correspond à la réalité historique et la peinture sociale de l'esclave par ces auteurs est une plus-value dans la compréhension de l'esclavage au Canada.

En effet, au vu de l'état des lieux, l'esclavage au Canada est perçu comme une question taboue. Pourtant il est patent dans l'inconscient collectif et les séquelles sont encore apparentes dans ce milieu où les descendants d'esclaves amérindiens ou noirs y vivent toujours, pièce à conviction ou conséquence directe de cette pratique. Ajouter à ce mutisme, une rare ou inexistante production littéraire d'où la pertinence et l'originalité de réfléchir sur ces préoccupations plus ou moins audibles de l'intérieur et de l'extérieur. C'est dans ce même ordre d'idées que Mohammed Aissaoui, l'auteur de *L'Affaire de l'esclave Furcy* se désole de ce manque de documents, d'accès difficile aux informations et d'une certaine forme de refus dans la vulgarisation de cette mémoire collective, qui l'ont motivé à écrire sur la question et déclare à ce niveau:

Je crois que c'est le silence que je voulais dénoncer, cette absence de textes et de témoignages directs sur tout un pan d'une histoire récente. Cette absence de recherches d'archéologie. Seuls quelques universitaires, ont tenté de briser ce silence. On en sait plus sur le Moyen âge que sur l'esclavage. La phrase de l'universitaire Hubert Gerbeau, « L'histoire de l'esclavage est une histoire sans archives », est tellement juste. Je suis effaré par la quasi-inexistence des archives, leur éparpillement quand elles existent, le peu de témoignages des victimes, l'effacement progressif des traces écrites.²⁶

Face au refus des négriers et de leurs descendants de livrer la véritable histoire, les brides d'informations tirées par-ci et par-là des descendants d'esclaves et le manque ou l'insuffisance

26 Mohammed Aissaoui, *L'Affaire de l'esclave Furcy*, Paris, Gallimard, p.189. Un esclave tente de briser ses chaînes par la loi, c'est-à-dire il assigne son maître en justice pour revendiquer son statut d'homme libre.

de travaux littéraires dans le domaine et dans cette contrée, ont fait naître chez l'aspirant chercheur en littérature comparée que nous sommes, une source de motivation, un désir de briser l'omerta et de poser ce problème à la place publique, pour que chacun puisse saisir les tenants et les aboutissants de ce commerce et la face hideuse de ce pan important de l'histoire de l'humanité. Ainsi, nous sommes dans les sillons de la pensée de Felwine Sarr²⁷ qui donne une place prépondérante à la littérature lorsqu'il dit : « l'histoire renseigne mais la littérature éclaire ». C'est dans ce chantier d'éclairage et usant de l'ingénierie romanesque que nous apportons notre modeste pierre à la construction de l'édifice mémoriel sur l'esclavage des Noirs au Canada.

De ce fait, beaucoup d'intérêts peuvent surgir : faire connaître l'histoire globale du peuplement des Amérindiens et des Noirs au Canada, la migration des loyalistes, l'installation des premières forges ou industries métallurgiques, le développement du commerce des fourrures, les relations entre métropoles et colonies, la concurrence déloyale entre Anglais et Français, la vie quotidienne de ces habitants, les mouvements abolitionnistes, le peuplement de la Sierra Léone et tant d'autres réalités sous-jacentes.

Tout ceci a pour but de faire constater et d'accepter cette réalité historique au Canada et au reste du monde, de participer à sa remémoration, à sa réécriture, de faire naître un esprit de pardon et de dépassement entre descendants d'anciens maîtres et descendants d'anciens esclaves qui doivent se réunir autour de la table du « brotherhood²⁸ » pour communier comme le préconise le révérend pasteur Martin Luther King dans son discours « I have a dream²⁹ ».

Dans le cadre de ce travail, nous utilisons l'approche comparatiste et pluridisciplinaire où la Littérature dialogue et tire profit des apports de l'Histoire, de la Sociologie, de l'Anthropologie, de la Psychanalyse et du Droit, qu'elle intègre dans son champ d'investigation pour mieux interpréter et éclairer la figure de l'esclave dans la représentation littéraire canadienne.

Cette analyse s'articule autour de deux parties, d'une part, les figures de l'esclave canadien, et de l'autre, l'esclave et sa mise en fiction romanesque.

27 Emission littéraire, *Entretien*, animée par Sada Kane à la 2stv, suivie le 14/11/2018.

28 " Brotherhood " mot anglais qui signifie fraternité.

29 "I have a dream" signifie j'ai un rêve, je fais un rêve ou j'ai fait un rêve. C'est un discours mémorable que Martin Luther King a prononcé le 28 août 1963 devant le Lincoln Memorial à Washington, D.C. aux Etats-Unis.

Première partie :
les figures de
l'esclave canadien

L'esclave est un être humain qui a enduré au cours de sa vie un lot considérable de souffrances à la fois physique, psychologique, sociale et culturelle. Toutes ces souffrances sont couronnées par une privation de liberté, accompagnée par un « système judiciaire inquisitorial » (E., p.551) dont le *Code noir*³⁰ initié par Jean Baptiste Colbert, en est un parfait exemple.

Ainsi, la vie misérable de l'esclave est illustrée par Voltaire à travers la description qu'il fait du Nègre rencontré à Surinam par Candide, son personnage éponyme : « En approchant de la ville, ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un caleçon de toile bleue ; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite³¹ ». Ce Nègre n'est qu'un archétype parmi tant d'autres qui ont subi le même sort. Une telle vie tumultueuse qu'Edouard Glissant considère comme un « gouffre matriciel³² » est un abreuvoir des romanciers. Autant de modèles peuvent se tisser dans cette vie mouvementée. Cet homme, au Canada, épouse en général tous les attributs d'un sujet soumis à un maître ou prompt à se révolter pour changer sa condition. Qu'il soit Amérindien ou Nègro-Africain, chacun garde une certaine particularité liée au milieu et au type de maître rencontré.

En revanche, le nombre d'esclaves est moins élevé dans cette partie de l'Amérique. C'est ce qui donne sens aux propos de Marcel Trudel : « Nous avons été de modestes esclavagistes. C'est peut-être pour cette raison que nous en avons si peu parlé³³ » dans *Deux siècles d'esclavage au Québec*. Pour sortir de ce mutisme béant, la voix de la « djéli » Aminata réveille encore les esprits sur cette pratique.

En outre, l'esclave est classé socialement dans la rubrique des « biens », d'un « meuble » ou d'une simple « marchandise ». Dans le dessein de montrer les différentes facettes qui gravitent autour de cette figure, une analyse de la question sera effectuée en prenant en compte deux paradigmes : d'une part, un panorama historique de l'esclavage, et d'autre part, une représentation sociale de ce « sous-être » (esclave).

30 *Le Code noir* a été donné à l'[Ordonnance royale](#) ou [Édit royal](#) de mars 1685 touchant la police des îles de l'Amérique française à partir de son édition Saugrain de 1718, puis aux édits similaires de 1723 sur les [Mascareignes](#) et de 1724 sur la [Louisiane](#), et enfin, à partir du milieu du [XVIII^e siècle](#), aux recueils de textes juridiques relatifs aux territoires français d'Outre-mer où l'esclavage était toléré, exclusivement sur des îles et en Louisiane.

31 Voltaire, *Candide*, Paris, Librairie Larousse, 1985, p.78.

32 « Le gouffre matriciel » est un concept propre à d'Edouard Glissant qui pense que l'esclavage et la colonisation sont des sources d'inspiration de l'écrivain. Edouard Glissant, *Une pensée archipélique* : « Edouard Glissant et la mémoire de l'esclavage », <http://edouardglissant.fr/fiche3b.html> [en ligne], consulté 03/10/2018.

33 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/776458/deux-siecle-desclavage-au-quebec-marcel-trudel-livre-incontournable>, [en ligne], écoutée le 04/09/2018.

Chapitre 1. Aperçu historique sur l'esclavage au Canada

Faire un panorama historique sur l'esclavage au Canada, c'est d'abord passer en revue la découverte de l'Amérique. « En 1492, Christophe Colomb, qui cherchait une nouvelle route pour aller vers les Indes, atteint l'Amérique dont les Européens ignoraient l'existence³⁴ ». Christian Delacampagne écrit à cet effet, « La découverte » de l'Amérique [...] demeure l'événement le plus important, [...] parce qu'elle a projeté le continent américain sur la scène de l'histoire mondiale, tout en provoquant la destruction de la plupart des sociétés qui y vivaient alors³⁵ ». Par cette découverte, la vie des Indiens d'abord et des Africains ensuite est mise à rude épreuve. Ainsi, ce navigateur, lors de son second périple, « amène une cargaison d'esclaves sur le continent américain³⁶ ». La pratique de l'esclavage dans ce site présente des ressemblances avec les autres peuples esclavagistes mais aussi des dissemblances.

Cependant, Anglais et Français se heurtent pour sauvegarder leurs intérêts. C'est dans cette optique que Francheville dans *L'Esclave* fait fi des « ordonnances royales [qui] interdisaient pourtant tout commerce entre la Nouvelle-France et les colonies anglaises, et quiconque s'y risquait pouvait se voir imposer de fortes amendes et se faire confisquer son bâtiment » (E., p.22). A cet effet, l'origine de l'esclavage au Canada, les communautés-cibles et les différentes catégories dominantes d'esclaves seront passées au peigne fin pour retracer la singularité de ce phénomène dans cette zone.

1.1. Origine de l'esclavage au Canada

Avant d'aborder l'origine de l'esclavage dans cette contrée, il est important de donner sa situation géographique. Le Canada est un immense territoire qui se situe entre l'océan Pacifique à l'Ouest et l'océan Atlantique à l'Est, avec les [États-Unis](#) au Sud et au Nord-ouest et [l'océan Arctique](#) au Nord. Les Européens, une fois en Amérique, vont mettre à profit la main d'œuvre locale. Après des années de labeur de ce peuple autochtone, celle-ci est exploitée à l'usure. La solution immédiate était de scruter les autres localités voisines pour quérir d'autres bras. Les Antilles sont explorées dans cette lancée mais la véritable trouvaille apparaît quand la déportation des Noirs est effective aux États-Unis. Une telle proximité fait naître des influences entre les États-Unis et le Canada.

34 Manuel Histoire, 3^e étape Cours Moyen, Dakar, INEADE, 2011.p.51.

35 Christian Delacampagne, *Histoire de l'esclavage. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Editions Librairie Générale Française, 2002, p.127.

36 Jean Meyer, *op. cit.*, p.23.

1.1.1. Influences de l'esclavage des États-Unis

La Traite négrière est une entreprise mercantiliste très florissante qui a commencé au XV^e siècle et s'effectuait entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

Première étape du voyage, l'Europe est le point de départ des négriers avec leur cargaison d'objets et de produits. De célèbres villes comme Bordeaux, Nantes, La Rochelle, Marseille et Liverpool témoignent de l'effectivité de cette pratique. Elles ont connu leur lustre d'antan et le fondement de leur développement actuel est possible grâce aux richesses tirées de ce commerce. A cet effet, Aimé Césaire ne cesse de clamer l'effort colossal consenti du Nègre dans l'édification de ces mégapoles occidentales et américaines : « Et je me dis Bordeaux et Nantes et Liverpool et New York et San Francisco. Pas un bout de ce monde qui ne porte mon empreinte digitale³⁷ ».

La seconde, l'Afrique est le réservoir et la pourvoyeuse d'esclaves noirs à l'intérieur du continent et sur le long des côtes. Ces esclaves sont parqués dans les entrepôts d'attente ou dans les comptoirs commerciaux en attendant leur acheminement.

Troisième phase du processus, l'Amérique est le continent de la destination finale des esclaves dans ses divers horizons. Certains parmi eux vont résider aux États-Unis, par contre d'autres continuent leur parcours dans les Antilles, au Brésil ou au Canada. C'est ce que Joseph Ndiaye, conservateur de l'esclaverie de Gorée, avec un ton émotif, tente d'expliquer aux visiteurs qui viennent, soit pour faire une sorte de pèlerinage dans ce sanctuaire historique ou soit découvrir et mesurer le degré d'horreur de cette pratique : « Il n'était pas rare que père, mère et enfants transitent ensemble ou séparément dans l'esclaverie, avant de partir en Amérique. En fonction des acquéreurs, la famille était ensuite dispersée, le père allemand en Louisiane, la mère au Brésil ou à Cuba, l'enfant, à Haïti ou aux Antilles³⁸ » d'où la dispersion d'une bonne partie des esclaves noirs dans ce continent.

En effet, le nombre important de Nègres que recevait l'Amérique, lui permet d'être un grand marché d'esclaves où « des colons propriétaires de grandes plantations³⁹ » viennent s'approvisionner de « bétail humain ». C'est le cas de l'esclave Kawindalé (baptisée Marie-Joseph-Angélique dit Angélique) que son maître hollandais Nichus Block (E., p.17) a vendu d'abord à un premier acquéreur, qui le cède ensuite à un Canadien, François Poulain de

37 Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence Africaine, 1983, p.24-25.

38 Guide Visa, *Au Sénégal*, Paris, Hachette, Edition 22, Tourisme, 1997, p.96-97.

³⁹Manuel Histoire, *3^e étape Cours Moyen*, op. cit., p.55.

Francheville », qui effectuait un voyage d'affaires à New York. A Manhattan et dans une foire d'esclaves, ce commerçant va acheter une esclave atypique dont son ancien propriétaire énumère ses qualités

-Voici une magnifique négresse reproductrice, bien faite, forte et capable de vous donner une bonne dizaine de négrillons. Dix-huit ans, entraînés aux travaux domestiques, capables de cuisiner et de faire le beurre. Et belle à damner un saint, la gueuse ! Approchez et touchez...N'ayez pas crainte, c'est de la chair fraîche! Pas de maladie connue. N'a jamais eu la petite vérole. Toutes ses dents, de caractère doux, Pièce d'Inde, messieurs pièce d'Inde! (E., p.18-19)

Autant de mots mélioratifs sont employés par le vendeur pour présenter son parfait « produit », exempt de toute anomalie physique et biologique, capable de produire un bon rendement grâce à ses qualités multi-opérationnelles. D'ailleurs, elle doit être productive sur les champs, dans les mines et les fabriques mais éventuellement chez le maître, dans son lit ou auprès de ses compatriotes. Par la technique de la valorisation, il rehausse en même temps le prix, et tout acheteur est obligé de mettre les bouchées doubles pour prétendre posséder ce joyau. Les « Neuf cents livres » (E., p.19) payées pour acquérir Kawindalé sont en parfaite adéquation avec la valeur de la marchandise présentée. Ainsi, son achat est confirmé par « Le marteau [de l'adjudicateur qui] était retombé trois fois » (E., p.19), signe ou marque d'une vente aux enchères. Ce prix est beaucoup plus élevé et « valait trois fois le prix de l'Indien » (E., p.40) qui était un esclave autochtone. Une différence se dégage entre le moindre coût d'un esclave indien « quatre cents livres » (E., p.40) à celui d'un Nègre. Ce qui veut dire qu'il représente un « bien très précieux » pour son maître et à l'image de la société mondaine. Dans ce contexte, une sorte de surenchère se dessine à cause de la demande accrue des esclaves négro-africains. Selon la loi du marché, quand la demande est supérieure à l'offre, il y a forcément une spéculation sur les produits et leurs prix. Tel est le cas de Kawindalé qui se trouve dans cette surenchère commerciale.

Son destin est désormais entièrement entre les mains de son acquéreur, François Poulain de Francheville. Le même sort est peint également par Kangni Alem dans son roman *Esclaves*, en parlant de « Miguel, nouvelle marchandise, rejoint le stock de captifs achetés par le marchand anglais et attendit qu'on décidât de son sort⁴⁰ ». Ce « marchand anglais » n'est pas à sa première expérience dans l'acquisition des esclaves et « le stock de captifs achetés » nous édifie un peu sur l'état de sa fortune.

De surcroît, l'existence de foires d'esclaves à New-York est aussi illustrée par les propos de la narratrice éponyme Aminata : « On nous rassembla sur une place devant un édifice en bois

40 Kangni Alem, *Esclave*, Paris, Editions Jean-Claude Lattès, 2009, p.126.

de la hauteur de cinq hommes adultes. La foule y était dense [...]. On bouscula les captifs en bonne santé pour les placer en un grand cercle et on forma un autre cercle avec le reste d'entre nous » (A., p.139). Ici, la narratrice décrit l'ambiance qui règne dans ce marché grouillant de monde où l'accent est plutôt mis sur les deux catégories d'esclaves présentées et leur différence d'état physique et sanitaire.

C'est toute la différence avec le narrateur de *L'Esclave* qui se borne à souligner les tourments de Marie-Joseph-Angélique dans ce « foirail d'êtres humains ». Ainsi, nous remarquons respectivement deux perspectives d'approches, une collective et une autre personnelle. Toutes ces deux approches participent à mieux faire vivre aux lecteurs les situations possibles des esclaves pris en groupes ou individuellement pendant leur vente.

Force est de constater dans ces deux cas de figure, qu'il n'y a aucune souplesse, ni honneur et encore moins de respect à l'égard de cette vente dont la brutalité et l'absence de pudeur ont été des points marquants.

En plus, si nous nous référons à la position qu'occupent les esclaves dans cette estrade de la honte, ils sont tous visibles de loin pour faciliter à la clientèle de faire son choix dans ces catégories disponibles : « les captifs en bonne santé » et « le reste » (A., p.142).

En revanche, tel n'est pas toujours le cas dans tous les marchés d'esclaves. Cela dépendrait surtout de la qualité des produits à l'arrivée. Nous pouvons assister à des ventes en vrac où toutes les catégories sont mêlées pour éviter les méventes. Aminata souligne cette réalité : « Nous étions environ cinquante captifs : vieux, jeunes, malades et fragiles, estropiés, édentés, aux yeux aqueux, laiteux, inutiles. Certains d'entre nous pouvaient se tenir debout. D'autres ne le pouvaient pas et s'appuyaient contre l'édifice ou s'effondraient » (A., p.142). Cette description montre et accentue le spectacle désolant d'un « melting-pot » de ces « hommes noirs en sanglots⁴¹ ! » qui sont dans un état sinistre. Peu importe l'état piteux de l'esclave, il trouve toujours acquéreur chez les petits planteurs moins nantis qui chercheront tant bien que mal à fructifier leur investissement.

En définitive, même si la pratique de l'esclavage en Nouvelle-France n'est pas un fait nouveau, elle n'a pas connu ces types de foires d'esclaves propres aux États-Unis où des propriétaires terriens ou « d'honorables personnalités » pourront venir à souhait se procurer de cette marchandise humaine, d'où la spécificité de cette zone.

41 Alain Mabanckou, *Le Sanglot de l'Homme noir*, Paris, Fayard, Novembre 2011.

1.1.2. L'histoire de l'esclavage en Nouvelle-France

La Nouvelle-France⁴² vient de « Nova Francia » qui est une expression latine forgée par [Giovanni da Verrazzano](#), premier émissaire français qui nomme les terres qu'il avait découvertes en [Amérique](#) du Nord, lors d'une mission de reconnaissance le long du littoral Atlantique au nom du roi de France en 1524. Dix ans après, Jacques Cartier lui emboîte le pas et participe en même temps à son occupation progressive.

D'autres habitants vont participer à son peuplement. Ce fut le cas d'Olivier le Jeune qui est « la première personne noire connue à avoir vécu au Canada, était un natif de Madagascar qui fut amenée vers l'âge de 7 ans par le commandant britannique David Kirke lors de son invasion de la Nouvelle-France⁴³ » en 1629.

Mathieu Da Costa vient en second lieu, il est le premier noir libre de cette localité. Il était interprète entre les autochtones et les Européens. Pendant l'installation des premiers colons français, il n'y avait pas assez d'esclaves noirs dans ce sol et Bail le mentionne avec ces mots : « Le nègre était rare à Montréal et considéré comme une denrée de luxe. Quelques gentilshommes, des familles de marchands ou d'artisans, certains prélats ou encore des communautés religieuses en possédaient » (E., p.32). Seuls les gens de la « haute société » avaient le privilège de détenir par devers eux cette denrée de luxe. Plus tard, les colons européens émettent le vœu de faire parvenir à cet endroit un nombre important d'esclaves par le biais de l'intendant Bégon qui tente d'expliquer le bien-fondé de cette pratique au roi :

L'intendant Bégon a habilement fait miroiter à Louis XV l'utilité d'avoir des Nègres ici, comme dans les îles à sucre, à Boston, à la Nouvelle-York ou en Caroline. Et le roi a donné son aval. L'esclavage est légal et les Nègres pourraient fournir des bras gratuits pour l'agriculture, et surtout pour la culture du chanvre, comme Bégon l'a si bien démontré. Pourquoi ne pas nous lancer dans la traite des Nègres ? Nous pourrions aider la colonie et faire fortune (E., p.61).

Qui plus est, l'accord du souverain donne à la pratique de l'esclavage un caractère légal et légitime dans cette contrée. C'est ce que l'encyclopédie canadienne témoigne à travers cette déclaration :

Dans le Canada du début de la colonisation, l'esclavage des Africains était un moyen légal qui contribuait à faire fonctionner l'économie coloniale. Introduit par les colons français en

42 « La Nouvelle-France » était une [colonie](#) et plus précisément une [vice-royauté de la France](#), située en [Amérique du Nord](#) et ayant existé de 1534 à 1763. Elle faisait partie du [premier empire colonial français](#) et sa capitale était [Québec](#). Elle fut d'abord une [colonie-comptoir](#) administrée par des [compagnies coloniales](#), puis une [colonie de peuplement](#) sous le [gouvernement royal](#) du [Conseil souverain](#). Ses descendants sont les [Acadiens](#), les [Brayons](#), les [Cadiens](#), les [Québécois francophones](#) dont l'appellation ancienne est [Canadiens français](#), [Créoles louisianais](#) et [Métis](#). <https://fr.wikipedia.org/wiki/Nouvelle-France#>. [en ligne], consulté le 20/05/2018.

43 Jean Bellefeuille, « Brève histoire de l'esclavage au Canada », <https://www.crc-canada.org/breve-histoire-de-lesclavage-au-canada>, [en ligne], consulté le 24/10/2018.

Nouvelle-France au début des années 1600, cette pratique a perduré jusqu'à son abolition dans toute l'Amérique du Nord britannique en 1834⁴⁴.

A cet effet, il est important de rappeler quelques aspects saillants du peuplement des colons britanniques et des Noirs dans cette zone. Au lendemain de la révolte des Américains qui exigeaient leur indépendance envers la Couronne britannique, une guerre s'installe et deux camps s'affrontent. Les Américains rebelles, appelés « Patriotes » et les Britanniques, surnommés « Tories » (A., p.309) soutenus par des « loyalistes » (A., p.338) blancs et des Noirs motivés par « la proclamation de Lord Dunmore, gouverneur de la Virginie », qui leur promettait en substance la liberté et de meilleures conditions de vie. Voici le contenu rapporté par la narratrice Aminata : « Afin de restaurer le plus tôt possible la paix et l'ordre, disait la proclamation de Dunmore, je demande à toute personne capable de porter des armes de servir sous le drapeau de Sa Majesté ». Cet appel est accompagné d'une promesse de liberté à tout serviteur ou esclave qui va participer à la victoire finale de l'armée britannique. Dunmore poursuit sa campagne de propagande pour faire enrôler le maximum de personnes qui étaient dans des situations précaires en leur tenant ce discours : « Et je déclare libres tous les domestiques engagés, Noirs ou autres (appartenant aux rebelles)» (A., p.319).

Des Américains blancs et des Noirs vont répondre à cet appel aux côtés des forces britanniques dirigées par son commandant en chef, Sir Henry Clinton, qui appuie davantage cette décision en ciblant directement les Noirs : « Tous les esclaves noirs qui désertent la cause rebelle recevront une protection totale, leur liberté et des terres » (A., p.330).

Avec l'appui considérable des nouvelles recrues, la force des rebelles sera réduite à sa plus petite expression. C'est ainsi que « les rebelles occupèrent Manhattan durant six mois puis les britanniques reprirent la ville et en restèrent maîtres pendant sept ans ». Même si, la Couronne gardait encore sa suprématie sur les rebelles américains, elle finit enfin par leur octroyer leur souveraineté.

En guise de reconnaissance et de rétribution aux beaux et loyaux services rendus à sa Majesté, la Nouvelle-Ecosse serait une terre de salut aux loyalistes qui désirent élire domicile dans ce lieu. L'échange qui a eu lieu entre le colonel Backer et Aminata le confirme : « La Nouvelle-Ecosse, Miss Diallo, sera votre terre promise⁴⁵ ». Pour mieux convaincre « Mina

44 <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/black-enslavement>, [en ligne], consulté le 26/11/2018.

45 Allusion faite à l'histoire de Moïse qui va guider son peuple vers la « terre promise ».

Di⁴⁶ » et ses pairs d'effectuer le voyage pour se rendre à ce nouveau lieu édénique, cet officier de l'armée dresse un peu le cadre :

La Nouvelle-Ecosse est une colonie britannique préservée de l'influence américaine, à deux semaines de bateau du port de New York. C'est en fait une belle colonie, au bord de l'océan atlantique, mais plus au nord, avec des forêts, de l'eau, une faune abondante et des terres qui ne demandent qu'à être déboisées pour en faire des fermes (A., p.337-338).

En gros, La Nouvelle-France est caractérisée par l'immensité de sa forêt, l'étendue de ses espaces cultivables, la fertilité de ses sols et l'abondance de ses eaux. Par ces potentialités, diverses activités sont menées pour exploiter ces richesses. En guise d'exemple, nous pouvons citer d'abord, la chasse surabondante pratiquée par les autochtones : « les sauvages, de plus en plus dépendants des biens produits par les Blancs et poussés par ces derniers, avaient intensifié la chasse aux animaux à fourrure jusqu'à en dépeupler des régions entières » (E., p.92).

Ensuite, il y a le commerce fructueux qui en découle et la concurrence entre Anglais et Français pour le contrôle de ce secteur. C'est à travers ce débat que Francheville et sa femme soulignent ces divers enjeux : « le commerce des fourrures est lié à la conquête de nouveaux territoires et, partant, à notre survie comme colonie. Si nous perdons la bataille de la fourrure, nous perdrons nos alliés indiens et, ce faisant, nos chances de tenir tête à l'Anglais » (E., p.47).

Enfin, il faut noter l'exploitation des mines avec la création de la forge-de-Saint-Maurice par Francheville, le transport maritime des canots d'expéditions dirigé par l'imperturbable Robitaille et toute la pêche qui l'accompagne.

Finalement, l'apport des Noirs et des loyalistes blancs dans cette guerre n'est pas mis en relief dans le roman de Bail, qui se préoccupe plus de la concurrence déloyale entre envahisseurs pour le contrôle du commerce des fourrures avec les Indiens. A titre illustratif, un citoyen du roi de France tente d'amadouer ses partenaires indiens lors d'une rencontre :

Le commandant avait alors pris la parole :-Mes chers indiens, vous savez à quel point notre roi, le grand Louis XV, est préoccupé du sort de ses enfants. Il a une affection profonde pour les Indiens et il veut les garder dans son giron. Nous avons traversé les mers et bravé les tempêtes pour vous apporter des marchandises et répondre à vos besoins (E., p.220).

En somme, ce commandant accomplit sa tâche politique et administrative en vue de mieux sauvegarder les liens avec « ses partenaires indiens » et de garder « stricto sensu » le monopole ou l'exclusivité de ce juteux commerce avec une partie de ces communautés cibles.

46 « Mina Di » est le nom affectif que les enfants donnent à Aminata lorsqu'elle raconte son histoire dans les écoles élémentaires. C'est une histoire considérée comme mythe ou légende par ces potaches. C'est pour cela à la vue de l'auteure de cette fameuse histoire de Mina Di, les enfants sont fortement éblouis (A., p.16).

1.2. Les communautés cibles de l'esclavage

L'esclavage est une pratique affligeante qui met en scène deux êtres humains distincts socialement : celui d'un maître-oppresseur et celui d'un esclave plus ou moins soumis. Ces deux êtres sont en dualité permanente, entre un bourreau insatiable de ses désirs de domination et une victime excédée de ses efforts accomplis, vont s'affronter dans un combat de vie où souvent le plus grand perdant réside dans l'escarcelle du faible, c'est-à-dire l'opprimé. Places de choix indument réservées en Amérique à deux communautés : les Amérindiens et les Négro-Africains.

1.2.1. Les Amérindiens

Si l'homme noir a une prédestination d'être esclave à cause de la malédiction de Cham, qu'en est-il de la « Peau-rouge » (E., p.31) ou de l'Amérindien? Peut-être, a-t-il offensé ses ancêtres au même titre que ses frères noirs? Ou bien a-t-il commis une faute sans le savoir? A ces questions, il est difficile de trouver des réponses adéquates même si Kawindalé constate que « les Indiens d'ici [Nouvelle-France] étaient en quelque sorte comme les nègres des Antilles [là où elle venait] : des prises de guerre, du butin dont on faisait des esclaves... » (E., p.67).

En plus, nous pouvons mettre alors la condition servile des Amérindiens sous le sceau du hasard et de la malencontreuse venue de l'Occident en Amérique, leur terre d'origine. En se fondant sur la réalité historique, tout ceci était possible grâce à la découverte du nouveau Monde⁴⁷ par le navigateur espagnol Christophe Colomb. Il a trouvé dans ce lieu propice plusieurs tribus amérindiennes à l'image des Hurons, Iroquois, Panis, Sioux, Algonquins qui menaient une vie semblable aux peuples primitifs. En parfaite harmonie avec la nature, ils y tiraient tout ce dont ils ont besoin pour vivre aisément. L'arrivée des envahisseurs européens dans ce milieu, va fortement secouer la vie de ces autochtones et le nouveau statut que leur confèrent les colons reste très dégradant.

Dès lors, l'Amérindien peut être défini comme cet esclave autochtone qui est maintenant sous la coupole d'un maître-oppresseur blanc. Celui-ci, du fait de son statut privilégié de dominateur, s'accapare avec véhémence des terres de ces natifs de façon arbitraire. Il utilise l'Indien comme bête de somme ou machine pour exploiter les richesses du milieu.

En effet, par le biais de cette domination, l'Amérindien subit dans son terroir natal un sort peu enviable et devenant ainsi étranger à son propre sol, qui l'a vu naître et grandir. Dans ce

⁴⁷ « Nouveau Monde » est une autre appellation du continent américain car c'est le dernier à être découvert à l'opposé de l'Europe qui en est le premier.

cas, être esclave chez soi est une situation favorisant un sentiment d'abattement que l'esclave nourrit constamment dans la plupart de son temps. Son vécu est semblable à celui d'un animal, qui ne vit que pour subvenir à ses besoins.

En outre, le Blanc favorise par ce fait, un changement de tout un ensemble de rapports et de valeurs que l'Amérindien entretenait avec son milieu. N'étant plus maître des lieux et ne jouissant plus de liberté individuelle ou collective d'entreprendre, l'esclave suit les desideratas du maître qui deviennent des obligations à satisfaire pour assurer sa survie. Cet état de fait crée une certaine forme de rupture et de métamorphose interne et externe que Chinua Achebe nous révèle en filigrane dans *Le Monde s'effondre*⁴⁸ et qui traduit le mieux la désagrégation totale de toutes les valeurs sociétales d'Afrique avec l'arrivée des Européens. Même si le continent africain est loin de celui de l'Amérique, la survivance de cette réalité est une constante chez tous les peuples opprimés.

Aussi l'Amérindien, se distingue-t-il du Noir par sa vie « primitive », sa petite corpulence, sa taille moyenne et son endurance limitée aux efforts qu'exige le maître. Avec ces caractéristiques, il est souvent peu enclin aux durs labeurs. Exténué, désarticulé et désabusé, il finit par crever d'épuisement. Les maladies et la malnutrition augmentent davantage leur nombre important de morts.

Qui plus est, dans ce travail forcé, il est mis à profit dans tous les segments de production : aux champs, dans les mines, les fabriques et également dans les foyers. En sus, même si les Amérindiens vivaient en parfaite quiétude au sein de leur communauté, cependant quelques bisbilles sont notées lors de la présence des Européens, entre Indiens pour sauvegarder des intérêts crypto-personnels ou de sa communauté, favorisées par la manie de ces envahisseurs qui sont maîtres dans « l'art de diviser pour mieux régner ». De temps à autre, certains Indiens peuvent être en connivence avec les Blancs pour mieux martyriser et exploiter leurs congénères.

Non seulement Blancs et Indiens coopèrent mais encore tissent un brassage culturel apprécié différemment selon ces peuples. Plusieurs exemples peuvent l'attester. Les plus déterminants sont l'idylle entre la Louve et Francheville, Guillaume Robitaille et Marie Nibiska dans *L'Esclave* de Bail.

La première relation est marquée par une réciprocité, nonobstant son caractère adultérin car la Louve est l'esclave de Madame Thérèse de Couagne, femme de Francheville, que « l'amour

48 Chinua Achebe, *Le Monde s'effondre*, Paris, Présence Africaine, 1966.

charnel » (E., p.55) rebutait. Cet amour caché au début par de subtils subterfuges et découvert ensuite par l'épouse du maître des lieux, provoque un climat morose et des conflits sporadiques entre les époux. A cause de l'attrance de la « chair indienne » et l'insatisfaction du mari à trouver du plaisir auprès de sa moitié légale, Francheville découche pour retrouver son salut dans les bras de sa nouvelle amante privilégiée. Le fruit injuste de leurs entrailles a donné naissance à deux rejetons, la petite Ptésaotawin d'abord et le petit Maurice ensuite que sa maman nomme Cantewikto. Par ces prénoms authentiquement indiens, la louve manifeste son désir ardent de garder son identité. C'est ainsi que « François avait profité de la naissance de son fils pour l'affranchir, elle et ses deux enfants » (E., p.309). La seule constante dans ces relations réside dans le fait que les amoureux sont des Blancs et les amoureuses des Indiennes.

Pour la seconde relation entre Guillaume Robitaille et Marie Nibiska, ils ont scellé leur union dans la pure tradition amérindienne. Bien que Robitaille soit blanc, il est foncièrement attaché à cette civilisation indienne qui le fascine. Ce qui explique davantage son peu d'attachement aux coutumes occidentales dont il s'accommode qu'en cas de besoin.

Il vivait dans une entière indépendance et n'avait de comptes à ne rendre à personne. Déshabitué de la civilisation blanche, qu'il ne fréquentait qu'en de courts épisodes [...], il était devenu au fil des ans plus indiens que blanc. Son mariage avec Marie Nibiska, donnée par son père en échange de fusils, de poudre et de pétun, lui avait été bénéfique (E., p.253).

Un véritable type d'homme indépendant se recrée à travers le personnage de Guillaume Robitaille qui inaugure une forme de singularité rarissime. L'attitude d'un tel comportement venant d'un homme blanc ne laisse personne indifférente. Ce qui permet de s'interroger sur ce genre d'homme. Comment un homme blanc peut-il arriver à ce degré d'adaptation, d'acculturation au moment où l'esclavage des Amérindiens battait son plein? Est-ce que de l'audace, du sacrifice, une réponse ou un certain rejet de cette honteuse pratique occidentale au milieu de ses pairs blancs? Ces interrogations font susciter chez le lecteur un ensemble de réflexions pour mieux analyser et comprendre les comportements de ce dernier dans une communauté indienne et esclave.

Tout compte fait, cette vie amoureuse n'est pas seulement illustrée dans *L'Esclave* de Bail, mais reste encore apparente dans *Aminata* de Hill entre le personnage éponyme et Chékura, la domestique Georgia et l'esclave Jack. La particularité dans cette œuvre est que Hill a mis moins l'accent sur la peinture de l'amour de la communauté blanche et indienne que sur celle des Négro-Africains.

1.2.2. Les Négro-Africains

Le Négro-Africain a l'air de subir une malédiction causée par l'ancêtre des Noirs, Cham, qui a l'issue de l'enivrement de son ascendant paternel, découvre son intimité sacrée sans aucune marque de gêne.

Dès lors que le père soit informé de l'acte irrespectueux de son fils, il le bannit à jamais : « Il dit : Maudit soit [Cham], qu'il soit esclave des esclaves de ses frères⁴⁹ » parce que ces derniers ont eu l'ingénieuse idée de couvrir la nudité du père. « Sem et Japhet prirent le vêtement, le mirent chacun sur une épaule et marchèrent à reculons et couvrirent la nudité de leur père. Leur visage détourné, ils ne virent pas la nudité de leur père⁵⁰ ». La dernière parole du « pater », adressée au fils coupable, montre le courroux d'un parent si désespéré qui sanctionne une faute impardonnable et donne une bénédiction aux enfants exemplaires : « Béni soit Yahvé, le Dieu de Sem et que [Cham] soit son esclave. Que Dieu donne de l'espace à Japhet et qu'il habite dans les tentes de Sem et que [Cham] soit esclave!⁵¹ ». Dans cette opposition entre le « fils maudit » et les « enfants bénis », il y a une corrélation de statut et de place qui va suivre indubitablement leurs descendants : les uns seront esclaves et les autres maîtres. Cette tendance semble se concrétiser dans les rapports entre le Noir-esclave et Le Blanc-maître.

En somme, c'est ce destin scabreux qui suit la trajectoire du Nègre dans la maison du maître et qu'il ne peut pas y échapper à l'instar des personnages mythiques comme Œdipe⁵² qui est bâillonné par les prédictions de l'oracle de Delphes et la colère des dieux sur le fils incestueux dans la Grèce antique.

En plus, le Négro-Africain est ce type d'esclave bien bâti, ayant une physionomie appréciable, une robustesse et une endurance pas comme ses congénères indiens, habitué à vivre sous un climat tropical tempéré et réputé être un vaillant travailleur de la terre. Ces qualificatifs laudatifs font que ce genre d'« émule humain » devient subitement une préférence attitrée du Blanc/ maître.

Tout ceci est favorisé par l'essoufflement des Amérindiens dans les plantations et autres milieux de labeur sans répit et l'intérêt grandissant que procure la pratique de l'esclavage à ce maître-

49 Gerhard Von Rad, *La Genèse*, Genève (Suisse), Editions Labor et Fides, 1949, p.133, verset 25.

50 *Ibid.*, p.133, verset 23.

51 *Ibid.*, p.133, verset 26-27.

52 Jean Bollack, *Destin d'Œdipe, destin d'une famille*, « [Métis. Anthropologie des mondes grecs anciens](https://www.persee.fr/doc/metis_1105-2201_1988_num_3_1_911?q=oeidipe) » [en ligne], n°3, vol. 1-2, 1988, p.159-177, https://www.persee.fr/doc/metis_1105-2201_1988_num_3_1_911?q=oeidipe [en ligne], consulté 22/12/2018.

dominateur. Ce dernier est obligé de chercher d'autres solutions palliatives hors de l'Amérique. Ainsi, la Traite négrière sera la trouvaille adéquate pour répondre à ce besoin pressant. Elle s'organise davantage et devient par la suite une entreprise florissante qui draine un monde intéressant d'hommes d'affaires et d'intermédiaires sans scrupules. L'Afrique, peuplée de ses enfants à la fleur de l'âge, de ses vigoureux hommes et de ses femmes nubiles, sera la vache laitière appropriée pour satisfaire la main d'œuvre servile décadente des Amérindiens. Laissant à ce continent orphelin, une flopée de personnes vulnérables à savoir les malades, les vieillards et les handicapés. Un choix douloureux pour ces partisans de l'exil forcé et profitable pour le Blanc qui se réjouit intérieurement d'un tel bon investissement tout en calculant les rendements possibles à tirer.

Par ailleurs, c'est dans ce contexte que les Européens s'engagent à affronter les eaux houleuses de l'Atlantique pour venir en Afrique quérir cette main d'œuvre noire tant valorisée. Arrivés à bord, des esclaves noirs sont capturés à l'intérieur, dans presque tous les quatre coins de l'Afrique, acheminés vers des zones de paquetage, de transit ou dans les comptoirs commerciaux, le long des façades maritimes : Zanzibar, Ouidah, Gorée, etc.

Plus exactement, Aminata ne passe pas sous silence cette « longue marche⁵³ » à travers ces propos : « Nous marchâmes pendant plusieurs soleils, cheminant d'un pas lourd, grossissant lentement en nombre jusqu'à former une ville entière de personnes kidnappées » (A., p.52) pour atteindre ces lieux précités. Les convoyeurs d'esclaves payent des taxes de passage aux rois : « Nos ravisseurs négociaient avec les chefs locaux. Chaque chef exigeait un péage pour traverser son territoire » (A., p.52).

Une telle réalité n'est pas si apparente dans *L'Esclave*, car l'héroïne principale, Marie-Joseph-Angélique, n'a pas connu ce trajet terrestre avec un peuple d'esclaves mais plutôt une traversée solitaire du Pacifique avec son nouveau maître Francheville et l'équipage de la « Marie-Galante [qui] aborda enfin Montréal le premier jour de juin » (E., p.27). A vrai dire, comme celle-ci vient des Antilles, lieu de déportation d'une bonne partie des Noirs où « les voleurs d'hommes » étaient absents, par conséquent, cette pénible marche d'Aminata, peut être comparée à la souffrance endurée par Kawindalé pendant son périple pour rejoindre le Canada :

53 « La longue marche » est un périple de plus d'un an, mené par [l'Armée populaire de libération](#) et une partie de l'appareil du [Parti Communiste chinois](#) pour échapper à [l'Armée nationale révolutionnaire](#) du [Kuomintang](#) de [Tchang Kaï-chek](#) durant la [guerre civile chinoise](#). https://fr.wikipedia.org/wiki/Longue_Marche [en ligne], consulté le 26/12/2018.

Si je l'évoque ici, c'est pour montrer la longueur de la durée de cette marche (3 mois environ) entre l'intérieur du continent et les rivages de l'océan Atlantique.

Transie, brisée par la peur de mourir et souhaitant en même temps en finir, afin d'échapper à l'enfermement et au cruel mal de mer qui la tourmentaient depuis des semaines, Kawindalé trouva encore la force de supplier, d'une voix cassée :-Laissez- moi...sortir ! De grâce! Je ne veux pas...mourir dans ce trou (E., p.14).

D'emblée, la trajectoire de Mina pour rejoindre l'Amérique semble être pareille à celle d'Angélique, car ces deux personnages féminins ont tous subi les tourments de la déportation. Cependant une différence peut être notée dans cet exil forcé, entre les lieux de départ : l'Afrique pour Aminata et les Antilles pour Angélique, la durée du périple entre des mois(Aminata) et des semaines (Angélique) et l'atrocité des souffrances vécues.

Effectivement, Mina est une jeune fille libre, arrachée fraîchement à sa terre natale à l'âge de onze ans. Elle a vu la sévérité du combat titanesque que son père a livré pour libérer sa mère des chaînes de l'asservissement et la mort héroïque qui s'en est suivie pour le refus de la domination. La profondeur de son ancrage social et le poids lourd de ses souvenirs lui viennent souvent dans ses pensées.

Par contre, Angélique n'a pas vécu ces mêmes scènes de violence, du fait qu'elle est directement issue de peuples d'esclaves, habitués peut-être à vivre de façon plus ou moins permanente cette domination aux Antilles et plus précisément à la Martinique, même si la narratrice fait cas de quelques brides souvenirs de celle-ci lors de la traversée de l'« abîme marin⁵⁴ » ou de l'Atlantique à un âge très tendre (moins de 6 ans). Malgré le vécu permanent d'Angélique dans les maisons de ses différents propriétaires, ceci ne lui a pas permis de rester douce comme un agneau et de suivre à la lettre les ordres de ses maîtres sans rechigner, à l'image d'un mouton de panurge, mais révèle une toute autre réalité qui met plus le focus sur sa forte personnalité rebelle. Donc, nous pouvons croire que la conduite de cette héroïne est une véritable exception dans ce cas de figure.

Au final, dans le parcours du cycle initiatique qui forge la personnalité de chacune des héroïnes, Aminata paraît endurer le plus d'épreuves qu'Angélique, et cela va beaucoup l'aider dans la résistance, en utilisant tantôt la souplesse ou tantôt le refus suivant les circonstances du moment et le tempérament de ses différents maîtres. Elles vont subir également les expériences suivant les catégories dominantes d'esclaves.

54 Edouard Glissant, *Une pensée archipélique*, « Edouard Glissant et la mémoire de l'esclavage », <http://edouardglissant.fr/fiche3b.html> [en ligne], consulté 03/10/2018.

1.3. Les catégories dominantes d'esclaves

La création du statut de l'esclave est tributaire de la force physique que ce dernier fournit inlassablement au profit du maître qui assure son minimum vital avec parcimonie en gîte et couvert. Cette force s'exerce à travers les différents lieux de travail. L'esclave peut se trouver à n'importe quelle chaîne de labeur allant des champs aux mines et aux fabriques en passant par la maison du maître d'où les appellations suivantes : l'esclave des champs, l'esclave domestique et l'esclave des mines et des fabriques.

1.3.1. L'esclave des champs

L'une des raisons possibles de la mise sur pied de l'esclavage en Amérique est l'exploitation des terres conquises qui sont transformées en champs ou plantations. Aminata nous rappelle ses premiers moments dans l'île de Santa Helena :

A mon arrivée à la plantation d'indigo de Robinson Appleby, je devais avoir environ douze ans. Je crois que c'était au mois de janvier 1757. Il faisait froid, et je n'avais, pour me couvrir, rien d'autre qu'un morceau de grosse toile d'osnabourg autour de la taille (A., p.154).

Les plantations occupent une place prépondérante dans le dispositif d'asservissement des Noirs sous le contrôle d'un régisseur :

Une lune plus tard, Mamed conduisit un groupe de Noirs-dont Georgia, Fomba et moi-dans un champ de la plantation. Sous sa supervision, nous fîmes des semailles. Je creusais la terre de mon talon, laissais tomber une graine dans le trou et la recouvrais avec les orteils de l'autre pied (A., p.168-169).

Notamment, la grandeur des plantations est décrite ainsi que le nombre important d'esclaves utilisés pour s'occuper des tâches si harassantes depuis la préparation des semailles jusqu'aux récoltes. Ces surfaces agricoles ont l'air d'être des endroits propices pour expérimenter et cultiver certaines nouvelles plantes importées d'ailleurs. La fertilité des sols, l'étendue des superficies cultivables et le climat tropical font encore que l'agriculture se développe à merveille en Amérique. C'est toute la différence avec l'Europe où souffle un climat tempéré, dominé par le froid, et où certaines plantes tropicales ont du mal à pousser. De nouveaux produits prisés par ce monde européen, café, tabac, sucre, indigo sont cultivés sans répit dans ces terres.

En plus, « sur la plantation, les esclaves sont divisés en trois groupes : les domestiques soumis et privilégiés ; les ouvriers spécialisés ; les travailleurs agricoles⁵⁵ ». Les esclaves s'y activent avec une ardeur sans faille : « Nous devrions travailler « tout temps, tout temps, tout temps » comme le disait Georgia. Je finis par comprendre que « Tout temps signifiait jusqu'à ce que nous ayons fini notre travail six jours sur sept » (A., p.159). Aucun moment de délasserment ou

55 Jean Meyer, *op. cit.*, p.77.

de repos n'est intégrée pour souffler, sinon le peu de temps de sommeil qui leur est accordé pendant la nuit, leur permet de revenir le lendemain apparemment en forme et prêt encore à affronter un autre jour de peine. L'utilisation par la narratrice d'*Aminata* de l'adjectif indéfini « Tout » qui précède « temps » montre le niveau d'excès dans la gestion du temps de travail de l'esclave dans les champs. Si les « six jours sur sept » sont consacrés aux champs du maître, le septième jour est programmé pour s'occuper de son petit lopin de terre qui lui sert de compléments de nourriture ou de piètres revenus. Au cas contraire, et selon certains planteurs, le dernier jour de la semaine est dédié au Seigneur. Les esclaves doivent se rendre aux lieux de dévotion pour accomplir leurs devoirs religieux voulus ou imposés. Marie-Joseph-Angélique, dans *L'Esclave*, se moque de cette hypocrisie religieuse face à l'oppression que les maîtres et les religieux exercent sur le dos des Nègres. Donc, si l'esclave continue d'exister encore sous la houlette des hommes d'église, cela prouve qu'ils le cautionnent entièrement en dépit de leur sermon leitmotiv de cultiver « l'amour de son prochain » qu'enseigne leur livre saint.

Tout au plus, au cours des travaux champêtres, un contrôle rigoureux est effectué d'abord, sur les esclaves pour détecter les éventuels paresseux. La solution immédiate utilisée pour leur faire travailler est l'usage récurrent de la chicotte : « le fouet qui battait la mesure ». Ensuite, débusquer toute tentative de fuite ou de révolte. C'est dans ce cas que Jean Meyer révèle le travail des « Gardes-chiourme⁵⁶ » dans les champs : « Surveillance étroite, punitions fréquentes, à tout bout de champ le fouet : un régisseur veille à la « bonne marche » de la plantation⁵⁷ ». Aminata nous dresse cette réalité avec les contremaîtres et leurs acolytes : « La plupart du temps, il n'y avait dans la plantation que cinquante Noirs, sous la garde du régisseur et de ses deux assistants, noirs eux aussi. Il n'y a aucun toubab en vue⁵⁸ ».

En général, le nombre d'esclaves est fortement plus élevé que celui des gardes y compris leurs aides. Cette supériorité numérique est tantôt stimulante chez l'esclave de la plantation, qui éprouve certainement un sentiment de révolte ou d'évasion pour sortir de cet asservissement. L'autre élément constaté dans cette surveillance est la participation des compatriotes noirs qui sont des acteurs significatifs dans cette chaîne de servitude. Ce qui peut reconforter la thèse selon laquelle, les Nègres étaient en perpétuelle complicité avec les Européens dans la traite négrière en amont, au cours et en aval. Dans ce cas, deux positions subsidiaires leur sont constamment allouées : « sous-esclave » subissant totalement les affres de la domination et

56 « Garde-Chiourme » : C'est un ancien nom de surveillant de forçats. Il se caractérise par la méchanceté et la brutalité

57 Jean Meyer, *op.cit.*, p.91.

58 *Ibid.*, p.159.

« sur-esclave » ou personne d'appoint tirant quelques délices du maître pour mieux mater et dompter ses semblables. Si la première position inconfortable équivaut au stade total de la déchéance humaine comme l'a vécu le personnage éponyme de Zadig⁵⁹ dans le conte philosophique de Voltaire, la deuxième s'apparente plus à une demi-vie plus ou moins acceptable sous les aisselles du maître.

Par contre, Bail dans *L'Esclave*, ne s'intéresse pas à l'ambiance infernale des travaux champêtres, mais souligne la quotidienneté de la vie de l'esclave à l'intérieur de la demeure du maître avec les esclaves suivantes : Jeanne, Marie-Ange et Barbe.

Au demeurant, l'esclave des champs suppose passer le plus de son temps sous les rayons ardents du soleil, qui dardent son dos luisant de sueur durant les moments estivaux de labeur, ou se laisse lapider son corps par les gouttes déchaînées de pluies. En revanche, celui qui vit sous le toit du maître semble être un peu à l'abri de ces deux contingences : l'esclave domestique.

59 Voltaire, *Candide*, Paris, Librairie Larousse, 1985, p.65.

1.3.2. L'esclave domestique

Le domicile du maître est un lieu d'habitation non moindre dans le processus d'asservissement de l'esclave. C'est un cadre apparemment radieux pour l'esclave qui a connu le voyage vers l'inconnu, les pénibles temps passés dans les fonds de cales des bateaux négriers et les estrades de la honte lors des foires d'esclaves. Ainsi, l'esclave qui séjourne dans cet espace découvre au quotidien la vie intime de son maître-oppresseur, ses comportements, ses humeurs et ses bassesses à l'instar du domestique Toundi dans *Une vie de boy*⁶⁰ qui connaît et découvre beaucoup de choses sur les manigances et la fausseté des hommes blancs.

Georgia dans *Aminata* et Jeanne dans *L'Esclave*, deux esclaves noires domestiques ou « esclaves de l'habitation⁶¹ » selon les mots d'Edouard Glissant, se sont distinguées par leur âge avancé, signe de maturité, responsables de l'ensemble des domestiques de la cour et détentrices d'un semi-pouvoir, nouent une relation plus ou moins harmonieuse, une certaine forme de rapprochement et à la limite une complicité avec leurs maîtres respectifs. Elles nourrissent aussi à l'égard de leur « maître-protecteur » une parfaite considération voire une adoration. Leur conduite apparemment exemplaire dans l'espace familial du maître, leur donne des faveurs, des privilèges et de « petits droits » dont elles peuvent jouir convenablement.

Au-delà des tâches qui leur sont dévolues au quotidien, ces dernières peuvent, en plus, jouer le rôle de gardiennes de la discipline et de l'ordre à l'endroit des esclaves inflexibles ou récalcitrants, comme c'est le cas dans *L'Esclave* entre Jeanne et Angélique et dans *Aminata* entre Georgia et Aminata. Parfois, les autres esclaves qui ne sont pas dans ce lot, éprouvent un sentiment de jalousie envers ces dernières. Conscientes de leurs positions occupées, elles sont généralement redevables à leurs « maîtres-protecteurs ». Cela peut être l'une des raisons qui explique en partie leur entière dévotion et l'acceptation sans plainte de leur sort.

Ce constat est visible chez les esclaves indiennes. Barbe et Marie-Ange dans *L'Esclave* sont satisfaites de leur statut actuel qu'elles vont même jusqu'à le glorifier. Cependant, l'homme est de nature égoïste et le pouvoir rend fou comme le préconise Machiavel dans *Le Prince*⁶². Le maître éprouve tantôt de la peine à faire partager sa parcelle de pouvoir, surtout quand celui-ci fait partie de son patrimoine. Comme a-t-on coutume de dire, l'habitude est une seconde nature. Chasser de loin, elle revient au galop. Des confrontations entre les deux ne vont pas manquer

60 Ferdinand Oyono, *Une Vie de boy*, Paris, Présence Africaine, 1956.

61 Edouard Glissant, *ibid.*,

62 Machiavel, *Le Prince*, Paris, Librairie Générale Française, 2000.

de temps en temps pour permettre à chacun de connaître sa place. Quel que soit le degré de soumission d'un esclave ou la relation étroite qui le lie à son maître, quand l'esclave est extrêmement à bout, il se rebiffe. Georgia et Aminata, Jeanne et Marie-Joseph-Angélique, respectivement dans *Aminata* et *L'Esclave*, ont vécu ces moments malgré en général leur conduite exempte de tout reproche, excepté « la combative » Marie-Joseph-Angélique, qui ne s'est jamais laissée conduire en mouton de panurge face à la redoutable Madame de Couagne, depuis sa venue dans cette maison. Cette dame de fer voyait déjà chez cette « gueuse », les prémices d'une esclave rebelle qui est habitée par le diable. Ce qui fait que celle-ci nourrit un sentiment de répulsion permanente, terreau fertile pour attiser leurs multitudes problèmes.

D'autres motifs peuvent fonder encore la présence des esclaves dans les demeures des maîtres en qualité de domestique. Etant donné que le maître est le chef des esclaves et que le travail manuel relève d'une forme de bassesse, sa maison, ses animaux et tout ce qui gravite autour du cadre familial, doivent être entièrement à la charge d'un serviteur, fut-il un esclave? Ces esclaves peuvent se trouver soit chez un maître planteur, un fonctionnaire, un marchand ou soit chez une religieuse. C'est ce que le narrateur de *L'Esclave* de Bail semble confirmer avec les paroles de la religieuse Ameline qui reconnaît, d'une part, l'utilité de l'esclave, et de l'autre, son appui important à leur égard, pour leur permettre de se consacrer entièrement aux tâches plus reluisantes : « pour décharger nos sœurs d'une besogne tellement lourde » (E., p.51). L'esclave peut exercer différents métiers ou fonctions dans le domicile du patron : domestique, majordome, ouvrier, palefrenier, etc. Plus exactement,

Être domestique est un privilège ! La domesticité, groupe minoritaire parmi les esclaves, fait partie des signes extérieurs de la richesse des planteurs. Les hommes sont cuisiniers, cochers, les femmes lingères, blanchisseuses, femmes de chambre, nounous. Les esclaves domestiques, logés à l'écart des autres, font presque partie de la famille et savent toujours tout sur tous⁶³.

En général, les esclaves qui travaillent et habitent à côté de leurs maîtres sont moins nombreux. Ces esclaves sont choisis par leur maître sur la base d'une confiance « circonstanciée » qu'il porte sur eux. Cependant, cette confiance n'est jamais totale car le maître s'arrange toujours à avoir à leur sein, des taupes potentielles qui sont promptes à distiller à leur « maître-sauveur » la plus petite information qui va à l'encontre des intérêts de ce dernier.

Au total, la condition de servitude de l'esclave est souvent moins sévère dans les habitations ou domiciles du maître, excepté le cas d'Angélique chez les Francheville que dans les mines et les fabriques.

63 Jean Meyer, *op.cit.*, p.111.

1.3.3. L'esclave des mines et des fabriques

Pour assurer la consommation quotidienne des produits coloniaux qui sont devenus à la mode au sein des espaces conquis et en Europe, et en tirer le maximum de devises pendant leur écoulement, les mines et les fabriques sont mises à contribution. Elles restent encore des lieux de travail pénible en dehors des plantations ardues et du domicile du maître moins sacrificiel. Ces deux endroits constituent un maillon non négligeable dans la chaîne d'exploitation du Nègre. Elles sollicitent une main d'œuvre extrêmement exigeante en termes d'efforts fournis et de temps de travail employé.

La mine est un des endroits appropriés de l'exploitation des richesses du sous-sol à l'image de l'or, du fer et d'autres métaux précieux. Elle exige un labeur soutenu de la part des esclaves-travailleurs d'une part, et d'un personnel spécialisé pour gérer des tâches spécifiques qui font appel à une certaine expertise technique, d'autre part. Bail mentionne à cet effet, dans *L'Esclave*, la création de la forge de Saint-Maurice par François Poulain de Francheville après avoir reçu l'aval de Paris à travers une réponse à sa missive :

- François Poulain, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt la missive que vous m'adressiez il y a peu. Votre projet d'exploitation des mines de fer du Saint-Maurice m'intéresse au plus haut point. Vous savez comme moi que la conjoncture est favorable à la mise en valeur des richesses dont ce pays regorge. Et il se trouve qu'il y a actuellement non seulement des ressources, [...] mais des hommes prêts à courir le risque de les exploiter (E., p.284-285).

En effet, pionnier dans ce domaine au Canada, Francheville a eu une expérience à la fois épique, parce que sa forge a produit le premier fer de la localité et tragique, car la pluie et l'affaissement du sol, ont anéanti tant d'années de sacrifice. Il en a payé de tous les frais.

De prime abord, il a consenti de lourds investissements humains, jusqu'à sacrifier une partie de sa vie conjugale. Et financiers, en mettant tous ses fonds, à l'insu de sa femme, dans cette entreprise, qui avait auguré tant d'espoirs avec l'engagement des ouvriers spécialisés à l'image de Godard et Truchet ; sans compter ceux qui sont venus spécialement de la France et qui ont un traitement salarial préférentiel, accompagné de primes de motivation pour le dépaysement. Ensuite, il y a les deniers de ses partenaires qui croyaient à la rentabilité du projet. Enfin, le financement de la métropole qu'il contracte sous forme de créances. C'est pour cela que sa mort inopinée, causée par un excès de travail ou une fatigue généralisée, a mis au désarroi tous ses collaborateurs et particulièrement François-Etienne Cugnet. Sa femme, Madame de Couagne, fille d'un riche commerçant, qui a très tôt eu le flair de se lancer dans le monde des affaires, va hériter de ce legs peu reluisant de son défunt mari dont le passif est de loin supérieur à l'actif.

En plus de sa poigne, sa ténacité et son désir d'égaliser les hommes, elle dirige cette forge en compagnie des anciens partenaires de son mari avec une « main de fer dans un gant de velours ».

En fin de compte, la création de cette première entreprise métallurgique en Nouvelle-France s'est soldée par un échec en dépit des nombreux efforts consentis pour sa réussite. Dans *Aminata*, Hill ne développe pas cette réalité des mines mais met le focus sur les fabriques. Voici une description exhaustive d'une cuve d'indigo :

J'aperçus alors un grand toit de chaume soutenu par de hautes perches, sans murs ni plancher. Le toit ne servait qu'à faire de l'ombre et il abritait de grandes cuves rectangulaires en cyprès. Il y en avait six, en deux rangées de trois, et elles dégageaient une odeur d'urine. Dans chaque rangée, les trois cuves étaient placées côte à côte, chacune légèrement surélevée par rapport à l'autre. Elles étaient reliées par des tuyaux (A., p.164).

Ce sont des unités de production ou de transformation de sucre, de mélasse, d'eau-de-vie et d'autres produits non consommables comme l'indigo destiné à la coloration des habits. Si certains de ces produits sont cultivés en premier lieu dans les champs de plantations de façon brute, leur transformation en produit fini s'effectue dans ces ateliers plus ou moins traditionnels. Chaleur torride des endroits, installation mécanique peu sophistiquée, imprudence de certains esclaves en plein travail due à l'accumulation de la fatigue ou au manque de sommeil criard, causent énormément de préjudices à ces « serviteurs du néant », car ils ne bénéficient d'aucunes retombées importantes du prix de leur sacrifice. Un exemple de cas patent est donné par Voltaire avec ce Nègre de Surinam qui a payé les frais de cette double imprudence du travail excessif dans les fabriques et du désir permanent de s'affranchir de cette vie plus que carcérale : « Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous fuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe⁶⁴ ».

Pour conclure, la pratique de l'esclavage dans le continent américain présente deux visages, l'une aux États-Unis, avec une forte prégnance des foires d'esclaves, et l'autre au Canada où ils sont acquis pour la plupart, lors d'un retour de voyage ou emmenés par certaines personnalités. La proximité entre les États-Unis et la Nouvelle-Ecosse fait que le premier pays ayant eu une forte concentration d'esclaves, va influencer directement le second. En revanche, chaque pays garde ses spécificités locales. L'un dans l'autre, c'est l'Amérindien ou le Nègro-Africain qui est pris dans cet étouffement infernal de labeur avec ces différentes catégories dominantes que nous allons décrire à travers leurs représentations sociales.

⁶⁴ Voltaire, *op. cit.*, p.78.

Chapitre 2. Les représentations sociales de l'esclave au Canada

De la Grèce antique avec ses citoyens, métèques⁶⁵ et hommes non libres jusqu'à l'Afrique avec ses aristocrates, nobles et esclaves ; et particulièrement au Sénégal où « la société est divisée en esclaves et hommes libres⁶⁶ », l'esclave occupe toujours le bas de l'échelle sociale. Pourtant, son apport demeure considérable dans la vie de ces sociétés, qui lui confient pour la plupart du temps les tâches les plus dures. Dans cette stratification, ces sociétés ont nourri ou développé une certaine forme de représentations à l'égard de cet « être vulnérable », le considérant généralement comme la propriété d'un autre homme. Ce statut doit-il le confiner dans une posture d'obéissance aveugle à un maître ou le pousse-t-il à se rebeller pour changer son état ? C'est ce dilemme cornélien⁶⁷ qui hante l'esprit de l'esclave. D'un point de vue juridique et politique, il est perçu à la fois comme un être humain et un objet. Dès lors, Florence Burgat, dans *Esclavage et propriété*⁶⁸ décline cette vision : « Je m'attacherai à l'analyse des représentations de l'esclavage plutôt qu'à ses pratiques, celle du statut de l'esclave plutôt qu'à sa condition ». Ainsi, l'esclave canadien peut être appréhendé sous cet angle suivant trois modèles sociaux : l'esclave-marchandise, l'esclave-machine et la figure de l'esclave résistant.

2.1. L'esclave-marchandise

Selon *Le Petit Robert*, « la marchandise est une chose mobilière pouvant faire l'objet d'un commerce ou un objet mobilier destiné à la vente⁶⁹ ». Cette définition met en avant le caractère vénal de toute marchandise et de sa mobilité. Si l'esclave est assimilé à cette marchandise, il prend de « facto » tous les attributs de celle-ci, et perd en même temps toute sa part de dignité humaine. C'est dans cette veine que l'esclave pourrait être considéré comme un simple bien cessible et le maître propriétaire qui en possède, manifeste par-là un signe de richesse et de prestige social.

65 Le « métèque » est une personne chargée de maison et domiciliée en Grèce antique. Il est considéré comme un étranger et n'avait pas le droit de cité.

Dictionnaire, *Le Petit Robert*, Paris, Nouvelle Edition Millésime, 2013, p.1585.

66 Cheikh Anta Diop, *op. cit.*, p.12.

Les esclaves ou djam sont composés de djam-bour qui sont les esclaves du roi, de djam neg nday esclaves de la mère et de djam neg bây, esclaves du père.

67 Pierre Corneille, *Le Cid*, Paris, Editions Jean-Claude Lattès, 1988, Acte I, Scène VII, p.37. « En cet affront mon père est offensé. Et l'offenseur le père de Chimène ! ». Rodrigue, face à ce dilemme, est obligé de faire un choix entre se battre pour la sauvegarde de l'honneur de son père ou ne pas se battre pour maintenir l'amour de Chimène. Ce statut de l'esclave-marchandise et/ou esclave bête de somme met ce dernier dans ce genre de dilemme : obéir à son maître pour demeurer toujours esclave ou se révolter pour gagner sa liberté (l'esclave-résistant).

68 Florence Burgat, *Persée*, « Esclavage et propriété », 1998, p.11-30, https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1998_num_38_145_370414 [en ligne], consulté le 15/07/2018.

69 Dictionnaire, *Le Petit Robert*, Paris, Nouvelle Edition Millésime, 2013, p.1533.

2.1.1. L'esclave comme un bien cessible

L'esclave est un objet ou un bien. Autrement dit, il est considéré comme un simple produit « sans âme », vendable sur le marché au même titre qu'un vil objet de commerce. Cet objet détient en lui une valeur marchande appropriée en rapport avec les règles de fluctuations du marché. Dans le cadre de son échange, il n'y a aucune gêne à troquer, à vendre, à acheter ou à se procurer de ce bien, fut-il un « être humain », ni de la part du vendeur ni de l'acheteur et encore moins des autres acteurs.

En plus, l'esclave reste l'objet essentiel sur lequel porte cette vente. Du fait de son caractère de « meuble », il n'intervient nullement dans cette transaction qui est devenue une activité favorite et un monopole réservé aux trafiquants d'esclaves et négriers. Tous ces deux opérateurs de « bétail humain », sont mus par le même désir effréné de recherche de gain, qu'ils réalisent sur le dos de ce dernier. Cette position est renforcée par *Le Code noir* en son article 44 qui détermine davantage ce statut de « meuble » :

Déclarons les esclaves être meubles et comme tels entrer dans la communauté, n'avoir point de suite par hypothèque, se partager également entre les cohéritiers, sans préciput et droit d'aînesse, n'être sujets au douaire coutumier, au retrait féodal et lignager, aux droits féodaux et seigneuriaux, aux formalités des décrets, ni au retranchement des quatre quints, en cas de disposition à cause de mort et testamentaire⁷⁰.

L'évocation du statut de « meuble » que cet article confère à l'esclave, donne au maître le droit de propriété ainsi que tous les autres avantages patrimoniaux et extrapatrimoniaux liés à ce titre. C'est dans ce sillage que Florence Burgat, abordant le premier point de son article *Etre la propriété d'un autre*⁷¹, fonde sa pensée sur l'idéologie esclavagiste en vigueur dans l'Antiquité gréco-romaine et *Le Code noir* qui régleme l'administration de la justice, la police, la discipline et le commerce des esclaves noirs dans les colonies françaises.

Ces deux perceptions prouvent que l'esclave est une propriété exclusive de son maître tant du point de vue juridique que socio-économique. Florence Burgat abonde dans le même sens : « En tant qu'il est sa propriété, le maître peut exercer sur l'esclave le droit que la loi romaine fixe sur toute propriété, à savoir le droit d'en user et d'en abuser, c'est-à-dire la vendre, la donner ou la détruire « Jus utendi, abutendi⁷² ». Le maître blanc aux États-Unis et au Canada jouit d'un tel droit plus que les intermédiaires et les « kidnappeurs » africains (A., p.54). Mais, ces derniers sont souvent animés d'un engouement, doublé d'une furie à piéger et à capturer leurs

⁷⁰Lionel Sanz, *Du Moyen Congo A la République du Congo : Préhistoire et protohistoire*, « Le Code noir (1685) réglant la vie des esclaves dans les îles françaises », 19 Avril 2015, <http://dmcarc.com/le-code-noir-1685-reglant-la-vie-des-esclaves-noirs-dans-les-iles-francaises/>, [en ligne], consulté le 26/01/2019.

⁷¹ Florence Burgat, *Persée*, « Esclavage et propriété », 1998, p.11-30, https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1998_num_38_145_370414, [en ligne], consulté le 15/07/2018.

⁷² *Ibid.*, p.11-30.

semblables à l'intérieur du continent, qu'ils vendent aux négriers se trouvant sur les rives de « la grande eau » (A., p.54). Même si ce qu'ils gagnent est en deçà des profits qu'obtiennent les pontes négriers, ces « ravisseurs » ou « voleurs d'hommes » font le travail avec une extrême détermination au regard de leur maléfique arsenal déployé. C'est ce qu'Aminata semble nous montrer à travers ces mots : « Quatre hommes aux jambes puissantes armés jusqu'aux dents, sortirent d'un bosquet, [...], ils tenaient des cordes, des lanières de cuir et des couteaux, et un étrange morceau de bois de forme allongée, avec un trou à une extrémité » (A., p.40).

Egalement, au cours des traversées fluviales, « les ravisseurs payèrent les rameurs avec des coquilles de cauris » et Aminata « [se demandait] combien de cauris [elle valait] » (A., p.48). Grâce à cette interrogation, celle-ci est consciente de son statut de « bien » et imagine probablement le prix de son acquisition. Face à un tel fait, des questions peuvent surgir : Quel outrage manifeste de vendre une personne saine et sauve et qui est incapable de réagir ? Un être humain est-il à la limite cessible et jusqu'à quel prix ? Ces questions suscitent une réflexion sur le fondement et le sens des rapports entre les hommes.

Toutefois, les adeptes de ce commerce foulent au pied ces interrogations légitimes. Ils continuent leur pratique de fort belles manières en payant des taxes de transit aux rois véreux qui en exigent autant que la valeur de la marchandise. Aminata nous dresse une de ces scènes : « Pendant que nous mangions, nos ravisseurs négociaient avec les chefs locaux. Chaque chef exigeait un péage pour traverser son territoire. Tous les soirs, les ravisseurs s'adonnaient au troc et se chamaillent jusqu'à une heure tardive » (A., p.52).

Le couronnement de l'esclave en tant que bien cessible va trouver son paroxysme encore aux États-Unis et au Canada. En effet, la narratrice retrace cette vente d'esclaves à l'île de Sullivan en Caroline du Sud dès leur arrivée : « On nous rassembla sur une place devant un édifice en bois » (A., p.139), en évoquant la cupidité des négociants face aux « produits présentés », tout en prenant l'exemple de Biton qui est perché sur cette tribune de la désolation :

Quand vint le tour de Biton de grimper sur l'estrade [...], un toubab leva le pagne de Biton pour regarder son pénis ratatiné. Il remit le pagne en place et testa l'un de ses biceps [...], d'autres toubabs se hissèrent sur l'estrade, tâchèrent les joues de Biton, lui firent ouvrir la bouche et y enfoncèrent leurs doigts. Ils le tripotèrent partout, puis quittèrent l'estrade (A., p.140).

Toutes ces étapes de vérification et d'appréciation de ladite « marchandise » montrent l'intérêt alléchant que chacun porte à cet échange. Aminata met en exergue cette transaction faite à l'aide d'une « monnaie sonnante » contrairement aux cauris africains : « D'autres hommes échangeaient des pièces de métal rondes. Certaines étaient luisantes, d'autres mates. Elles n'étaient pas aussi attrayantes que les coquilles de cauris ou les bracelets de cuivre » (A., p.141).

Cette réalité est aussi relayée dans *L'Esclave* de Micheline Bail au marché d'esclaves de Manhattan, lors de l'achat de Marie-Joseph-Angélique par l'homme d'affaires canadien, François Poulain de Francheville. C'est ce que le narrateur met en exergue en ces termes :

Une grande bâtisse où régnait une alarmante agitation : c'était le marché à esclaves de Manhattan!-Pitié, maître ! Ne me vendez pas ! Avait-elle gémi d'une voix rauque, en se jetant à ses pieds. Block l'avait repoussée sèchement, puis l'avait saisie par le bras et trainée à l'intérieur, où une matrone mulâtresse lui avait ordonné de se taire et d'enlever ses vêtements. On l'avait sommairement lavée et, après que le maître eut discuté du prix à en tirer, on l'avait poussée sur une estrade où d'autres malheureux attendaient, complètement nus, qu'on veuille bien disposer d'eux » (E., p.17-18).

Le processus utilisé dans la vente aux enchères des compatriotes d'Aminata demeure le même que celui de Marie-Joseph-Angélique. Il y a l'exposition de l'esclave au milieu de l'estrade, sa valorisation par le vendeur, sa vérification par l'acheteur, sa mise en vente et son attribution définitive au maître le plus offrant. En revanche, François Poulain de Francheville dans *L'Esclave* semble ne pas être intéressé par l'étape de la vérification de sa future « propriété » et se contente uniquement de la belle présentation faite par son ancien maître flamand : « - Voici une magnifique négresse reproductive, [...]. Dix-huit ans, [...]. Et belle à damner un saint, [...]. Pièce d'Inde, messieurs, pièce d'Inde! » (E., p.18-19). L'œil de l'expert commercial et la parole séduisante d'un vendeur suffisent pour proposer un prix défiant toute concurrence pour acquérir une pareille esclave. C'est une des singularités de Francheville que Bail souligne dans ce passage :

Un homme enfin, qui ne l'avait pas touchée mais qui la regardait intensément, s'était approché. Il avait jeté tout d'un coup son prix et l'avait haussé par deux fois, pour s'entendre enfin proclamer propriétaire de cette « merveille », une « véritable aubaine » aux dires de Block. Neuf cents livres bien sonnées ! Le marteau était retombé trois fois et on avait eu peine à entendre le mot « adjugé », toute l'attention étant déjà tournée vers un couple de jolies négrittes aux yeux exorbités par la peur et qu'on venait tout juste de pousser à l'avant-scène » (E., p.19).

Par-là, Bail va plus loin que Hill en donnant le prix d'achat exact de Marie-Joseph-Angélique tandis que Hill préfère garder le silence, tout en laissant au lecteur la charge de deviner ce montant « en pièces de métal ». Est-ce une marque de pudeur à l'égard de l'être humain ou un refus implicite de considérer l'esclave comme un bien cessible?

Toujours est-il que l'esclave, où il se trouve (aux États-Unis et au Canada), est une propriété exclusive de son maître. Ce droit de propriété est institué par des textes juridiques en vigueur et renforcé par une idéologie dominante des maîtres. Quand vous en possédez un ou plusieurs dans une société esclavagiste, cela est un véritable signe de richesse et de prestige social.

2.1.2. Être propriétaire d'un esclave, un signe de richesse ou de prestige social

En établissant « La loi et le droit de propriété [...], l'institution de la propriété donne une réalité à l'inégalité [...] et instaure une inégalité artificielle [...]. Cette inégalité économique entraîne une servitude inévitable, le pauvre dépendant du riche pour sa subsistance⁷³ ». Si le fondement de cette loi trouve sa quintessence dans le monde bourgeois du XIX^e siècle, cette pratique de l'exploitation de l'homme par l'homme⁷⁴ est antérieure à cet âge. Peut-être que ce siècle l'a formalisée davantage avec des textes de lois.

En plus, cette pensée rousseauiste campe bien le débat sur l'origine juridique de l'inégalité entre les hommes : riche ou pauvre, seigneur ou serf, maître ou esclave et qui a d'abord une visée économique et ensuite sociale. Ainsi, le riche ou le maître du fait de sa position privilégiée et principal détenteur du « capital⁷⁵ » et des moyens de production, et le pauvre ou l'esclave caractérisé par son état de dénuement, est obligé de suivre et de subir les commandements du riche et ou du maître qui le met dans un perpétuel état d'assujettissement où il tire très peu son épingle du jeu dans cette vie de servitude.

Dès lors, le maître acquiert toute sa légalité que les lois et règlements de sa société lui confèrent, en lui accordant un statut spécial de privilégié. Celui-ci est renforcé par une forme de légitimité que le regard social attise avec toute la déférence accordée à ce « gentilhomme⁷⁶ ». Donc, la posture de propriétaire d'esclaves est un honneur autant qu'un plaisir pour les hommes épris de titres de noblesse et de grandeur sociale à l'instar des négriers, seigneurs, commerçants, hommes d'affaires et d'autres personnes influentes exerçant des fonctions étatiques élevées ou des professions libérales.

C'est dans cette foulée que Micheline Bail dans *L'Esclave* met en lumière ce fait : « Le nègre était rare à Montréal et considéré comme une denrée de luxe. Quelques gentilshommes, des familles de marchands ou d'artisans, certains prélats ou encore des communautés religieuses en possédaient » (E., p.32-32). Somme toute, ce titre en Nouvelle-France est synonyme de la détention d'un pouvoir symbolique ou d'un avoir substantiel. Ces deux traits distinctifs

⁷³ Annale, Les Intégrales de philo, Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Edition Nathan 2007, p.22.

⁷⁴ Hobbes dans *Le Léviathan*, "Homo homini lupus est" se traduit par « l'homme est un loup pour l'homme »

⁷⁵ Karl Marx, *Le Capital*, Paris, Flammarion, 1985.

⁷⁶ « Gentilshommes » : hommes nobles, cultivés et épris de bienséance. Ce sont ces valeurs cardinales que le classicisme mettait en *avant* au XVII^e siècle.

auréolent la place de choix qu'occupe le maître au perchoir de la pyramide sociale. Nous pouvons citer quelques personnalités dans *L'Esclave* de Bail.

D'abord, Madame Thérèse de Couagne de Francheville, femme d'affaires et fille d'un célèbre marchand à l'image de son entreprenant mari qui ose prendre des risques pour fructifier son empire financier. Elle est décrite comme une femme exemplaire et charitable au sein de sa communauté religieuse eu égard aux nombreuses offrandes et soutiens apportés aux personnes démunies.

Ensuite, « le sieur Vérendrye, monseigneur » dont le narrateur parle en ces propos lors de la tentative de révolte de ses esclaves : « Ce sont les esclaves du sieur Vérendrye, monsieur. Ils ont tenté un coup de force que nous avons tué dans l'œuf » (E., p.331).

Enfin, « Bellay (intendant) était amateur de femmes et des mauvaises langues racontaient qu'il avait pris de force plusieurs de ses domestiques et qu'il avait même un fort penchant pour l'Indienne... » (E., p.33).

Au regard de ces personnalités, avoir un esclave est synonyme d'opulence, de notoriété ou de puissance. Ce qui donne à cette frange de la population un respect et une considération de la part de la société et particulièrement de l'esclave soumis.

Cette réalité se confirme encore avec François Poulain de Francheville, lorsque ce dernier présente pour la première fois Angélique à la domestique Jeanne, qui doit s'occuper de son intégration dans le foyer : « Tu la dresseras au service, bon Dieu de bon Dieu ! Sais-tu bien qu'en Nouvelle-Angleterre chaque famille qui compte a au moins un nègre à son service ? Nous n'allons pas nous laisser damer le pion par les Anglais! Trancha François sur un ton qui n'appelait pas la réplique » (E., p.39). A travers cette déclaration, Francheville manifeste son désir ardent d'égaliser les Anglais qui étaient plus en avance que le peuple français vivant en Nouvelle-France dans cette « séduction sociale et mondaine ». L'autre élément qui ressort de cette citation est le caractère autoritaire du maître et le devoir d'obéissance de l'esclave. Même si le droit à l'expression est ôté strictement à Jeanne, cela ne lui a pas empêché de cogiter sur ce fait de mode qui taraude son esprit : « avoir son domestique noir, voilà bien une mode nouvelle...Qu'il ait la peau noire, blanche ou rouge, un serviteur n'est jamais qu'un serviteur. Allez donc comprendre quelque chose aux caprices des maîtres » (E., p.39-40). Une telle réaction d'une esclave noire de la trempe de la vieille Jeanne, qui se donne corps et âme chaque jour pour satisfaire et rendre les plus beaux et loyaux services au maître, est un signal fort et

pathétique de son sort et de tous les autres « damnés de la terre⁷⁷ » dont la négritude de Césaire fait cas en parlant des hommes opprimés : « homme-juif, homme-pogrom, homme-de-Harlem...⁷⁸ ».

En outre, elle souligne la prise de conscience de l'esclave, de la risée que le maître porte sur lui, du fait de sa position sociale rabaissée. Au contraire, un contraste se dégage entre le niveau élevé de prestige social dont fait montre le maître et la bassesse de l'esclave. En principe, toute « haute société » doit être garnie de bons comportements et non les moindres. N'est-elle pas une critique voilée et voulue par Bail pour montrer que ce prestige social dû à l'avoir ou au pouvoir n'est que leurre et leur nourris par le maître pour mieux apprivoiser l'esclave?

Dans *Aminata*, Lawrence Hill ne parle pas de façon formelle la possession de l'esclave comme fait de mode durant cette période, mais garde la même idéologie sociale qui met en avant l'argent et la propriété. Ainsi, la capacité à détenir et à prendre en charge un ou des esclaves dans sa maison ou dans ses domaines, rehausse votre rang. Trois exemples peuvent être apportés pour illustrer ce phénomène.

Monsieur Appleby est le premier maître qui a acheté Aminata dès son arrivée à New-York et voici sa deuxième acquisition : « Appleby acheta une esclave appelée Sally » (A., p.200). Ce qui prouve qu'il a assez de moyens financiers et de pouvoir. Il va même « [interdire] à ses Noirs de se marier » (A., p.212), d'où la manifestation de son autorité face à ses « biens ».

Solomon Lindo en est un autre : « C'est le nouvel inspecteur de l'indigo pour toute la province de Caroline du Sud » (A., p.205). Il est la seule personne habilitée à coter tout l'indigo produit dans cette localité à la bourse de New-York et partout ailleurs. C'est lui qui va acheter Aminata des mains de son ancien maître Robinson Appleby. Sa fonction lui donne une grande responsabilité et une influence auprès des planteurs et de l'administration.

William King est le grand négociant ou marchand : « c'est lui qui gère pratiquement tout le commerce des esclaves à Charles Town » (A., p.207). Si Micheline Bail s'intéresse aux personnalités de la Nouvelle-Ecosse, Lawrence Hill met le focus sur celles de New-York.

Au total, avoir un esclave en Amérique (États-Unis et Canada) est une marque de richesse ou de prestige social. Pour préserver ce confort, le maître exige à l'esclave une productivité excessive qui le transforme en une véritable machine ou « bête de somme ».

77 Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Paris, Editions Maspero, 1961.

78 Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence Africaine, 1983, p.20.

2.2. L'esclave-machine ou « la bête de somme »

L'homme est chassé du jardin céleste où il vivait heureux et sans travail selon les religions du livre⁷⁹. Il se retrouve sur terre avec une exigence de travailler pour vivre ou survivre comme le dit cette parole biblique : « A la sueur de ta face, tu mangeras ton pain, jusqu'à ce que tu retourneras à la terre dont tu as été tiré, car tu es poussière et tu retourneras à la poussière⁸⁰ ». Son existence va traduire en actes concrets ce fardeau de la désobéissance divine. Cette punition semble plus trouver son point d'ancrage sur le personnage de l'esclave que les autres. Au Canada, le Noir et l'Indien vivent au quotidien cette martyre. Dès lors, l'esclave se définit essentiellement par le travail, attribut qui donne sens à sa vie selon le regard médusé du maître. Il est obligé de travailler sans relâche pour vivre, non pas dans le bonheur de jouir du fruit de son labeur mais plutôt de répondre aux aspirations de son propriétaire. Ainsi, le travail de l'esclave devient un droit à la vie ou une nécessité de survie.

2.2.1. Le travail de l'esclave, un droit à la vie ou une nécessité de survie

Suivant l'environnement de vie de l'esclave et les injonctions qu'il doit répondre de la part de son maître, l'esclave ne vit pas mais il survit car n'ayant aucune maîtrise sur le cours normal de sa vie. Donc travailler pour survivre ou survivre pour travailler, tel un leitmotiv qui hante le vécu quotidien de l'esclave et va jusqu'à sonner un coup de glas dans son existence atypique. Ainsi, l'esclave ne connaît que très peu de sommeil car se levant « avant l'aurore par le claquement du fouet du commandeur⁸¹ », pour se mettre au service exclusif de son maître et n'arrête son labeur qu'au coucher du soleil. Il y a des fois où il ne peut se libérer que tard dans la nuit après avoir effectué « 17 à 19 heures de travail par jour⁸² ». C'est ce que Jean Meyer explique à cet effet sur le coucher tardif des esclaves à la suite de leur dure journée de travail : « Il est près de minuit », [l'heure pendant laquelle les esclaves] peuvent se jeter sur les paillasses de paille de manioc qui leur servent de matelas⁸³ ».

Dès lors, le travail de l'esclave est-ce vraiment un droit à la vie au sens juridique du terme où l'individu peut jouir, exercer ou non cette prérogative sans contrainte aucune et dans le respect de la liberté de l'autre ou une nécessité de survie? L'esclave est circonscrit dans un carcan où il ne bénéficie d'aucun privilège, ni de choix. Il est contraint d'exécuter à la lettre les demandes de son maître, sinon il paiera de son refus. L'esclave est loin d'être un homme libre pour exercer

79 « Les religions du livre » font allusion aux trois religions révélées : le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam. Chacune d'elles a un livre saint : la Thora, La Bible et le Coran.

80 Gerhard Von Rad, *La Genèse*, Genève, Editions Labor et Fides, 1949, p.84-85.

81 Jean Meyer, *op. cit.*, p.78.

82 Mario Maestri, *L'Esclavage au Brésil*, Paris, Edition Karthala, 1991, p.69.

83 *Ibid.*, p.78.

pleinement un droit. Peut-être que son seul droit est figé dans l'obéissance du maître pour assurer sa survie. Donc, son droit à la vie ou sa nécessité de survie paraît être la même chose pour cet homme à l'image de la face d'une même médaille, dont l'endroit et le revers sont unis et identiques. Même si de façon apparente le droit à la vie et la nécessité de survie font bloc, celle-ci semble gagner le pas sur l'autre, parce que l'esclave échange sa force de travail en compensation avec sa survie.

Dans *Aminata*, Georgia ne cesse de dénoncer le caractère infernal de ce travail :

Nous devons travailler « tout temps, tout temps, tout temps » [...] six jours sur sept. Il y avait les cochons à nourrir et à tuer. Il y avait les poules à pousser pour prendre leurs œufs, le savon à fabriquer avec de la cendre et de la lessive, les vêtements à laver et à repriser. Robinson Appleby, le chef toubab, était absent la plupart du temps, et sa femme ne l'accompagnait que rarement quand il venait à la plantation (A., p.159).

La longueur du temps de travail, la diversité des tâches à accomplir ainsi que les différents rôles que joue l'esclave au sein de la maison du maître et dans la plantation, montrent à suffisance que celui-ci est similaire à une « bête de somme » qui déploie sa subséquente énergie pour mettre son propriétaire à l'abri du besoin et attend de retour une pitreuse pitance de subsistance.

Au cours de ce travail, l'esclave troque son physique pour se maintenir physiquement, seul moyen dont il dispose pour espérer allonger ses jours, sinon c'est le trépas qui sonne à l'horizon. Dans ce décor de travail forcé, l'esclave s'oublie. Son temps est confondu à celui de son maître ou s'il en dispose, c'est très peu et surtout accompagné d'une surveillance visible ou invisible.

Par conséquent, le travail de cette « bête de somme » est-elle différente d'une machine? La réponse à cette question coule de source parce qu'il y a une ressemblance dans le traitement de l'un et de l'autre. Toutes les deux ont une même finalité, produire pour le maître/propriétaire ou le satisfaire. Si l'esclave reçoit du gîte pour se toiser et du couvert pour s'alimenter et se maintenir en vie, la machine exige autant en termes de carburant ou d'énergie pour son fonctionnement et des moyens d'entretien pour sa sauvegarde. La seule différence entre l'esclave et la machine est que, le premier détient une conscience et une âme, siège d'une intelligence et d'une sensibilité et la deuxième ne les a pas, car elle est mécanique, statique et incapable de changer un jour le cours de son existence.

Ce constat du travail comme exigence pour la vie ou la survie de l'esclave trouve de nombreux exemples dans *L'Esclave* avec des particularités. Francheville, au retour de son voyage de New-York, une cérémonie d'accueil est organisée à son honneur par sa femme Thérèse. La narratrice décrit cette ambiance : « Jeanne, une servante âgée mais d'apparence robuste, décida d'en verser

aussi une rasade aux deux indiennes et à Kawindalé » (E., p.37). Thérèse joue le jeu en laissant aux domestiques le temps de trinquer un tout petit peu. Au bout d'un court instant, sa rage ne se fait pas attendre et elle vociféra ainsi : « -Finie la fête! A vos chaudrons, maintenant! » (E., p.38). Selon cette dernière, l'esclave ne doit pas se départir de son travail sous aucun prétexte, sinon c'est le début de la paresse ou du laisser-aller car l'esclave est fait pour travailler.

En sus, cette maîtresse donne des instructions à Jeanne pour s'occuper de cette nouvelle venue (Angélique) en l'initiant aux tâches qui l'attendent : « Tu la dresseras au service, bon Dieu de bon dieu! » (E., p.39). L'usage du mot « dresseras » illustre encore le statut de l'esclave, qui ne doit pas recevoir une éducation pour développer ses facultés latentes et les mettre à son profit dans le cadre de sa socialisation mais un dressage à l'instar de tout animal sauvage à domestiquer. Tous les moyens sont bons pour atteindre cet objectif et le moyen le plus usité est « le fouet qui [doit battre] la mesure⁸⁴ » à tout bout de champs.

Notamment, dans un entretien que Jeanne a eu avec Angélique, celle-ci lui explique ce qu'elle faisait comme travail avec ses anciens maîtres : « Je nourrissais les chevaux. Et puis je récurais les écuries, la soue et le poulailler. Je nettoyait les latrines et je vidais les pots de chambre. Et je faisais ce qu'on me demandait de faire, selon les besoins » (E., p.43). Ainsi, la multiplicité des tâches à faire pour l'esclave demeure similaire partout dans la maison du maître et dans ses terres (domaines ou plantations).

D'ailleurs, Jeanne qui dresse Angélique dans ce métier, ploie dans une fatigue stressante que la narratrice nous commente en ces mots : « L'après-midi était encore jeune et pourtant Jeanne était épuisée. La journée d'hier avait été éprouvante, et ce matin encore madame l'avait durement réprimandée. A cause toujours de cette fugue de la louve » (E., p.43). La position de doyenne des esclaves qu'occupe Jeanne et la charge de responsable des domestiques qui pèsent sur ses épaules font que son travail n'a pas de répit. Elle peut être l'un des prototypes de cette bête de somme ou machine malgré sa vieillesse.

Bref, le travail de l'esclave est un droit à la vie et ou une nécessité de survie. Mettant en avant ses potentialités physiques, l'esclave donne une partie de son énergie en échange d'un simple gîte et d'un misérable couvert. Ce rabaissement de l'esclave au stade de machine ou de « bête de somme » ne le place-il pas parfois dans des conditions deshumanisantes?

84 Jean Meyer, *op. cit.*, p.57.

2.2.2. La déshumanisation de l'esclave

L'homme est un être vivant qui se définit par sa raison. Faculté innée qu'il utilise et qui se renforce au cours de sa vie, lui permettant de se singulariser des autres êtres vivants et de recevoir la qualité d'« être humain ». Cet être humain a une sensibilité à éprouver, une fierté à manifester, une dignité à préserver et un ensemble de valeurs cardinales à incarner.

Cependant, le processus de l'esclavage apparaît comme un système bien conçu par les dominateurs et mettant à nu les caractéristiques de l'humain, particulièrement chez l'esclave. Cette faculté de raisonner, de jouir de son âme et de disposer de toutes les potentialités latentes de l'être, est refusé complètement ou accepté partiellement par le maître. Le seul rapport entre le maître et l'esclave est celui du travail. Dans ce rapport, il y a une frontière qui se crée entre la posture du maître et celle de l'esclave. Le maître se situe au-dessus de l'esclave et ayant souvent un regard de mépris à son égard, car détenant la puissance et la jouissance à l'image de l'histoire du corbeau racontée dans *Les Fables*⁸⁵ de Jean de La Fontaine, qui était perché sur un arbre et raillait le renard se trouvant en bas.

En d'autres termes, l'esclave, qui se voit dénier son intelligence, est incapable d'user de sa ruse pour renverser la tendance. Le maître, par une sorte de manie consubstantielle à son statut, continue à matérialiser sa suprématie sur sa propriété (esclave), tout en le confinant à une place habituelle de dépendance, pour que le processus de déshumanisation soit pérenne. En effet, l'esclave est rabaissé, déshumanisé et réduit à néant. C'est le travail qui le définit et non le contraire. Celui-ci devient par ce biais « une chose » qui doit produire des services et des choses à son maître. Cette « chose » porte aussi en elle, un fardeau au quotidien, lui permettant d'être dans le sillage de rendre son propriétaire « maître et possesseur⁸⁶ ». C'est dans cette perspective capitaliste que Freidrich Engels pense que : « Le travail est la source de toute richesse et la mesure de toutes les valeurs⁸⁷ ». Cette position semble trouver ses fonds baptismaux bien avant l'avènement du capitalisme au XIX^e siècle entre ouvriers et bourgeois. Si, l'ouvrier vend sa force de travail en échange à un salaire si minime soit-il, chez l'esclave, il n'y a pas de salaire, ni d'émolument, encore moins de gratification. Le maître est le principal possesseur de « tout » ; tout est au maître et tout revient au maître. Il est la clé de voute de tout ce que l'esclave fait en termes de gain, profit ou rendement, car ce dernier n'est pas une personne à part entière mais plutôt une personne entièrement à part du fait que sa qualité d'homme est dépréciée. Cette forme

85 Jean de La Fontaine, *les Fables*, Paris, Pocket Classique, 1998, livre premier, Fable II, Le Corbeau et le Renard, p.54.

86 René Descartes, *Discours de la méthode*, Paris, Classique Hachette, 1997, p.67. (Sixième partie)

87 Karl Marx, *Le Capital*, Paris, Flammarion, 1985, p.263.

de bannissement de l'« être esclave » au profit de « son physique », est semblable à la machine ou à une « bête de somme ». L'analogie qui se crée entre ces deux instruments de travail est révélatrice de toute la perte d'humanité dont celui-ci fait montre. La machine comme « la bête de somme » ne voit leur existence que dans l'accomplissement des ordres de leur propriétaire au même titre que l'esclave.

Au de-là de cet état qui « dénature » l'esclave de sa sulfureuse substance, des moments pathétiques peuvent être utilisés à titre illustratif pour témoigner de ces atrocités, qui sont actuellement considérées par la D.U.D.H⁸⁸ comme une pure atteinte à la dignité humaine et une violation flagrante des droits humains les plus élémentaires et inaliénables⁸⁹. D'abord dans *Aminata*, ce personnage éponyme de Hill raconte l'effroyable scène du marquage au fer :

Quand vint mon tour, je m'abandonnai à leur brutalité à leur puanteur. Ils m'amènèrent au coin du marquage. Leur outil de métal tordu ressemblait à un insecte géant. Quand ils l'approchèrent de moi, je déféquai. Ils visèrent un point situé à un doigt au-dessus de mon mamelon droit et pressèrent l'outil contre ma peau. L'odeur de ma chair qui brûlait emplissait mes narines. C'était comme si des vagues de lave bouillante avaient traversé mon corps. Les gens qui me retenaient me lâchèrent. Mais je ne pouvais penser qu'à la brûlure et à la douleur. Je ne pouvais plus bouger. J'ouvris la bouche, mais aucun son ne sortit (A., p.73).

Ce marquage au fer est une illustration du non-respect de la dignité de l'esclave considéré comme un simple bétail. Chaque maître-acheteur doit imprimer ses initiales à ses « biens » avant le mouillage pour éviter la confusion et faciliter la récupération à destination. Ensuite, une journée de marche est décrite en ces termes par la narratrice avec un spectacle désolant : « Nous marchâmes toute la journée. Sans eau. Sans nourriture. Sans pause pour nous soulager. Si vous ne pouviez-vous retenir, vous faisiez vos besoins en marchant. L'urine glissait sur vos jambes écorchées et brûlait votre peau crevassée » (A., p.145). Même les besoins naturels et élémentaires de l'esclave sont bafoués et aucune de ses dignités n'est respectée.

Enfin, Aminata évoque la brutalité avec laquelle elle est montée sur le négrier pour la première fois : « Quand on me fit monter sur la passerelle et qu'on me jeta comme un sac de grains sur

88 Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 Décembre 1948, Article Premier : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.<https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/> [en ligne], consulté le 13/05/2019.

89 Article 2 de la Convention internationale relative à l'esclavage de Genève du 25 septembre 1926 : « Les Hautes Parties contractantes s'engagent, pour autant qu'elles n'ont pas déjà pris les mesures nécessaires, et chacune en ce qui concerne les territoires placés sous sa souveraineté, juridiction, protection, suzeraineté ou tutelle :

a) A prévenir et réprimer la traite des esclaves;
b) A poursuivre la suppression complète de l'esclavage sous toutes ses formes, d'une manière progressive et aussitôt que possible ».

le pont du navire des toubabs » (A., p.77). Toutes ces scènes d'horreurs et d'atrocités sur l'esclave atteignent leur paroxysme avec le viol d'Aminata :

Appleby me poussa le long d'un couloir, puis dans une chambre, m'arracha mon vêtement, déchira en deux mon foulard à rayures rouges et me jeta sur le lit [...]. Il me gifla [...]. Il me bâillonna d'une main, m'immobilisa avec sa poitrine et commença à déboutonner son pantalon de l'autre main. Il pesait de tout son poids sur moi. Je sentais sa peau moite, sa sueur. Il puait. « C'est qui ton maître ? demanda-t-il. [...] Devais-je faire la morte et attendre que le tout soit fini? J'essayai de garder mes cuisses bien serrées, mais il les écarta avec ses mains. Il possédait déjà mon travail mais, avec son membre tout raide et gonflé, il allait me posséder tout entière [...]. Il se leva, releva son pantalon et disparut » (A., p.197-198).

A travers ces exemples cyniques qui heurtent les consciences et mettent à rude épreuve la dignité humaine dans *Aminata*, Micheline Bail dans *L'Esclave* embouche la même trompette avec des spécificités lors de la tentative d'Angélique de se sauver de la « Marie Galante » :

Francheville l'attrapa de justesse au moment où elle allait passer par-dessus bord. De peine et de misère et en jurant à haute voix, il parvint à la trainer vers l'entrepont, où il la lia solidement à un poteau de charpente. Il serra si fort ses nœuds que « cette fois se dit-il, seul le diable pourrait la libérer de pareilles entraves ». La malheureuse se mit à hoqueter et à régurgiter de maigres jets de bile qui dégoulinèrent sur sa chemise crasseuse. Transie, brisée par la peur de mourir et souhaitant en même temps en finir, afin d'échapper à l'enfermement et au cruel mal de mer qui la tourmentaient depuis des semaines (E., p.14).

Angélique est traitée au même titre qu'une bête qui voudrait échapper de son enclos et dont son propriétaire renforce sa sécurité pour bien la garder en vie avec toute la hargne qui s'impose.

En outre, la déshumanisation de l'esclave est apparente lorsque Thérèse veut mettre fin à l'inconduite d'Angélique en lui admonestant une correction : « Thérèse abandonna sa cravache et se jeta sur son esclave à pleins mains. Sachant qu'il ne fallait pas toucher ses maîtres sous peine de mort, Angélique se recroquevillait pendant que Thérèse la lacérait avec ses ongles et lui tordait cruellement le bras » (E., p.212). Tel un animal féroce qui s'agrippe sur sa proie avec toute sa force. Angélique vit encore cette déshumanisation dans le cachot après l'avoir désignée coupable de l'incendie de Montréal : « ses fers aux pieds la faisaient souffrir, mais encore que l'inactivité, qui la livrait tout entière au froid et à l'humidité » (E., p.455). De surcroît, un autre moment de sévices est noté avec l'usage « d'une technique très ancienne qui sert à délier les langues. On appelle cela des brodequins » (E., p.485) pour la pousser à avouer son acte délictuel ainsi que son complice pendant « la question préparatoire » et la « question préalable⁹⁰ ».

En somme, le statut d'esclave rime avec déshumanisation. Mais quelle que soit l'ampleur de celle-ci, l'esclave va manifester tôt ou tard son désir de révolte pour conquérir sa liberté.

90 « La question préparatoire » est utilisée pour arracher un aveu pendant le procès tandis que « La question préalable » est faite pour obtenir révélation des complices avant la mise en mort (E., p.550).

2.3. La figure de l'esclave résistant

L'esclave, à qui le maître a refusé sa dignité, tente de la retrouver quel que soit le risque à braver ou le prix à payer. Dans cette volonté de briser les chaînes de l'oppression et d'arracher définitivement sa qualité d'humain usurpée, bon nombre de moyens et d'artifices sont utilisés pour humer soit l'air de la liberté soit périr à jamais pour rejoindre les mânes des ancêtres parce que « l'âme retrouve toujours ses origines⁹¹ ». C'est cette obsession de révolte que Barbara-Chase Riboud réanime dans *Le nègre de l'Amistad* avec Joseph Cinque, organisateur de la mutinerie de ce négrier qui avait échoué à New-York et dont le procès fait tilt dans l'histoire de l'esclavage:

A la prison, Joseph Cinque avait été séparé des autres captifs. [...]. C'était son obsession de la liberté qui les avait condamnés à subir le pire sort qui soit : mourir loin de la terre de leurs ancêtres, séparés de leur famille, de leur peuple, dans un pays dont ils ne connaissaient pas la langue, sans une oreille amicale pour les écouter, sans une main secourable à laquelle s'agripper⁹².

En effet, l'esclave résistant est en perpétuelle posture de reconquête de sa liberté à l'intérieur du giron de son maître ou loin de sa vue dans la voie du « chemin de fer clandestin⁹³ ».

2.3.1. L'esclave à la conquête de la liberté

Arracher quelqu'un de force à son terroir natal équivaut à un sevrage brutal, une rupture inopinée voire une mort dans l'âme. Ce dernier ne peut nourrir à l'endroit de son bourreau une multitude de sentiments désagréables et d'actes séditieux, allant de la haine au meurtre en passant par une panoplie de révoltes, d'insubordination, de sabotage, etc. Tous les moyens sont bons pour répondre à l'affront. L'esclave qui subit ce sort est comparable à un fauve qui « doit bondir sur sa proie et la dévore⁹⁴ », principe naturel de tout être vivant pour sauvegarder sa vie et assurer sa sécurité face à un agresseur. Cet instinct grégaire prédispose l'esclave ou certains de leurs proches à se révolter dès les premières heures de la capture. C'est le cas du père d'Aminata qui a livré un combat sans merci face aux « voleurs d'hommes » qui voulaient s'emparer de sa fille et de sa femme : « Les ravisseurs se mirent à crier. Papa courut vers moi. Il donna un coup de couteau à l'homme qui tenait ma lanière, lui faisant une entaille profonde au bras. L'homme glissa au sol en gémissant de douleur [...]. Une explosion sortit du bâton et

91 Kangni Alem, *op. cit.*, p.232.

92 Barbara Chase-Riboud, *Le Nègre de l'Amistad*, Paris, Editions Albin Michel, 1989, p.104-105.

93 « Le chemin de fer clandestin » était un réseau secret d'abolitionnistes qui aidaient les Afro-Américains à fuir l'esclavage dans le Sud des États-Unis vers les États libres du Nord et le Canada. Il était le plus important mouvement antiesclavagiste d'Amérique du Nord. De 30 000 à 40 000 fugitifs ont trouvé refuge en Amérique du Nord britannique (Canada). <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/chemin-de-fer-clandestin> [en ligne], consulté le 05/04/2019.

94 Wole Soyinka ne partage pas la vision pacifique de la négritude senghorienne. Il est adepte d'une négritude beaucoup plus virulente à l'image du lion qui bondit sur sa proie pour manifester sa force et toute sa prégnance.

projeta papa sur le dos » (A., p.44). Barbara Chase-Riboud aborde cette révolte dans *L'Amistad* en spécifiant les moments choisis pour passer à l'acte :

Au cours des premières vingt-quatre heures, un esclave sauta par-dessus bord, un autre se brisa volontairement le cou avec ses propres chaînes. Ces deux suicidaires inquiétèrent beaucoup Joshua McClapp. Les révoltes, il le savait d'expérience, éclataient toujours au début ou à la fin d'une traversée⁹⁵.

Cette tendance se poursuit dans les mutineries souvent fréquentes sur le pont du navire au cours du voyage. Chase-Riboud nous en fait cas en insistant sur la bravoure de cet homme :

Sengbe Pieh sauta sur le capitaine et le frappa avec une telle violence qu'il lui fendit le crâne en deux. Puis, sans perdre un instant, il se lança à la poursuite des marins qui s'enfuyaient en criant « Au meurtre ! », « Mutinerie ! ». Dans leur affolement, ils avaient du mal à se frayer un chemin car à présent, tous les esclaves déferlaient sur le pont. Pour en finir, ils préférèrent sauter par-dessus bord dans l'océan battu par la pluie⁹⁶.

Pour illustrer davantage ces révoltes, le soulèvement des esclaves de Saint-Domingue peut être convoqué avec l'ancien esclave affranchi, Toussaint Louverture, qu'Edouard Glissant considère comme le « Spartacus noir » et qui a mené une résistance contre l'armée française :

Dans la nuit du 22 au 23 août 1791 éclate une violente insurrection à [Saint-Domingue](#), colonie française des Antilles. Esclaves noirs et affranchis revendiquent la liberté et l'égalité des droits avec les citoyens blancs. C'est le début d'une longue et meurtrière guerre qui mènera à l'indépendance de l'île ; la plus grande révolte servile de l'Histoire... et la seule qui ait réussi⁹⁷.

Pour ne pas oublier ces « Conquérants de la nuit nue⁹⁸ » qui ont su dire non à l'oppression, Aimé Césaire leur rend hommage en disant : « La négraille aux senteurs d'oignon frit retrouve dans son sang répandu le goût amer de la liberté. Et elle est debout la négraille⁹⁹ ». Donc, cette colonie est le premier Etat noir à prendre son indépendance le « 1 janvier 1804¹⁰⁰ ». Ce soulèvement est à l'origine de la première abolition de l'esclavage en 1794 dans « l'Empire [français] : Les Antilles, en Guyane et à la Réunion¹⁰¹ ». Cependant Napoléon Bonaparte est revenu sur cette loi en instituant de nouveau cette pratique en 1802.

De même, ces genres d'insurrection sont récurrents là où les esclaves semblent prendre conscience de leur misérable sort. A Rome, pendant l'Antiquité, le gladiateur Spartacus décrit

95 Barbara Chase-Riboud, *op. cit.*, p.37.

96 *Ibid.*, p.77.

97 Joseph Savès, *Le média de l'histoire*, « 22 août 1791, Révolte des esclaves à Saint Domingue », 2019, https://www.herodote.net/22_aout_1791-evenement-17910822.php [en ligne], consulté le 17/06/2019.

98 Edouard Glissant, *Les Indes, in Poèmes complets*, Paris, Gallimard, 1956, p.155.

99 Aimé Césaire, *op. cit.*, p.54.

100 Jean Meyer, *op. cit.*, p.107.

101 *Ibid.*, p.105.

comme un « brillant homme d'exception¹⁰² », s'est vengé pour obtenir sa liberté et celle des « esclaves, exécutant les besognes ordinaires, permettaient aux véritables citoyens de s'occuper d'autres choses, dont la guerre, la philosophie, la politique et la science¹⁰³ ». A cet effet, Christian Delacamagne dit : « l'insurrection conduite par Spartacus a provoqué chez les possédants romains, une immense frayeur, tant pour la rapidité avec laquelle elle s'est propagée que la solidarité qu'ont manifesté avec les esclaves¹⁰⁴ ». Ce phénomène est vécu aussi dans le monde musulman qui « semble avoir connu la plus grande révolte d'esclaves attestée à l'époque médiévale. Les Zanj, esclaves noirs employés à de durs travaux agricoles dans le sud de la Mésopotamie se révoltent en effet vers 870 sous l'impulsion [...] d'Ali Ben Mohammed¹⁰⁵ ». Cette propension de révolte se lit dans *L'Esclave* de Bail où, selon Angélique, « la révolte au cœur et obsédée de liberté, était de la même pâte » (E., p.263). Cette esclave y est présentée comme maîtresse dans cet art du refus et le dialogue qu'elle a avec César à Gamelin le montre :

-On nous croiera un jour. J'ai entendu mes maîtres en parler entre eux. Nous sommes promis l'un à l'autre, Angélique. Fais-toi à l'idée. Moi, ça va m'aller comme un gant.
-Espèce de coq de basse-cour ! Ne te fais pas trop d'illusions, César à Gamelin. On ne me croiera pas sans mon accord [...]. Il faut mon consentement et tu ne l'auras jamais. Tu m'entends? Jamais (E., p.164-165).

Pourtant, les prémices de révolte qui animent le cœur d'Angélique sont très tôt décelés par sa maîtresse et qui met en garde son entourage : « Cette négresse est une forte tête. Sa nature est mauvaise, méfiez-vous... » (E., p.299). Quant à Hill dans *Aminata*, il évoque ce fait de façon passive, avec plus de diplomatie même si cette dernière nourrit un sentiment d'attraction-répulsion envers ses maîtres : Appleby et Lindo. Le fort mental et la conduite raisonnée de cette héroïne sont possibles que grâce à un socle de valeurs reçues auprès de ses aimables parents, son riche parcours et ses différentes expériences : accoucheuse, enseignante, secrétaire, facilitatrice etc. Ceci est d'autant plus renforcé par les paroles du « violoncelle d'Adonis Thomas [qui murmuraient] à l'oreille de son âme. Ne perds pas Espoir, disait-il. Toi aussi, tu peux réaliser quelque chose de beau, mais tu dois d'abord conquérir ta liberté » (A., p. 296).

En définitive, la révolte est un moment qui témoigne le désir ardent de l'esclave de retrouver sa dignité bafouée et sa liberté. Elle peut se réaliser encore sous la forme d'un marronnage.

102 Alexandre Lemay, *Le passé composé*, « Spartacus, Un soulèvement d'esclaves peu ordinaire », n°1, vol 1, 2000, <http://www.cvm.qc.ca/encephi/Syllabus/Histoire/Passecompose/Spartacus.htm> [en ligne], consulté le 17/06/2019.

103 *Ibid.*,

104 Christian Delacamagne, *op. cit.*, p.85.

105 *Ibid.*, p.121.

2.3.2. Le marronnage ou le symbole d'une reconquête de la dignité humaine

Jean Meyer souligne dans *Esclaves et Négriers* qu'en « Outre la révolte, il n'existe que peu de moyens d'échapper à l'esclavage : l'affranchissement en était un ; il en était un autre ; la fuite¹⁰⁶ ». Intéressons-nous à ce deuxième moyen usité par l'esclave qui veut rompre avec véhémence les liens de l'asservissement. La fuite peut être individuelle ou collective selon l'engagement de l'esclave ou des esclaves, l'endroit, le moment choisi et l'attitude du maître. En ce qui concerne la fuite collective, « Des esclaves affranchis et des Blancs mettent sur pied le « chemin de fer clandestin », une organisation secrète qui trace des itinéraires de fuite¹⁰⁷ » allant jusqu'à former un ensemble de contrées nommées « Quilombos¹⁰⁸ » au Brésil et dans les Antilles : Surinam, Jamaïque et Guyane pour ne citer que ceux-là.

A cet égard, Aminata donne une preuve de cette pratique au Canada lorsqu'elle affirme : « à Birchtown, étions passés maîtres dans l'art de cacher les fuyards et de les intégrer parmi nous comme si nous formions une grande famille » (A., p.382).

Ce phénomène est plus connu sous le vocable de « marronnage » ou la figure du « nègre marron¹⁰⁹ » dont Lucien Peytraud tente d'expliquer son origine et sa signification :

Le nom de marron vient de l'espagnol Cimarron, qui veut dire sauvage ; et ce mot de cimarron lui-même paraît venir de symarron, nom d'une peuplade située autrefois entre Nombre-de-Dios et Panama, qui, s'étant révoltée contre les Espagnols, fut réduite par eux en esclavage. On appela donc nègres marrons les esclaves insoumis qui, pour échapper à la servitude ou aux mauvais traitements, s'en fuyaient de l'habitation de leur maître et allaient chercher un refuge dans la forêt ou dans la montagne¹¹⁰.

Nous distinguons deux types de marronnage : le petit marronnage et le grand marronnage. Le premier correspond à une petite fugue de l'esclave qui est excédé par les durs travaux domestiques ou champêtres et qui veut se libérer tant soit peu de ce fardeau un petit moment. Cette escapade peut durer des heures, des jours ou des semaines mais celui-ci ne va pas trop loin de la résidence du maître. C'est une forme d'errance inopinée, sans un grand projet fugitif et bien planifié. Ce fugitif est souvent repérable et traqué ; « le royaume du fouet¹¹¹ » fait son travail pour le corriger et dissuader les autres esclaves.

106 Jean Meyer, *op. cit.*, p.105.

107 *Ibid.*, p.107.

108 « Quilombos » désignent les localités que les esclaves fugitifs ont créées pour être loin de l'emprise de leur maître. Autrement dit, communautés d'esclaves fugitifs.

Mario Maestri, *L'Esclavage au Brésil*, Paris, Editions Karthala, 1991, p.160.

109 Jean Meyer, *op. cit.*, p.107.

110 Lucien Peytraud, *L'Esclavage avant 1789*, Collection Histoire de L'Esclavage aux Antilles, Paris, Emile Desormeaux, 1993, p.343-344.

111 Jean Meyer, *op. cit.*, p.99.

Le deuxième commence à partir d'un constat d'absence d'un mois, d'un esclave fugitif et que son maître a pris le soin de le déclarer auprès des autorités judiciaires. Ainsi, l'article 38 du *Code noir* nous livre les dispositions légales et les sanctions prévues pour ce genre de cas :

L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois, à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lis sur une épaule ; s'il récidive un autre mois pareillement du jour de la dénonciation, il aura le jarret coupé, et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule ; et, la troisième fois, il sera puni de mort¹¹².

Par conséquent, cette fuite se différencie de la première par son caractère organisé et la ferme volonté de l'esclave de partir le plus loin possible pour ne plus revenir. En effet, l'esclave en fuite constitue une perte pour son maître qui a investi pour l'acquérir. C'est la raison pour laquelle le propriétaire fait appel à la maréchaussée et même à des chasseurs de prime, accompagnés pour la plupart de leur horde de chiens renifleurs pour retrouver les traces ou dénicher le lieu de cachette de l'esclave fugitif. Si ce dernier est retrouvé, une sanction sévère et exemplaire lui est administrée dans toute sa rigueur. Mais l'application stricte d'une telle loi n'est pas toujours évidente, puisqu'en dépit de la correction que le maître veut donner à son esclave fugitif, il a intérêt à le garder physiquement apte pour ne pas avoir « un bras » de moins. Sur ce, l'esclave fugitif, qui a reçu un châtiment corporel causant des blessures, est soigné par ses pairs avec les moyens du bord pour le remettre à son état initial ou en bonne santé.

En plus, le constat a montré que cette « grande tentation de tous les esclaves¹¹³ » de fuir se solde par un échec « comme le montrent certaines paroles d'une chanson de l'époque : « Run, nigger, run ! The patrol it catch you »... (Cours, nègre, cours, la patrouille va t'attraper !) ¹¹⁴ ».

Si nous prenons appui sur les œuvres du corpus, les deux types de marronnage ont été exposés par Micheline Bail et Lawrence Hill avec les fuites respectives de la Louve, d'Angélique et de Claude Thibault au Canada et celle d'Aminata à New-York.

Dans *L'Esclave*, la Louve, « vraie indienne dans son cœur » (E., p.65) apparaît comme quelqu'une qui est habituée à prendre la poudre d'escampette à l'instar d'autres esclaves de son acabit : « A cause toujours de cette fugue de la Louve. C'était bien la deuxième fois que cette esclave de la tribu des Sioux prenait la clef des champs. Et la Panise du sieur Godet puis la Renarde du tonnelier qui en avaient fait autant, il n'y avait pas si longtemps » (E., p.43-44). Ainsi, la Louve demeure la seconde source inspiratrice d'Angélique, même si cette dernière a eu auparavant « une grâce singulière [qui] émanait [d'elle] une sorte de dignité combative... »

112 « *Le Code noir* » initié par Jean Baptiste Colbert en 1865 aux Antilles dans les possessions françaises.

113 Jean Meyer, *op. cit.*, p.107.

114 *Ibid.*,

(E, p.16). Cette attitude la prédisposait à fuir dès que l'occasion se présente. Angélique est pressée d'en savoir plus sur cette la Louve qui hante le sommeil de Thérèse de Cocagne d'où le sens de cette question qu'elle pose avec empressement à Barbe, l'esclave iroquoise : « Mais qui c'est, la Louve, et pourquoi elle n'est plus là? » (E., p.64). Lorsque le moment est venu de rencontrer son amant complice, Thibault, l'héroïne de *L'Esclave* ne cesse de penser à la fuite considérée comme son ultime aubaine : « L'idée d'avoir à rester là quand Thibault reprenait la route lui fut insupportable. Elle en avait assez de cette vie de cachettes perpétuelles et de soumission constante. Elle voulait suivre Thibault et cesser de croupir dans ce maudit pays » (E., p.385). Elle a réussi à son coup tant souhaité car la voilà maintenant hors de la vue de la « baronne » et de tout ce qui gravite autour de cette infernale vie d'esclave : « Finis les courbettes, les corvées, les humiliations ; finis les caprices des maîtres et toute cette sujétion où elle avait croupi, d'aussi loin qu'elle se souviene! L'avenir lui avait semblé radieux et, en se retournant vers Thibault, elle était gavée de son regard complice » (E., p.419).

Malgré leur fugue spectaculaire, la maréchaussée est à leur trousser. Elle finit par les dénicher de leur repaire. Ce contexte invite le narrateur à se muer en moralisateur : « Faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, ça porte malheur... » (E., p.419).

Si dans *L'Esclave*, la fuite de la Louve a connu une réussite et celle d'Angélique un échec, dans *Aminata*, cet avatar de la Louve a suivi le même chemin de la gloire : « En cette fin d'après-midi du 23 avril 1775, j'avais recouvré ma liberté » (A., p.303). Et « Près de vingt années s'étaient écoulées depuis ma capture dans la forêt de Bayo. Je me retrouvais seule, dans la forêt d'un autre continent, mais libre à nouveau » (A., p.304). Qui plus est, « la liberté se mérite, elle ne se donne pas¹¹⁵ ».

En fin de compte, le marronnage est un moyen par lequel l'esclave fugitif gagne sa liberté. Mais il est souvent difficile de le réussir vu l'arsenal impressionnant déployé par le maître pour retrouver son dû.

Pour conclure, socialement l'esclave est représenté selon trois modèles : l'esclave-marchandise l'esclave-machine et l'esclave résistant. Les deux premiers se caractérisent par leur statut de bien et d'instrument de production, déniés de leur part humanité, à la différence du dernier qui tente de conquérir cette dignité perdue à travers des actes rebelles et progressistes.

115 Mohammed Aissaoui, *op.cit.*, p.89.

Deuxième partie :
l'esclave et sa mise
en fiction
romanesque

Que ce soit la figure de l'émigrant ou de l'immigrant avec les écrits de Fatou Diome¹¹⁶ et de Abasse Ndione¹¹⁷, de l'exilé que le « vieil homme avec une longue barbe blanche de poète¹¹⁸ » célèbre à Guernesey, du bohémien, archétype de l'errance cher à « l'homme aux semelles de vent¹¹⁹ », du guerrier épique Roland¹²⁰ ou Soundjata¹²¹, l'esclave apparaît aussi comme une autre figure importante de la littérature en général et de l'art romanesque en particulier.

De ce fait, l'esclave est un motif historique qui fait l'objet d'un traitement spécifique chez l'homme de lettres, qui détient une certaine forme de liberté à le modeler à volonté ou un pouvoir transformationnel que l'historien n'a pas toujours, car barricadé sous le manteau de la science et de l'exigence de l'objectivité. Cette figure de l'esclave s'inscrit dans le sillage du roman historique que Walter Scott a mis en œuvre pour la première fois en 1814 avec l'apparition de *Waverly*¹²². C'est dans ce sens que Gilles Nelod explique la visée de ce type de roman en ces termes :

La tâche de l'artiste consiste alors à démontrer que les faits et les personnages ont vraiment existé de telle ou telle manière ; il doit faire sentir concrètement les points de vue sociaux et humains qui ont amené ces hommes à penser, à agir comme ils l'ont fait et ce ne sont pas les grandes dissertations politiques et rébarbatives qui instruisent le lecteur, mais les réactions extérieures des héros. Faire vrai donner l'impression de la vie, c'est tout l'art du romancier.¹²³

En conséquence, l'orientation du genre roman historique est bien campée et le romancier se met dans une posture de créateur, et même plus de démiurge qui use les attributs de ce personnage pour confirmer ou infirmer, changer, influencer ou inventer le cours normal des faits, des personnages, du temps et de l'espace. Ainsi un changement de perspective se dégage sur le motif de l'esclave, qui quitte le domaine de l'Histoire rigide plus ou moins objective et souvent imposante par une classe dominante au détriment d'une classe qui subit ce diktat pour s'abreuver dans les largesses de la fiction flexible, zone de prédilection de l'imaginaire, de la créativité, de la subjectivité et de la « subversion » à volontiers. C'est à travers ce stratagème, artifice ou subterfuge que nous offre la fiction, que la figure de l'esclave est scellée, créée ou recrée en se fondant sur des faits historiques liés à l'esclavage et à l'esclave dans la sphère canadienne.

116 Fatou Diome, *Le Ventre de l'Atlantique*, Paris, Editions Anne Carrière, 2003.

117 Abasse Ndione, *Mbèkè mi*, Paris, Editions Gallimard, Coll. Continents noirs, 2008.

118 Alain Mabanckou, *Le Monde est mon langage*, Paris, Editions Grasset et Frasnquette, 2016, p.91.

119 « L'homme aux semelles de vent », nom donné à Arthur Rimbaud par Paul Verlaine.

120 Guillaume Picot, *Homère, La Chanson de Roland*, Paris, Larousse, Tome I, 1972.

121 Djibril Tamsir Niane, *Soundjata ou l'épopée mandingue*. Paris, Présence africaine, 1960.

122 Gérard Genette, *Figures*, Paris, Seuil, 1999, p.21.

123 Gilles Nelod, *Panorama du roman historique*, Paris, Société générale d'Éditions, 1969, p.22.

Chapitre 1. Le traitement romanesque des faits historiques

En évoquant ce principe journalistique qui stipule que « les faits sont sacrés mais le commentaire est libre », un point de convergence se dévoile entre le travail du journaliste et celui du romancier par l'importance que tous les deux accordent aux faits, même si les procédés utilisés et les modes de traitement diffèrent selon le domaine du savoir où on se situe, l'intentionnalité du sujet et les cibles. Si pour le premier, les faits doivent revêtir d'un caractère de vériconditionnalité pour informer juste et vrai dans le présent, pour le second, ce n'est qu'un prétexte, tremplin ou point de départ pour explorer les voies intarissables de l'imaginaire capable de produire tant « de pluralités de mondes¹²⁴ » possibles. L'autre moyen dont dispose ce dernier est la possibilité de s'approprier les faits qui peuvent être imaginaires, historiques, contemporains ou futuristes suivant un prisme de traitement bien déterminé et en rapport avec le projet littéraire.

Ainsi, la liberté dans l'écriture des faits historiques et la multiplicité des angles de vue font que le romancier peut naviguer avec aisance entre un référent historique et un travail de fictionnalisation, signe d'un aller-retour permanent entre Histoire et Fiction ou Fiction qui se nourrit de l'Histoire pour mieux sonder et optimiser les richesses de l'art romanesque.

1.1. Du référent historique à sa mise en fiction

L'esclavage en tant que pratique socio-économique affligeante et l'esclave qui en est témoin et victime de cette ignominie, sont utilisés en arrière-plan par les écrivains du roman historique, soit pour retracer des faits, soit pour décrire des itinéraires en vue de faire revivre au lecteur les tourments de cet homme. Ces romanciers historiques travaillent avec la même hargne que les enfants du laboureur pour mettre en exécution ces conseils de sage : « creusez, fouillez, bêchez ; ne laissez nulle place où la main passe et repasse¹²⁵ ». En plus, leur travail est aussi similaire à celui de l'orfèvre qui exige d'une part, une capacité soutenue à manier le sable, et de l'autre, une compétence avérée à transformer « la boue en or ». C'est dans cette dynamique que ce romancier va « utiliser les ressources de l'imaginaire pour mieux pénétrer l'histoire¹²⁶ ». Pour ce faire, le romancier s'inspire de cette matière première brute de l'Histoire qu'il façonne pour donner sa lecture des faits par le truchement d'une ingénierie littéraire fictionnelle.

124 Francis Afférgan, *La pluralité des mondes. Vers une autre anthropologie*, Paris, Albin Michel, coll. Idées, 1997.

125 Jean de La Fontaine, *op. cit.*, p.162.

126 Ibrahima Ba, « Les relations entre histoire et fiction dans la production romanesque d'Amin Maalouf (*Les jardins de lumière et Léon l'Africain*) et de Tierno Monénembo (*Peuls et Le Roi de Kahel*), Mémoire de Master, 2014, p.16.

1.1.1. Les faits historiques comme source d'inspiration du littéraire

La création littéraire ne se fait pas « ex-nihilo ». C'est la raison pour laquelle le romancier qui veut fonder sa création sur le néant ou le vide semble être engagé dans une aventure hasardeuse et sans issue. En effet, la création part toujours de quelque chose que nous pouvons considérer comme mobile, déclic, stimulateur ou moteur aiguisant et attisant cette dimension inventive de l'homme. Seul être capable de représenter le monde, de se projeter dans le passé et le futur, et de vivre le présent dans son entièreté ou dans sa partialité. Conscient ou inconscient, l'écrivain qui se donne la mission de revisiter le passé, et particulièrement l'esclavage et la vie de l'esclave, est obligé de prendre appui sur ce legs que nous gratifie l'Histoire. A cet occasion, Kalidou Sy nous livre quelques fondamentaux du roman historique :

Prenant alors pour sujet un événement advenu, le roman historique se situe à mi-chemin entre l'histoire et le romanesque, et joue entre vérité et vraisemblance. De l'histoire, il tire sa crédibilité et sa lisibilité comme liberté du romanesque. Il n'est donc pas une addition de deux pratiques, Histoire et Roman, mais une synthèse (au sens hégélien du terme)¹²⁷.

En outre, L'Histoire se présente dans l'exploration du romancier à la fois comme source et matériau de travail. Pour montrer la place et l'importance de ces deux éléments, nous essayons de voir leurs significations respectives. La source est l'eau qui jaillit du sol, le point d'émergence d'une eau souterraine à la surface du sol ou le point de départ d'une chose¹²⁸. A travers la mise en relation de ces trois définitions, nous pouvons admettre que la source est en même temps un lieu d'abreuvoir, un socle sur lequel repose le fondement d'une chose et surtout un point d'appui pour le romancier. Ce que confirme Claude Lévi-Strauss lorsqu'il dit : « C'est l'histoire qui sert de départ pour toute quête de l'intelligibilité¹²⁹ ». Quant au matériau, toute matière utilisée pour fabriquer ou construire¹³⁰. La fabrication comme la construction n'est pas forcément une pâle copie de l'objet représenté mais plutôt une autre essence première ou seconde née à partir de cette matière historique. Si la matière se présente de façon empirique à l'état de nature et sans forme immuable, le romancier lui impose une perspective avec des paramètres dynamiques et esthétiques taillés sur mesure.

Somme toute, la source et le matériau apparaissent alors comme une double opportunité offerte au romancier pour mettre en selle l'esclave en faisant appel à des faits ou événements qui ont réellement existé pendant cette période de l'esclavage au Canada.

127 Kalidou Sy, *Structures et signification dans le roman historique*, Paris, Editions L'Harmattan, 2015, p.13.

128 *Dictionnaire Universel*, Paris, Hachette EDICEF, 2017, p.1118.

129 Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, p.348.

130 *Dictionnaire universel, op. cit.*, p.741.

Comme pièces à conviction, arrêtons-nous d'abord sur certains faits historiques qui ont jalonné *Aminata*, et dont Lawrence Hill s'est inspiré dans *The Book of Negroes*¹³¹. Cet ouvrage retrace le départ « des milliers de loyalistes [qui] allaient être emmenés en Nouvelle-Ecosse, sur des douzaines de frégates, navires royaux et bateaux privés » (A., p.338) et le retour de quelques « Aventuriers » ou « Néo-écossais » en Sierra Leone :

Quelques 3000 loyalistes noirs arrivèrent en Nouvelle-Ecosse en 1783, et environ 1200 d'entre eux renoncèrent à cette colonie britannique après dix années de conditions de vie misérables. Ces derniers firent partie de la première grande vague de retour en Afrique dans l'histoire des Amériques en s'embarquant pour fonder la colonie de Freetown en Sierra Leone (A., p.554).

Ensuite, d'autres faits historiques sont mis en exergue et portant sur l'abolition de la traite en premier lieu et de l'esclavage en second lieu :

Les lecteurs seront peut-être intéressés de savoir qu'en 1807, le Parlement britannique adopta une loi pour abolir le commerce des esclaves à compter de l'année suivante. Aux États-Unis, la loi sur l'abolition de la traite négrière fut également promulguée en 1808. Il fallut toutefois attendre le 1^{er} août 1834 pour que l'esclavage en tant que tel soit aboli au Canada et dans le reste de l'Empire britannique. Trente et une années supplémentaires s'écouleront avant que le treizième amendement de la Constitution des États-Unis n'abolisse officiellement l'esclavage dans ce pays, en 1865 (A., p.554).

Enfin, il y a des faits historiques sous-jacents à l'instar de la domination britannique sur les Treize colonies des États-Unis, la guerre de sécession entre le Nord anti-esclavagiste et le Sud pro-esclavagiste, les querelles latentes entre loyalistes blancs et noirs en Nouvelle-Ecosse, etc.

Si les faits historiques liés à l'esclave sont à profusion dans *Aminata*, *L'Esclave* de Micheline Bail, n'est pas en reste avec « l'incendie de Montréal » (E., p.435). Ce fait constitue l'épine dorsale de cette œuvre dont « le manuscrit du procès intenté en juin 1734 contre la négresse Angélique, accusée d'avoir causé l'incendie qui a consumé une bonne partie de la ville de Montréal, a servi de point de départ à toute cette histoire » (E., p.10). Les cris de ses habitants « - Au feu! Au feu! Criait-on de toutes parts » (E., p.449) montrent le désarroi de toute une contrée. L'auteure de cet ouvrage affirme dans son avant-propos que :

Ce livre est un roman historique. L'esclave noire Marie-Joseph-Angélique et ses maîtres, François Poulain de Francheville et Thérèse de Couagne, ont existé, de même que François-Etienne Cugnet, Gilles Hocquart, Pierre Poulin, Ignace Gamelin, Pierre Raimbault et Pierre Gaultier de La Vérendrye.

131 "The Book of Negroes" (Registre des Noirs) constitue le document le plus important sur les Noirs vivant en Amérique du Nord vers la fin du XVIII^e siècle. Ce registre renferme les noms et une brève description de 3000 hommes, femmes et enfants qui, après avoir servi ou vécu derrière les lignes britanniques pendant la guerre d'Indépendance des États-Unis, se sont embarqués à New-York sur des bateaux à destination de diverses colonies britanniques. Quelques-uns aboutirent en Angleterre, en Allemagne et au Québec, mais la plupart des gens dont les noms figurent dans le registre accostèrent en Nouvelle-Ecosse et s'établirent entre autres à Birchtown, Shelburne, Port Mouton, Annapolis Royal, Digby, Weymouth, Preston, Halifax et Sydney. Il faut noter que certains loyalistes prirent le bateau en Caroline du Sud et que de nombreux autres furent sans doute par d'autres moyens vers les

colonies britanniques, à l'abri des regards indiscrets des inspecteurs qui inscrivaient des noms dans le registre (A., p.553).

Claude Thibault, l'amant d'Angélique, ainsi que le bourreau noir Mathieu Léveillé sont bien réels (E., p.9).

Bail, en outre, s'appuyant sur cet incendie historique et sur des personnages réels de la Nouvelle-France, renforce son argumentaire en montrant qu'elle a effectué « une étude serrée de ce document [historico-judiciaire] qui [lui] a permis de glaner quelques précieuses informations sur la personnalité de cette esclave et surtout de suivre le déroulement d'un procès criminel survenu au dix-huitième siècle » (E., p.10).

A côté de ces faits historiques saillants sur l'héroïne Angélique, d'autres sont apparents et en rapport avec l'histoire générale de cette localité : l'installation de l'industrie métallurgique par « le fondateur des forges du Saint-Maurice », François Poulain de Francheville,

La traite des fourrures, le processus d'acculturation du Blanc au monde amérindien, le bouillonnement économique particulier de la période de paix qui s'est étendue de 1713 à 1745, les rêves de découverte de la mer de l'Ouest et le bras de fer constant avec les colonies anglaises pour la possession du territoire (E., p.10).

Autant de faits et d'événements historiques importants sont vécus dans cet espace canadien pendant la période de l'esclavage.

Au demeurant, *Aminata* de Lawrence Hill et *L'Esclave* de Micheline Bail ont des trames de fond historiques suivant les faits et les événements abordés, les personnages mis en action, les dates évoquées et l'espace utilisé. Ce qui donne sens aux propos de Kalidou Sy : « L'œuvre romanesque se donne comme finalité l'explication des phénomènes socio-historiques » et « l'aventure romanesque plonge, en une archéologie, dans le magma social et historique¹³² ».

En plus, tout le mérite des deux romanciers réside dans leur capacité à montrer la réalité historique sous ses diverses formes ou d'être proches de celle-ci sans tomber dans la prétention de l'historien qui met en avant l'objectivité des faits à traiter ou à relater. Nous pouvons affirmer que le romancier arpente d'abord les premiers pas de l'historien, c'est-à-dire qu'il puise dans la même sève nourricière de l'Histoire et sans ensuite y demeurer pour ajouter et dégager sa spécificité.

Au total, si l'historien s'enferme dans sa tour d'ivoire en insistant sur la véracité des faits historiques, le romancier quant à lui, se libère de cette contrainte par sa capacité à les romancer ou à les « fictionnaliser » pour capter l'attention, susciter l'assentiment des lecteurs et lutter contre l'oubli car l'écriture impose un devoir de mémoire.

132 Kalidou Sy, *op.cit.*, p.29.

1.1.2. Un travail de fictionnalisation

Avant de réfléchir sur le travail de fictionnalisation, il est nécessaire de cerner les contours définitionnels du radical de ce mot « fictionnalisation » : fiction. « Produit de l'imagination qui n'a pas de modèle complet dans la réalité » et « Construction imaginaire consciente ou inconsciente se constituant en vue de masquer ou d'enjoliver le réel¹³³ ». Ainsi, « La fiction, loin d'être simple fabrication, est à la fois un processus de pensée et le résultat de ce processus. Elle ne s'oppose pas à la vérité comme le mensonge, mais elle a une valeur heuristique claire¹³⁴ ». Ces définitions révèlent les diverses facettes de la fiction et la place prépondérante qu'elle occupe en général dans la création littéraire et en particulier dans l'art romanesque.

En effet, nous pensons que la fiction n'est pas un jeu puéril, un fruit du hasard, un coup de poker ou une baguette magique entre les mains du romancier lui permettant de féconder des intrigues sans raison et sans réflexion. Elle est donc une riche activité de l'esprit, qui fait appel à des connaissances solides du monde, une logique dans la création de la trame narrative et une dextérité dans l'art de nouer les histoires, tant dans le fond que dans la forme. En somme, ce mélange subtil et harmonieux est possible grâce à une matrice principale appelée imagination ou imaginaire. C'est une faculté, un réservoir et un creuset d'une multitude de possibilités à voir ou à imaginer le monde et à façonner le ou les destins de ses protagonistes mis en jeu suivant l'unique dessein de son créateur : l'artiste ou le romancier.

Dans ce cas, le romancier intégrant les opportunités variées et multiples de l'imaginaire, inaugure son travail de fictionnalisation en y apportant quelque chose de nouveau à l'Histoire. Peut-on dire une touche personnelle, une contribution ou sa partition à jouer dans la construction et la consolidation de l'édifice historique. Agissant seulement sous sa propre œillère et utilisant l'héritage historique comme bastion, il redonne vie aux faits, aux acteurs, au milieu et au temps en les travaillant à sa guise. Ce travail de fictionnalisation fait corps avec l'usage de certaines techniques romanesques : l'agrandissement, le rétrécissement, l'euphémisme, la confirmation, l'omission, l'analepse, la prolepse qui marquent le degré de maîtrise des faits historiques à manier et tout le professionnalisme qu'incarne le romancier dans l'art de transfigurer le réel.

Pour illustrer de tels faits, Lawrence Hill dans *Aminata* en donne plusieurs réponses qui peuvent être analysées comme des aveux de taille pour montrer les deux volets du roman

¹³³CNRTL, « Fiction », <https://www.cnrtl.fr/definition/fiction>, 2012, [en ligne], consulté le 10/08/2019.

¹³⁴ Alexis Tadié, *Littérature et connaissance*, « Fiction et vérité à l'époque moderne », n°1, vol 40, Printemps 2013, p.71-85, <https://www.erudit.org/fr/revues/philoso/2013-v40-n1-philoso0815/1018377ar/> [en ligne], consulté le 10/08/2019.

historique naviguant entre fiction et réalité : « Dans ce roman, quelques extraits du *Book of Negroes* sont authentiques et d'autres ont été inventés ou modifiés. Les lecteurs qui souhaitent examiner ce document le trouveront, au complet ou en partie, dans les Archives publiques de la Nouvelle-Ecosse » (A., p.553). Les deux vocables antinomiques « authentiques » et « inventés » viennent renforcer davantage la posture du romancier historique qui migre toujours entre le réel et l'irréel. Poursuivant ses aveux, Hill affirme :

Tout comme la protagoniste de mon roman, Aminata Diallo, certains des « aventuriers » néo-écossais, [] étaient nés en Afrique. Leur retour en masse à la mère patrie en 1792 eut lieu avant que d'anciens esclaves américains ne fondent le Libéria, et plus de cent ans avant que Marcus Garvey, de la Jamaïque, ne devienne célèbre pour avoir exhorté les Noirs américains à retourner en Afrique (A., p.554).

Dans ce travail de fictionnalisation, l'auteur du roman *Aminata* a actionné deux leviers de l'art romanesque. L'analepse qui est un saut en arrière dans l'Histoire : « Leur retour en masse à la mère patrie en 1792 eut lieu avant que d'anciens esclaves américains ne fondent le Libéria ». Et la prolepse, un bond en avant de l'Histoire « et plus de cent ans avant que Marcus Garvey [...], exhorté les Noirs américains à retourner en Afrique ». Le point culminant de ses déclarations est cet extrait qui en dit long sur la manière de s'y prendre pour faire un travail de fictionnalisation avec ces quatre exemples :

Bien que ce récit repose sur un fond historique, j'ai volontairement modifié les faits dans certains cas pour les faire correspondre aux objectifs du roman. Je citerai quatre exemples clés. Premièrement, l'héroïne, Aminata Diallo, est payée par le gouvernement britannique pour inscrire les noms de milliers de Noirs dans le *Book of Negroes* à New-York, en 1783. Selon ma compréhension, les Britanniques n'engagèrent pas de secrétaires particuliers pour rédiger ce registre, mais utilisèrent simplement les services d'officiers choisis dans leurs rangs. Deuxième, la première émeute raciale au Canada - au cours de laquelle des soldats blancs démobilisés reportèrent leurs frustrations sur les Noirs de Birchtown et de Shelburne, en Nouvelle-Ecosse - eut lieu en réalité en 1784, mais je l'ai fait survenir en 1787. Troisièmement Thomas Peters - loyaliste qui aida à organiser l'exode de Halifax à Freetown en se rendant en Angleterre pour se plaindre des mauvaises conditions de vie infligée aux Noirs de la Nouvelle-Ecosse - partit pour la Sierra Leone et mourut peu après son arrivée, mais non pas aux mains des trafiquants d'esclaves comme dans le roman. Enfin, bien que le lieutenant de la marine britannique John Clarkson ait bel et bien organisé l'exode de Halifax à la Sierra Leone et ait accompagné les « aventuriers » noirs jusqu'à Freetown, il ne séjourna pas en Afrique aussi longtemps que dans le roman (A., p.554-555).

Ces déclarations voulues et affirmées par l'auteur d'*Aminata* signalent encore les modalités de travail de fictionnalisation que ce dernier effectue librement pour dominer son sujet et mieux gérer son intrigue suivant ses différentes attentes. Tantôt il dénature les faits en les remodelant, tantôt il confirme l'Histoire ou l'infirme, tantôt il crée des personnages fictifs qui se meuvent dans une harmonie généralisée avec des personnages historiques ou se heurtent pour frayer des destins singuliers, etc. Autant de hardiesses esthétiques et inventives dont l'unique but est de combler la vacuité de l'Histoire par un travail approfondi de fictionnalisation.

Une autre parole de Hill vient dans ce sens livrer un contenu en rapport avec des personnages du roman :

John Clarkson et Thomas Peters sont des personnages fictifs inspirés de personnes réelles portant les mêmes noms, tout comme le frère de Clarkson, Thomas ; le chirurgien de vaisseau négrier, Alexander Falconbridge, qui devint abolitionniste, et sa femme Anna Falconbridge ; le roi George III et sa femme, la reine Charlotte Sophie de Mecklembourg-Strelitz ; le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, John Wentworth, et sa femme, Frances Wentworth ; ainsi que Sam Frauces, tenancier de taverne qui nourrit George Washington et d'autres patriotes et travailla comme cuisinier pour le président après la guerre d'indépendance (A., p.555).

L'ultime déclaration de Lawrence Hill ressemble à une clause qui marque d'une part, l'autonomie de l'auteur, et d'autre part, son aptitude à « fictionnaliser » : « J'ai créé en toute liberté des dialogues, des actions, des événements et des circonstances imaginaires » (A., p.555).

En définitive, les illustrations sur le travail de fictionnalisation pullulent dans l'œuvre de Lawrence Hill, *Aminata*, avec une verve plus accentuée. Quant à Micheline Bail, *L'Esclave*, il y a des exemples évoqués par celle-ci avec plus d'économie narrative. « Tous les autres personnages, hormis les témoins cités au procès, les marchands qui gravitent dans l'univers de François Poulain et les ouvriers des forges du Saint-Maurice, sont fictifs et ont servi à étoffer le propos » (E., p.9). Continuant dans cette lancée, Bail souligne que :

Les amours de Marie-Joseph-Angélique et de Claude Thibault sont bien réelles, quoique je leur aie donné une couleur toute personnelle. Tous les témoins du procès ont été cités le plus fidèlement possible, malgré certains passages indéchiffrables que j'ai recomposés d'une manière plausible. Les différentes étapes du développement des forges du Saint-Maurice, y compris l'échec de 1734, sont rigoureusement documentées (E., p.10-11).

Cette auteure opère d'abord son travail de fictionnalisation en mettant sa première pédale douce sur le conformisme historique, c'est-à-dire la convergence entre faits relatés et réalité historique sur « les amours » de l'héroïne et de son amant, et les péripéties « des forges du Saint-Maurice », aidés par une documentation existante et bien fournie. Ensuite la seconde pédale plus active trouve son point d'ancrage chez « les témoins du procès » car faute d'avoir une source illisible, Bail se fonde foncièrement sur sa logique des faits pour ficeler cette partie de son intrigue de façon libre et conséquente. Ce deuxième postulat corrobore mieux le travail de fictionnalisation parce que la romancière fait intervenir les possibilités de l'imaginaire pour se tirer d'affaires dans ce cas de figure. Elle amène une plus-value à l'Histoire.

En gros, *Aminata* de Lawrence Hill et *L'Esclave* de Micheline Bail tissent leur toile de fond sur l'Histoire en utilisant les outils de l'art romanesque et les ressources de l'imaginaire pour faire œuvre de travail fictionnel. Cette tâche peut être poursuivie dans un autre cadre, celui de la narration et des niveaux de vue.

1.2. Narrations et points de vue

Le roman est une œuvre de fiction qui comporte quatre piliers pour son fonctionnement : une intrigue, des personnages, un espace et un temps. Donc, c'est un travail organisé et formant un tout fini. Ayant une cohérence et une cohésion dont la lisibilité n'est pas toujours apparente, mais à chercher ou à construire à partir d'indices présents dans le texte. En outre, pour mieux saisir la configuration globale du roman, son fonctionnement et percer le mystère qui s'y cache, un travail de décryptage de significations et de sens est à effectuer au préalable à partir des seuils (paratexte et périphrase) et durant tout le long de la lecture. Dans ce processus de dévoilement¹³⁵ qui consiste d'abord à questionner l'implicite pour élucider ensuite l'explicite, la maîtrise de certains principes de base et de fonctionnement comme la narration et les niveaux de vue ou focalisations est fondamentale. Qu'entendons par narration et focalisation?

La narration est la façon de raconter l'histoire et la focalisation est la position à partir de laquelle le narrateur observe et retrace l'histoire. A partir de la compréhension de ces deux éléments, l'articulation des intrigues et les points de vue romanesques seront mieux appréhendés.

1.2.1. L'articulation des intrigues

Angélique et Aminata sont deux figures d'esclaves noires au Canada. Elles ont suivi généralement l'itinéraire normal d'un esclave capturé en Afrique et acheminé en Amérique avec son cortège de malheurs et d'épreuves.

Cependant, chaque héroïne de par sa personnalité, fraye une trajectoire plus ou moins spécifique, à cause des difficultés rencontrées ou aux obstacles surmontés qui forcent davantage sa « carapace » et la requièrent du courage pour continuer son combat, dans le but ultime de briser un jour les chaînes de l'asservissement et de la servitude.

Pour éclairer ces itinéraires, nous montrerons d'abord la trajectoire d'Aminata et ensuite celle d'Angélique avant d'en faire une analyse globale de ces deux parcours.

D'abord, *Aminata* est un roman éponyme qui décrit le parcours atypique d'une jeune fille de onze ans réduite en esclave dans son village natal à Bayo en 1745 (A., p.17) au Mali par les « chasseurs d'hommes¹³⁶ » est acheminée en Amérique. Elle suit un long trajet, parsemé d'embûches, mais avec une ferme volonté de retrouver un jour la liberté et de retourner à son

135 Jean Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature?*, Paris, Editions Gallimard, 1948, p.67. « Ecrire, c'est donc à la fois dévoiler le monde et le proposer comme tâche à la générosité du lecteur ».

136 « Les chasseurs d'hommes » ou « voleurs d'hommes » : expression que Lawrence Hill utilise pour désigner les « ravisseurs » c'est-à-dire ceux-là qui capturaient les Noirs et les transformaient en esclaves.

terroir : l'Afrique. Son dynamisme est renforcé par son éducation de base, son statut d'accoucheuse et le privilège qu'elle a, d'être alphabétisée au cours de sa trajectoire à la fois épique et douloureuse aux États-Unis, au Canada, en Sierra Leone et à Londres.

En plus, celle-ci est un témoin des exactions infligées aux Nègres, depuis leur capture jusqu'à leur abolition, en passant par le triste sort réservé aux dures conditions d'exploitation de ceux-ci en Amérique, le calvaire du voyage, leur vente dans les foires dédiées, la vie dans la domesticité et les différentes luttes menées par les mouvements abolitionnistes auprès du Parlement britannique. Par son exemple, elle sert de parangon et d'appui considérable aux ténors abolitionnistes de Londres : William Wilberforce, John Clarkson et Thomas Peters, à qui, Aminata rend hommage en ces termes après son assassinat en terre africaine : « Tu nous as conduits à la liberté, Thomas Peters. Tu nous as conduits en Afrique » (A., p.469).

A l'instar des esclaves affranchis : Olaudah Equiano¹³⁷ et Frédérick Douglass qui ont su écrire et léguer à la postérité leur histoire, Aminata emprunte la même voie pour dénoncer cette pratique ignoble et retracer la profondeur du drame de cette entreprise de déshumanisation. C'est dans ce sens qu'elle affirme : « j'ai décidé d'écrire le récit de ma vie » (A., p.533) car « l'écriture est un acte de solidarité historique » comme le préconise Roland Barthes¹³⁸.

Ensuite, *L'Esclave* est un roman de Micheline Bail qui met en scène la vie d'Angélique depuis son acquisition au « marché à esclaves de Manhattan » (E., p.17) par François Poulain de Francheville à sa mise en mort à potence, en passant par les turpitudes du voyage dans « la Marie-Galante » (E., p.13), sa vie quotidienne et tumultueuse auprès d'une femme de poigne Thérèse de Couagne et des domestiques : Jeanne (noire), la doyenne et les autres « sauvages » Marie-Ange (iroquoise) et Barbe (panise), ses amours avec l'esclave César à Gamelin d'abord, ensuite Claude Thibault, ses grossesses avortées, ses tentatives de fuite et son procès.

Sa vie va basculer avec l'incendie de Montréal survenu au « Printemps 1734 » (E., p.435) dont elle a été accusée et inculpée pour ce crime odieux. C'est ce que le narrateur pointe du doigt : « Mais sous les braises froides du découragement et la résignation couvrait un autre feu,

137 Olaudah Equiano, *La vie d'Olaudah Equiano, ou Gustavus Vassa l'Africain*, écrite par lui-même (1789).

C'est donc l'un des ancêtres des littératures africaines, l'un des tout premiers textes produits par ce continent, et il n'est pas inintéressant d'observer qu'il s'agit déjà d'un livre qui dénonce le type de relations que les Blancs ont voulu instaurer avec les Africains. [Jean Sévry, *Esclavage et abolitions*](#), « Mémoires de l'esclavage, mémoires des esclaves, Deux témoignages, Nigeria (1789) et États-Unis (1845) », 2000, p.45 à 55. <https://www.cairn.info/esclavage-et-abolitions--9782865379583-page-45.htm> [en ligne], consulté le 25/07/2019.

138 Roland Barthes, *Le degré zéro de l'écriture, suivi de nouveaux essais critiques*, Paris, Editions du Seuil, 1972 [1953], p.14.

celui de la colère. Le bruit courait que le sinistre avait été causé par une main criminelle. Si tel était le cas, pensait-on, la punition devait être exemplaire » (E., p.454).

Après son accusation à charge face à une justice inquisitoriale, toute une procédure judiciaire est mise en branle pour lui faire avouer son crime et dénoncer son complice. Enfin, elle cède seule à la cruauté de son bourreau Michel Léveillé, maître des « hautes œuvres » pendant son interrogatoire et lors de la mise en exécution du verdict à la peine capitale.

A la lumière de ces deux parcours, nous constatons qu'Aminata a suivi un circuit plus long et différent de celui d'Angélique : Afrique (lieu de départ : Bayo), Amérique (aux États-Unis et en Nouvelle-France), Afrique (lieu de retour : Sierra Leone et île de Bence) et Europe (Angleterre dans le Parlement britannique et dans les mouvements abolitionnistes). Quant à Angélique : Afrique (sans lieu indiqué) et Amérique : dans les Antilles (à Martinique), aux États-Unis (à Manhattan) et en Nouvelle-Ecosse (Québec).

En effet, Chaque auteur a dressé l'itinéraire de son héroïne en fonction de ses visées et de sa licence ou liberté. Si l'Histoire nous renseigne que la traite transatlantique se déroulait entre trois continents : Europe, Afrique et Amérique et suivant une forme triangulaire, cet ordre n'a pas été suivi à la lettre par le parcours d'Angélique ni celui d'Aminata.

Dans *Aminata*, nous assistons à un parcours qui a cinq étapes : Europe-Afrique-Amérique-Afrique-Europe. L'Europe et l'Afrique sont évoquées deux fois sous forme d'un aller-retour avec des moments différents dans la quête initiatique du personnage, la recherche de la liberté et l'exercice de cette autonomie retrouvée. La première étape est le lieu de départ des négriers, la deuxième, l'endroit où le pourvoyeur d'esclaves, la troisième, zone de labeur et d'exploitation de l'esclave, la quatrième, le retour à la mère-patrie de l'esclave et la cinquième, le milieu de lutte et d'obtention de l'abolition de l'esclavage dans le Parlement britannique. Quant à *L'Esclave*, Angélique n'a évolué qu'à travers l'Amérique avec deux étapes : les Antilles d'où elle venait en tant qu'esclave et au Canada (Québec) où elle vivait une véritable géhenne.

En somme, « L'histoire chronologique se désintègre dans la logique du récit¹³⁹ » pour être en phase avec le projet d'écriture de Hill et Bail. Aminata et Angélique ont eu un destin commun, (esclaves), avec une fin différente dans le chemin de l'honneur. Le traitement romanesque de ces romans va se poursuivre dans leur dimension narrative avec leurs niveaux de vue.

139 Kalidou Sy, *op. cit.*, p.69.

1.2.2. Les points de vue romanesques

La réalisation d'une intrigue romanesque fait nécessairement appel au concours d'un narrateur qui peut être impliqué ou non à l'histoire racontée. Ainsi, le narrateur peut avoir le projet de raconter sa propre histoire et être en même temps le moteur des actions ; il devient narrateur-personnage ou être seulement un narrateur-témoin des événements que les personnages sont en train de vivre. Ce dernier narrateur rapporte dans ce sens leurs faits et gestes, leurs paroles et pensées. Autrement dit, c'est sous les œillères des actants que l'histoire est connue. Selon les angles de vision possibles, trois types de points de vue ou focalisation leur sont offerts : le point de vue interne, le point de vue externe et le point de vue omniscient. Qu'en est-il alors dans les deux œuvres de notre corpus?

Dans *Aminata*, c'est le modèle du narrateur-personnage qui est mis en avant. Le personnage éponyme Aminata raconte son histoire depuis « sa traversée du désert » esclavagiste jusqu'à sa libération. En effet, l'histoire du narrateur se confond avec celle du personnage et forme une entité indissociable et solidaire. Le « je » qui est une marque de singularité ou une affirmation de soi, est utilisé à profusion dans l'ensemble du récit et bon nombre d'exemples l'illustrent.

Un premier exemple : « si j'ai vécu dans tous ces pays, si j'ai survécu à toutes ces traversées, tandis que d'autres sont tombés sous les balles ou ont simplement refermé leurs paupières en souhaitant voir finir leurs jours, il doit y avoir raison » (A., p.13). Cette sorte de bilan, de rétrospection, de questionnement et de comparaison que la narratrice est en train de faire actuellement de sa vie sauve, à la différence des nombreux esclaves qui ont péri le long du chemin, montre apparemment le « privilège » ou dit-on, la chance qu'elle avait, de pouvoir surmonter des situations atroces où l'Ange de la mort guettait permanemment sa proie.

Aussi, les pensées d'Aminata sont-elles évoquées implicitement avec l'usage de l'adverbe interrogatif « si », mais la raison principale de la mort des esclaves est passée sous silence avec l'expression « Il doit y avoir raison ». Cette raison peut être devinée dans un contexte de soumission où le refus à l'oppression fait appel à la mort comme ultime salut pour sauvegarder son honneur et sa dignité.

Un deuxième exemple : « Je demandai à papa où se trouvait exactement Tombouctou. Très loin d'ici, dit-il. Avait-il déjà été là? Oui, il y avait été. La ville était située sur le majestueux fleuve Joliba, et il avait séjourné une fois là-bas pour prier, étudier et cultiver son esprit, comme tout croyant doit le faire » (A., p.23). Au-delà du « je » personnage-narrateur ou narrateur-personnage qui s'adresse à son père directement pour connaître l'histoire de ce lieu historique

de l'islam en Afrique de l'ouest « Tombouctou » et la réponse donnée par ce dernier « Oui » et « Très loin », sont des signes de dialogue entre les deux. Le narrateur, de son statut interne, décrit cette « ville » en la localisant et adopte un point de vue omniscient pour mieux éclairer le lecteur avec ce commentaire ou jugement pris sous forme d'évidence « comme tout croyant doit le faire ». En plus, le père de la narratrice fait partie des rares musulmans, qui à l'époque, ont séjourné et bonifié du savoir et des grâces de cette localité de prière et de dévotion dans cette sous-région ouest africaine.

Un troisième exemple :

A notre arrivée à Birchtown, une mince couche de neige recouvrait le sol et des nuées de flocons tourbillonnaient dans le vent froid. Environ un millier de Noirs vivaient à cet endroit. Certains habitaient des cabanes, mais d'autres avaient creusé dans le sol des fosses profondes qu'ils avaient recouvertes de rondins et des branches de conifères. Ils se blottissaient les uns contre les autres pour survivre à l'hiver (A., p.378).

Dans ce passage, le « je » habituel du narrateur-personnage est substitué à « notre » qui prend l'allure d'un « je » collectif, parce qu'elle est dans une dynamique de groupes et retrace en même temps leur arrivée au sol canadien après leur libération aux États-Unis et leurs conditions précaires d'habitation face à un « hiver » torride.

Au regard de ces trois exemples, force est de constater qu'*Aminata* est une œuvre qui baigne dans l'autofiction, avec une certaine créativité dont Lawrence Hill fait montre, mais également des relents autobiographiques intégrés dans le cadre d'une focalisation interne.

Dans *L'Esclave*, le narrateur revêt un autre statut dit externe. Il ne prend pas part aux événements mais observe les aventures des personnages en tant que témoin, régisseur des actions et tantôt visionnaire. Dès lors, la vie d'Angélique est relatée sous le regard d'un narrateur omniscient. A titre indicatif, analysons ces trois exemples.

Le premier : « voici une magnifique négresse reproductrice » (E., p.18) et « voici ton bourreau. Vous ferez un beau couple, mais je doute que tu apprécies ses caresses » (E., p.509). Par l'entremise des deux présentatifs « voici », ce narrateur extérieur à l'histoire nous fait savoir d'une part, la beauté, l'état nubile d'Angélique et le jugement que les maîtres font sur elle et d'autre part, le caractère froid de son bourreau Mathieu Léveillé, « un nègre [...] qui avait jeté un bref regard sur elle, puis il lui avait rapidement tourné le dos pour s'occuper de hisser ses bagages à bord de la chaloupe » (E., p.509). Cette posture dans la présentation laisse entendre la voix d'un narrateur omniscient qui interpelle le physique, le psychique et d'autres facettes des personnages mis en action.

Le deuxième : - Par ici, Angélique. Guidée par la voix et la lumière tamisée, elle s'avança à son tour et se hissa jusqu'à lui. Gelée jusqu'aux os et transie de fatigue, elle se laissa tomber d'un bloc contre le corps de son amant. Heureusement néanmoins soulagée. La fuite était chose faite à présent et il était trop tard pour revenir arrière (E., p.418).

L'expression « par ici » souligne l'idée de mouvement que l'héroïne est en train de faire en compagnie de son amant et sauveur Claude Thibault. L'emploi des adjectifs qualificatifs « guidée », « gelée » et « soulagée » nous éclaire sur la ferme volonté d'Angélique de sortir de ce guêpier car « nos souffrances ne sont pas vaines, une victoire est toujours possible¹⁴⁰ ».

Le troisième :

Marie-Joseph-Angélique, agenouille-toi pour la lecture de ta sentence, fit d'une voix caverneuse Pierre Raimbault en se levant de sa chaise [...]. Angélique se mit lentement à genoux [...]. La négresse est condamnée à être pendue et étranglée jusqu'à ce que mort s'ensuive à une potence qui pour cela sera plantée, et son corps mort sera brulé et consommé [...]. Angélique frémit d'horreur sous le choc des mots qui scellaient irrémédiablement son malheur (E., p.521-522).

Par la technique de l'interpellation « Marie-Joseph-Angélique », de la synonymie « la négresse » et les réactions de celle-ci face au public « se mit lentement debout » et « frémit d'horreur », le narrateur dresse cette scène du tribunal inquisitorial qui donne son verdict aux moindres détails. Nous avons l'impression que nous sommes devant un film où l'intégralité de la séquence est livrée au téléspectateur en un seul trait. Toutefois, il n'y a pas de « flash-back » ni de « forward-back », ici, qui sont des vocables propres à l'art cinématographique dont leurs équivalences en littérature sont l'analepse et la prolepse.

En outre, le narrateur opère son récit sous le prisme d'une focalisation zéro car les faits et gestes du personnage sont décrits avec minutie et une large explication est visible au fur et à mesure du développement du récit. Cette posture fait que le narrateur connaît plus l'histoire que le personnage. Il n'y a pas d'intrusion de sa part, car il se veut neutre même s'il fournit des commentaires pour éclairer les agissements et les comportements d'Angélique. Enfin, le lecteur est bien informé et il connaît plus que le personnage qui est le moteur de l'action.

Au final, l'intrigue d'*Aminata* est prise en charge par un narrateur-personnage qui a épousé des traits de la fiction, de l'autofiction et de l'autobiographie avec un point de vue interne tandis que *L'Esclave* met en avant le narrateur externe avec une focalisation zéro ou omnisciente. Après la narration et les points de vue, l'étude sur les personnages viendra éclairer leur physique et leur psychique.

140 Boris Cyrulnik, *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob, 2002, p.9.

Chapitre 2. Etude des personnages

Pour réaliser l'idéal de « vraisemblance¹⁴¹ » dans la création romanesque, le concours des personnages est plus que nécessaire. Être de papier, « le personnage est une personne imaginaire d'une œuvre de fiction¹⁴² », c'est-à-dire un « être virtuel¹⁴³ », sauf dans la biographie et le roman historique où il est une personne réelle. Incarnant un certain nombre de traits physiques, psychologiques, moraux et sociaux, le personnage peut jouer pleinement son rôle dans le fonctionnement du roman ou être un personnage neutre pour meubler le décor. Il peut apparaître aussi comme délégataire d'une pensée, d'une idéologie, d'une croyance, d'une culture ou relayer la voix du romancier de façon partielle ou totale. Ces éléments importants nous aident à mieux appréhender la vie des personnages ainsi que leurs spécificités dans un contexte esclavagiste. A cet effet, nous assistons à trois types de personnages : les personnages-esclaves, les personnages-maîtres et les autres personnages outils du système.

2.1. Les personnages-esclaves : typologie, caractérisation et rôles

Tout personnage d'un roman est porteur d'une mission essentielle ou accessoire, mesurée à l'aune de sa participation dans le déroulement des actions et à la densité de sa responsabilité. En effet, le personnage-esclave est décrit en général sous deux traits : physique et psychique, c'est-à-dire un extérieur et un intérieur qu'il faut analyser séparément ou conjointement selon les besoins de la perspective d'étude. Agir sur ces deux leviers nous permet de comprendre et même plus de deviner les agissements et les comportements de ce dernier.

En outre, le personnage-esclave peut être présenté comme le prototype de l'être appartenant à la couche de la société la plus défavorisée et traversant les différents âges de l'évolution de l'homme : l'enfance, la jeunesse et le monde des adultes. Ainsi, dans cette vie d'assujettissement, certains personnages-esclaves paraissent flexibles, réceptifs et coopérants à l'égard de leurs maîtres tandis que d'autres demeurent rebelles et inflexibles.

Si le personnage-esclave est façonné dans le moule d'un héros, il bénéficie d'une étoffe supplémentaire que ses pairs n'ont pas toujours car « il n'y a rien de plus irritant qu'un héroïsme sans objet¹⁴⁴ ». Les autres personnages paraissent épouser des traits qui leur sont spécifiques. L'un dans l'autre, les personnages-esclaves sont identifiés à travers un triptyque : typologie, caractérisation et rôles.

141 Gérard Genette, *Figures II*, Paris, Editions du Seuil, 1969, p.71.

142 *Le Petit Larousse illustré*, Paris, Edition Larousse, 2016, p.862.

143 Gérard Genette, *op. cit.*, p.43.

144 Roland Barthes, *Mythologies*, Paris, Editions du Seuil, 1957, p.69.

2.1.1. La typologie des esclaves mis en fiction

Les esclaves peuvent être classés en deux types : les personnages principaux et les personnages secondaires.

Les personnages principaux ont des rôles à jouer ou des missions à accomplir dans la trame narrative. Ils peuvent réussir leur mission à la suite d'une somme d'épreuves : c'est le cas d'Aminata, ou périr au bout de leur trajectoire à l'image d'Angélique. Sans eux, il n'y a point de héros. A cet effet, ils sont les moteurs des intrigues ; leurs faits et gestes nourrissent et activent l'évolution de l'histoire.

Les personnages secondaires n'ont pas la même responsabilité que les personnages principaux. Leurs participations dans l'histoire peuvent être perçues suivant des tâches bien précises : amuser la galerie, accompagner les héros dans leur quête, les aider ou faire obstacle dans leur mission.

Dans *Aminata*, nous avons : Chekura, Mamed, Geogia, Dolly et Sam Frauces et dans *L'Esclave* : la louve, Barbe, Marie-Ange, Jeanne, César, Claude Thibault et Mathieu Léveillé.

En dehors de cette typologie, nous pouvons classer les esclaves selon des tranches d'âges : les jeunes (y compris les enfants) et les adultes (y compris les vieux).

En réalité, dans chaque convoi d'esclaves apparaissent des enfants qui sont capturés. C'est le cas d'Aminata qui a été capturée à l'âge de onze ans, non loin de son village natal, après avoir accompagné sa mère dans un village voisin « pour aller aider une femme à accoucher à Kinta » (A., p.38). Aminata met en exergue ce moment de capture où elle se sépare définitivement de sa mère morte en cette circonstance : « un homme me noua les poignets derrière le dos et passa autour de mon cou une lanière de cuir qu'il serra au point de me bloquer la respiration. Je ne pouvais plus crier et j'étouffais » (A., p.42). De son statut d'enfant, elle fait « un saut dans l'inconnu¹⁴⁵ » sur la sinueuse route de l'esclavage avec quelques avantages dans le négrier. A cet effet, Aminata nous renseigne que :

Être un enfant avait également été un atout. Un enfant possède certains privilèges sur un vaisseau négrier. Personne ne se presse pour tuer un enfant. Même pas un voleur d'hommes. De plus, l'esprit de l'enfant possède une certaine élasticité. Les adultes sont différents : si vous les poussez à bout, ils cassent (A., p.78).

Par conséquent, l'indulgence accordée à l'enfant est due d'une part, à son jeune âge et à son caractère flexible, et de l'autre, à son immaturité. Il demeure taillable, corvéable et maniable à merci aux mains du maître-oppresseur. De même, l'enfant ne constitue pas un danger majeur pour le maître. Il arrive dans la plupart des cas à s'adapter sans une grande peine, si le bourreau lui octroie quelques faveurs. Ce qui n'est pas le cas chez l'adulte, animé par des sentiments de

145 Jean Meyer, *op. cit.*, p.68.

vengeance, de protection, de conservation et de dignité à préserver. Ces faveurs sont aussi visibles sur le pont du navire pendant le voyage où l'enfant partage un petit temps de détente avec les femmes.

D'abord, parmi les privilèges donnés encore à l'enfant, il y a l'enlèvement des chaînes, car il est « [libéré] du convoi [...] pour [lui] permettre de marcher aux côtés des adultes attachés » (A., p.53) et pendant son séjour dans la maison du maître, il occupe les tâches les moins délicates.

Ensuite, l'esclave-enfant peut apparaître sous d'autres facettes. Chekura est un esclave de quinze ans, utilisé par les ravisseurs à leur service et servant de relais entre les esclaves enchaînés et leurs bourreaux tout le long du convoi. Aminata fait un peu sa description et son travail en ces mots : « un garçon, peut-être plus vieux que moi d'à peine quatre pluies, marchait près de nous, nous surveillait, nous donnait à boire dans une outre, nous passait des morceaux de galettes de millet ou de maïs, une mangue ou une orange » (A., p.48). Ce dernier va ravir plus tard le cœur d'Aminata une fois en Amérique. C'est ainsi qu'il explique son sort à sa bien-aimée : « Chekura me raconta qu'après la mort de ses parents, son oncle l'avait vendu. Depuis trois pluies maintenant les kidnappeurs l'avaient utilisé pour les aider à amener les prisonniers à la grande eau » (A., p.54).

En somme, si l'esclave-enfant apparaît dans *Aminata* avec ses traits distinctifs, il y a aussi la présence de prototypes jeunes à l'image d'Aminata et Chekura qui atteindront l'âge de la maturité dans les liens de la servitude aux États-Unis.

Encore, le personnage de Fomba est représentatif de l'esclave jeune avec toutes ses caractéristiques comme le décrit la narratrice d'*Aminata* : « dans notre village, il y avait un homme fort et aimable du nom de Fomba [...]. Fomba avait les bras musclés et les jambes solides. C'est le meilleur tireur du village » (A., p.32).

Après Fomba, un autre type d'esclave un peu plus âgé apparaît : le chef de tribu, Biton, qui dirigeait la mutinerie conduisant à la mort du capitaine du négrier. Voici la scène du combat :

Biton se battait avec le capitaine, dont le bâton à feu avait cessé de fonctionner. Celui-ci voulut se servir de son bâton à feu comme gourdin. Biton esquiva le coup, attrapa le toubab par le pied et le projeta au sol. Un autre prisonnier lui fendit le crâne avec un marteau. Un coup. Le capitaine s'agitait toujours. Deux coups. Il cessa de bouger (A., p.118).

Le statut de Biton en tant que meneur d'hommes et imbu d'une responsabilité coutumière aurait aidé les autres captifs à se solidariser pour fomenter ce coup de la mutinerie.

En définitive, *Aminata* est un roman où nous apercevons les différentes tranches d'âges d'esclaves allant de la jeunesse à la vieillesse en passant par les adultes.

Pour *L'Esclave*, ce roman semble passer sous silence la première tranche plus ou moins vulnérable et met plus le focus sur les jeunes et les adultes. Est-ce un choix motivé pour être en phase avec la dure réalité de l'esclave? Nous répondons par l'affirmatif puisque les négriers ont besoin de fructifier leur investissement et les maîtres ont besoin de personnes robustes et opérationnelles pour travailler.

En effet, Angélique apparaît avec les traits d'une jeune fille à la fleur de l'âge. Elle a « dix - huit ans » et elle est une « magnifique négresse reproductive ». Ces deux qualités physiques la prédisposent à être une bonne esclave à tout faire. Derrière ce physique, il y a d'autres facettes intérieures de l'héroïne que le lecteur découvre au fur et à mesure.

C'est dans cette foulée que s'inscrit cet esclave bien battu et qui venait d'être vendu avant Angélique dont la narratrice ébauche quelques-uns de ses traits :

Le nègre qu'on avait appelé avant elle s'était approché sur l'estrade et un chirurgien lui avait ouvert la bouche, avait inspecté les dents, la langue, les yeux, puis l'avait fait tousser, cracher, marcher, pour s'assurer que la marchandise était saine. Il lui avait ensuite tâté les testicules, glissé un doigt dans l'anus et l'avait fait tousser de nouveau. Puis on avait jeté un prix tandis que le maître priseur vantait les qualités du produit.

- Ce nègre est encore jeune, il n'a que trente-cinq ans, et il sait travailler le cuir. Il est fort, n'est jamais malade, et il est propre aussi aux travaux des champs. Vendu pour quatre cents livres, deux fois le prix d'une paire de bêtes à cornes (A., p.18).

Ce nègre est pétri de qualités physiques dont le maître a besoin chez lui ou dans ses plantations. La liste est loin d'être exhaustive avec les autres personnages jeunes du roman : la louve, Barbe, Marie-Ange, César, etc.

Au-delà de ces personnages, nous avons des adultes à l'instar de Jeanne qui est une esclave noire assez particulière du fait de ses charges : maîtresse de maison dans la famille Francheville ; « Jeanne avait aussi la responsabilité de Marie-Ange et de Barbe. Et maintenant de cette négresse, une fugueuse en plus! » (E., p.44). C'est une « servante âgée mais d'apparence robuste » (E., p.37). Même si l'esclave a un âge avancé, sa corpulence reste un facteur important aux yeux du maître. Ce qui corrobore l'idée selon laquelle l'esclave est exploité toujours jusqu'à sa dernière énergie et il n'y a pas de privilège de traitement entre jeunes et vieux.

Au regard de ces types de personnages-esclaves et des tranches d'âges évoqués dans *Aminata* et *L'Esclave*, nous notons une certaine prééminence accordée aux personnes physiquement bien portantes, qu'elles soient hommes ou femmes, jeunes ou vieilles. Ces traits physiques ne suffisent pas pour appréhender l'intégralité de la personnalité de l'esclave d'où la nécessité de faire cas à leur caractérisation.

2.1.2. La caractérisation des esclaves : sujets coopérants et sujets rebelles

L'esclave ne se définit pas seulement comme un personnage physique, mais il a un for intérieur assez particulier face à la domination du maître et qui se traduit par des comportements plus ou moins variés. Ces attitudes font naître une différence entre les esclaves. Ceux qui ne rechignent pas et exécutent les désirs du maître sans piper mots, peuvent être qualifiés de sujets flexibles, réceptifs ou coopérants ; les autres qui se rebiffent et sont presque toujours à couteaux tirés avec leurs propriétaires deviennent des esclaves récalcitrants, inflexibles et rebelles. Ces deux ordres d'esclaves sont visibles à travers *L'Esclave* de Bail et *Aminata* de Lawrence Hill.

Dans le premier roman, nous pouvons qualifier César, Barbe et Marie-Ange d'esclaves coopérants et la louve et Angélique d'esclaves rebelles et insoumises.

D'abord, César est un esclave noir appartenant à Ignace Gamelin. Il est décrit comme un homme « fort, grand et bien fait. Le geste lent et d'un calme apparemment imperturbable, il gardait en permanence le sourire aux lèvres. Bien malin qui eût pu dire à quoi il pensait » (E., p.107). C'est un esclave réceptif et peu enclin au changement de sa condition même s'il a tenté une fois une fugue qui n'a pas réussi. Étant le premier amant d'Angélique, il a refusé de l'aider à prendre la clé des champs et la déconseille de cette aventure. La rage d'Angélique ne se fait pas attendre : « j'aime les hommes qui n'ont peur de rien, pas les mauviettes! » (E., p.261).

Ensuite, Barbe est une esclave indienne de la tribu des Panis. Elle se plaît dans sa nouvelle situation qu'elle raconte avec plaisir à Angélique : « - Moi, je suis indienne de père et de mère. Mais depuis que j'ai été recueillie par les Blancs, je vis comme eux et je n'ai plus le goût de retourner dans les bois » (E., p.65). Angélique découvre de nouveau sur l'histoire de cette esclave flexible que « la maîtresse [Thérèse de Couagne], manquant de domestiques, avait reçu Barbe en cadeau des frères, à la condition de lui assurer le gîte et le couvert » (E., p.66). Par cette donation, elle perd tous les liens avec sa famille d'origine et pense qu'elle est bien traitée dans cette maison, d'où son intégration sans difficulté.

Cette tendance se retrouve aussi chez Marie-Ange dont la narratrice explique les circonstances qui l'ont conduite à devenir esclave dans la famille Francheville :

Elle, c'est une iroquoise. C'est son père qui l'a vendue à M.de Francheville un soir de saoulerie, pour un fusil et une barrique de vin. Il est revenu la réclamer quelques jours plus tard, mais comme le maître a exigé que l'autre le rembourse et qu'il n'avait pas un sou, l'Iroquois s'en est retourné bredouille. C'est pourtant rare qu'un Indien vende son enfant et il fallait que le père soit drôlement saoul (E., p.66).

A travers le comportement de César, de Barbe et de Marie-Ange et les motifs qui sont à l'origine de leur acquisition par la famille Francheville, nous comprenons aisément pourquoi ces esclaves sont réceptifs et coopérants. Tel n'est pas le cas pour Angélique et la louve.

Angélique pourrait se définir comme « une tigresse toujours prête à mordre » (E., p.262). Elle ne lâche jamais du lest, reste permanemment sur ses gardes et n'a peur de rien. Son insubordination est manifeste à l'égard de sa maîtresse dont « elle avait répondu en osant fixer Thérèse de Couagne droit dans les yeux (E., p.70). Ce qui n'est pas du goût de cette dernière. Son comportement est analysé par le narrateur en ces mots :

Il suffisait parfois d'un interdit pour que la jeune Noire se cabre et fasse exactement ce qu'on lui défendait de faire, en particulier si c'était assorti d'une menace de punition. Un démon s'emparait d'elle à certains moments et la rendait méchante, croyait-elle, et c'était la fatalité. Cette attitude lui avait souvent causé des problèmes qu'elle aurait pu éviter en se conduisant de façon plus sensée, mais la sagesse n'était pas son fort...Et puis comment lutter contre une pente naturelle? (E., p.101-101)

A regarder de près, nous avons l'impression qu'Angélique est une esclave noire qui trouve son doublon et inspiratrice chez l'indienne, la louve.

Celle-ci vient s'ajouter sur la liste des esclaves rebelles. C'est une sioux qui a l'habitude de prendre la poudre d'escampette pour dire non à son statut d'esclave. Elle va même jusqu'à ravir le cœur du maître des céans : François Poulain de Francheville. Est-ce alors la goutte d'eau qui a fait déborder le vase entre Thérèse et la louve? Peut-être que c'est une des raisons non avouée, qui fait que Madame de Francheville s'acharne violemment sur cette indienne. Ainsi, Jeanne réfléchit sur cette conduite démesurée de la maîtresse à l'égard de la louve :

Bien sûr, pensait Jeanne, Thérèse de Couagne avait été impitoyable avec la louve, la forçant à faire et à refaire les mêmes tâches jusqu'à l'épuisement ; sa cruauté à l'égard de la pauvre fille, ramenée de force après sa première fuite, avait semblé démesurée à la vieille domestique. Mais c'était la vie et elle n'était facile pour personne dans ce pays de colonisation ! Cela ne valait-il pas mieux que de retourner vivre dans les bois, avec toutes les misères que cela supposait » (E., p.44).

Il est évident qu'un tel acharnement conduit à une répulsion de la part de l'esclave à l'endroit de son propriétaire, d'où la compréhension du caractère rebelle notée chez la louve.

Dans le deuxième roman, les comportements des esclaves : Aminata, Georgia, Dolly et Happy Jack semblent difficilement qualifiables. Tantôt ils sont coopérants, tantôt rebelles selon les circonstances. Cette posture de Hill nous fait penser que pour sortir de l'esclavage, il faut du temps et de la patience, s'accommoder avec les réalités du terrain tout en ayant de la mesure et de la retenue. Aminata va user de cette stratégie avec ses différents maîtres : Robinson Appleby et Solomon Lindo. Avec ces derniers, elle a soufflé le chaud et le froid en fonction du moment. Georgia, Dolly et Happy Jack, tous des esclaves noirs ont utilisé la même stratégie.

En somme, les sujets coopérants se caractérisent par leur souplesse ou obéissance à leurs maîtres, tandis les sujets rebelles manifestent leur désobéissance ou défiance. Ces esclaves vont jouer des rôles qui peuvent être actanciers ou thématiques.

2.1.3. Les rôles actanciels et les rôles thématiques

Aminata, Lawrence Hill

Adjuvant(s) ou auxiliaire(s)

Georgia, Dolly, Mamed,
Chékura, Solomon Lindo, Sam
Frauces, John Clarckon, Thomas
Peter, William Wilbforce,
Alexander Falconbridge,
contexte de Tension à New-York

Opposant(s)

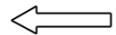
Solomon Lindo,

Sujet: Robinson Appleby,

William King,

Alassane le marchand
d'esclaves

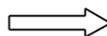
Aminata



Destinateur(s)

Les Noirs,

Les Blancs Canadiens



Destinataire(s)

Les Noirs

Les Blancs Canadiens,

Les Abolitionnistes,

Les hommes épris de
justice sociale, Les

esclaves et par

extension les hommes

opprimés : Noirs,

Rouges ou Jaunes, la

diaspora africaine

**O
b
j
e
t
:

l
a

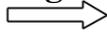
l
i
b
e
r
t
é**

auxiliaire(s)

La louve,
Jeanne,
Claude
Thibault,
César

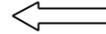
Sujet:

Angélique



Opposant(s)

Thérèse de Couagne,
La société mondaine,
Mathieu Léveillé,
César, Le juge Pierre
Raimbault, la famille
paysanne, François
Poulain de
Francheville



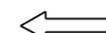
Destinateur(s)

Les Blancs,
Les Canadiens

Objet



la liberté



Destinataire(s)

Les Canadiens,
Les hommes épris de
justice sociale, Les
esclaves et par
extension les hommes
opprimés : Noirs,
Rouges ou Jaunes, la
diaspora africaine

- Analyse des rôles actanciels et des rôles thématiques dans *Aminata* et *L'Esclave*

Dans *Aminata*, chaque adjuvant et selon sa fonction dans l'intrigue, contribue à aider l'héroïne dans la réalisation de sa quête. Dolly et Georgia ont œuvré pour qu'Aminata soit bien intégrée dans la maison du maître. Mamed l'a enseignée en catimini l'anglais et Chékura a pris bien soin d'elle lors de la « longue marche » pour rejoindre le rivage et à l'intérieur du négrier. Une fois aux États-Unis, ils vont sceller leur amour. John Clarkson, Thomas Peter, William Wilberforce et Alexander Falconbridge sont des abolitionnistes qui ont accompagné et encouragé le vœu de liberté de la djéli. Pendant la période de tension entre les Américains et les Anglais, Sam Frauces a aidé Aminata à s'évader à New-York lorsqu'elle était en compagnie de Solomon Lindo qui s'appuyait sur la compétence de celle-ci pour fructifier ses affaires. Lindo a un double rôle actanciel en tant qu'adjuvant pour permettre à son esclave d'apprendre les rudiments de la comptabilité et d'exercer la fonction de secrétaire. En revanche, il arbore en même temps le statut d'opposant puisque le séjour d'Aminata dans son domicile n'était pas du tout facile avec l'ensemble des exactions subies. C'est dans ce sillage que s'inscrit son premier maître Robinson Appleby, qui a fait subir à ce personnage tous les supplices (enlèvement et vente de son enfant, bastonnade public et corvées ahurissantes). Quant à William King et Alassane, tous des vendeurs de bétail humain, leurs intérêts sont à l'encontre de la quête de liberté de l'héroïne qui sera profitable à un ensemble de gens épris de valeurs humanistes, de justice sociale et d'équité. C'est ce résultat que les destinataires de *L'Esclave* ont eu en commun avec ceux d'*Aminata*.

Angélique poursuit la même quête de façon différente avec un lot d'adjuvants. Jeanne joue le même rôle que Georgia et Dolly dans *Aminata*. La louve est une star dans la résistance par son esprit de défiance et de combativité qui a fortement inspiré Angélique dans sa propension à gagner sa liberté. Claude Thibault, à l'instar de Chékura dans *Aminata*, a séduit le cœur d'Angélique. Il devient le partenaire privilégié de celle-ci pour réaliser son vœu qui était de fuir. Ce que son premier prétendant amoureux César a refusé, de peur d'être pris et de subir les foudres de leur maître d'où l'origine de leur séparation. A partir de ce moment, il rejoint le camp des opposants. François Poulain de Francheville et particulièrement Thérèse de Couagne ont fait voir à l'héroïne de toutes les couleurs. Cela sera accentué par l'incendie dont elle est accusée et culpabilisée par les témoignages de la famille paysanne. Le juge Pierre Raimbault lui fait payer un crime non commis et Mathieu Léveillé est le bourreau qui se charge d'appliquer la sanction retenue par la cour.

A la lumière de cette analyse, nous pouvons dire qu'Aminata et Angélique sont deux personnages qui sont unis par le même destin d'être esclave, mais opposés par leur parcours, vécu, psychologie, attitude et agissements. Aminata a accédé à la liberté en ayant une vie sauve tandis qu'Angélique ne l'obtient que dans la mort. Nous assistons à deux victoires, l'une acquise dans la vie ; et l'autre dans la mort, semblable à une délivrance. L'enseignement que nous pouvons tirer de ces deux modèles d'héroïsme est que l'esclave résistante peut réussir et jouir des fruits de sa lutte ou périr pour être un martyr.

Si ces deux héroïnes ont en bandoulière la foi de se libérer de l'asservissement, elles n'ont pas souvent les mêmes avantages. Aminata a pu bénéficier de plus d'atouts qu'Angélique parmi lesquels nous pouvons citer : la chance de recevoir de ses parents une éducation de base dans une grande chaleur familiale. Sa mère lui a appris le métier d'accoucheuse à l'âge de 7 ans. Elle est initiée en arabe et au coran au moment où la fille est reléguée au second plan dans cette société. C'est ce socle de valeurs qui lui a permis de faire face à toutes les épreuves sans capituler. En plus, il y a sa passion pour la lecture et l'écriture, sa capacité de résilience et l'apport des mouvements abolitionnistes qui ont encore contribué à réaliser son vœu : être libre et devenir « djéli » pour sa race.

Si Aminata est une esclave instruite, Angélique est analphabète. Cela est ressenti dans la conduite de cette dernière souvent guidée par une passion démesurée et non pas par l'usage de la raison face aux situations vécues. Ce qui peut expliquer le tourbillon dans lequel elle se meut et qui est sans issue d'où sa fin tragique.

En définitive, la quête de liberté d'Aminata et d'Angélique a abouti à un même résultat escompté qui se présente sous forme de voies différentes : une liberté obtenue dans la vie sauve avec tout ce qu'elle charrie comme jouissance, et une autre dans la mort que les consciences des vivants rallumeront en se rappelant toujours les hauts faits de nos martyrs. Le prix de cette liberté n'est possible qu'à la suite d'une somme d'épreuves et de sacrifices consentis, que tout combattant de la liberté a affronté dans l'environnement du maître pour sortir vainqueur dans la résistance ou périr dans le chemin de l'honneur et mériter le titre de martyr pour un peuple, une race ou une nation.

2.2. Les personnages-maîtres : propriétaires

Selon Mario Maestri « Les Nègres étaient nés pour travailler et les Blancs pour commander : il s'agissait là d'une vérité dite naturelle¹⁴⁶ ». Cette pensée véhiculée aussi par Aristote est utilisée comme crédo chez les maîtres d'esclaves pour maintenir leur ascension sociale et mieux dompter l'esclave. Dans cette domination, les maîtres se conduisent différemment à l'égard de leurs esclaves. Les uns manifestent un cynisme excessif et sont classés dans la catégorie des maîtres impitoyables, tandis que les autres, plus indulgents, sont logés dans la classe des maîtres tolérants.

2.2.1. Des maîtres impitoyables

Monique Hugon et alii annonçaient déjà le destin scabreux du Nègre en ces termes : « Il semble bien [...] que le mépris et l'humiliation soient indissociables du destin du Nègre¹⁴⁷ ». A ces deux avilissements, s'ajoutent les corvées, les punitions, les ordres prodigués à tout bout de champ et les propos discourtois. Thérèse et Robinson Appleby mettent en pratique ces supplices physiques et moraux respectivement dans *L'Esclave* et *Aminata*.

Pour la maîtresse Thérèse, elle n'a jamais été tendre avec ses esclaves et manifeste au quotidien une indignation à leurs égards. Beaucoup d'exemples viennent illustrer ces faits. Dès l'arrivée d'Angélique dans sa maison, elle l'a accueillie avec une certaine froideur : « Elle s'approcha de la négresse et, en se déplaçant autour, elle se mit à l'observer avec une lenteur calculée [...]. Elle se garda bien cependant de manifester la moindre émotion et resta de marbre » (E., p.69). Ce comportement se poursuit dans son regard méprisant : « Thérèse la fixait durement à présent » (E., p.79). Angélique est submergée de travaux : « levée avant tout le monde, elle avait trait les vaches, nourri les animaux, balayé le parquet de la grande cuisine, coupé des pivoines et rapporté les œufs » (E., p.114). Thérèse est « d'humeur belliqueuse » (E., p.205) avec un ton « tranchant » (E., p.209). Elle ne pardonne guère à Angélique ses actes d'insubordination qu'elle corrige avec sévérité comme le rapporte le narrateur :

Thérèse saisit une cravache et se jeta sur Angélique, ramassée en boule et plus morte que vive [...]. Elle la traîna ainsi jusque devant la fenêtre pour mieux la voir. Pétrifiée, Angélique restait muette et se contentait de se protéger la figure et la tête contre la grêle de coups qui abattait sur elle. [...]. Thérèse abandonna sa cravache et se jeta sur son esclave à pleins mains [...]. Angélique se recroquevillait pendant que Thérèse la lacérait avec ses ongles et lui tordait cruellement le bras. [...]. –Ne t'avise plus jamais de me tenir tête. Sous aucune considération!(E., p.211-212)

146 Mario Maestri, *op.cit.*, p.149.

147 Monique Hugon, Marie-Clotilde Jacquey, Marie-Noëlla Vibert et Sabine Lasnier, *Littératures francophones, Afrique-Caraïbes-Océan Indien, dix-neuf classiques*, Paris, Club des Lecteurs d'Expression Française (CLEF) 1994, p.147.

Angélique n'est pas la seule victime du sadisme de Thérèse, la louve en a pris aussi un sacré coup pendant son séjour dans le domicile ou au retour de ses fugues. Ce passage en est une illustration :

Le jour était venu où Thérèse de Couagne s'était faite inquisitrice [...] Thérèse lui avait enlevé le soin des chevaux et l'avait affectée à la boutique, en lui intimant l'ordre de garder propres des planchers que personne ne s'était jamais soucié de récurer. Du matin au soir, la louve avait frotté, puis brossé de nouveau, les mains en sang, en s'éreintant aussi à déplacer de lourds ballots que l'engagé avait toujours eu comme tâche de transporter. N'en pouvant plus, elle avait ramassé ses hardes et s'était enfuie à l'aube. [...]. Le fouet dans la grande cour devant les voisins et les domestiques de la maison. Et les cris de madame, excitée par le sang qui giclait et qui avait ordonné au militaire de frapper et de frapper jusqu'à ce que l'Indienne s'effondre à genoux (E., p.79-80).

Ces exemples suffisent pour montrer la cruauté de Thérèse dans *L'Esclave*. Son avatar est Robinson Appleby dans *Aminata*.

Pour ce maître tenant une plantation d'indigo, les esclaves souffrent le martyr en travaillant dans la fabrique : « il était difficile de ne pas s'étouffer à cause des vapeurs qui s'échappaient quand nous façonnions la pâte à pains, que nous placions ensuite dans les tonneaux de bois » (A., p.186). Dans le dessein de martyriser Aminata, Appleby la viole dans des conditions ahurissantes qu'elle raconte ainsi :

Appleby me poussa le long d'un couloir, puis dans une chambre, m'arracha mon vêtement [...]. Il me bâillonna d'une main, m'immobilisa avec sa poitrine et commença à déboutonner son pantalon [...]. Il posséda déjà mon travail [...]. Mon sang avait maculé le lit et continuait de s'écouler sous moi. Mais j'étais incapable de bouger, prisonnière de ma douleur et de ma honte (A., p.197-198).

Une autre illustration de la méchanceté de Robinson Appleby est décrite par Aminata à travers ces propos :

Appleby me cria que toute personne qui émettrait un mot de protestation ne subirait le même sort que moi, voire pire. « Tes vêtements », me dit-il. [...]. « Jette-les dans le feu » [...]- Fais ce que je te dis et fais-le tout de suite, ou je vais vider ta case et brûler tout ce que tu as. [...]. Appleby passa derrière moi et m'agrippa les cheveux. [...] Appleby commença à donner des coups de ciseaux. Des mèches de cheveux se mirent à tomber. [...]. Quand Appleby en eut fini avec les ciseaux, il me savonna le crane et s'empara du rasoir (A., p.215-217).

Le sadisme de ce maître a atteint son comble avec l'arrachement du fils d'Aminata, Mamadou, qui avait à peine dix mois : « je vis Robinson Appleby mettre mon bébé dans les bras d'un homme assis dans une voiture. Je courus vers eux. Le cocher fouetta le cheval et la voiture partit. Un autre coup de fouet la fit accélérer. Mon bébé disparut dans l'obscurité (A., p.223).

En somme, Thérèse et Robinson Appleby apparaissent comme des maîtres impitoyables qui n'admettent aucun compromis de la part de leurs esclaves. A côté d'eux, il y a des maîtres tolérants.

2.2.2. Des maîtres tolérants

Comme nous l'enseigne cet adage, il faut « distinguer la bonne graine de l'ivraie » et Maryse Condé dit à cet effet : « même une race scélérate et criminelle peut produire des individus sensibles et bons, tout comme un arbre rabougri peut porter des fruits généreux¹⁴⁸ ». Ainsi, tout le monde n'est pas logé dans la même enseigne. Dans ce lot de maîtres, il y a des gens tolérants qui utilisent des moyens moins coercitifs pour tirer profit des esclaves et atteindre en même ses objectifs. C'est dans cette optique que s'inscrit Ignace Gamelin dans *L'Esclave* :

Gamelin, qui se voulait humaniste, était partisan de la manière douce avec les nègres et prêchait la patience, même s'il en avait manqué le jour où il avait fait donner douze coups de fouet à César après une fugue. Mais l'esclave n'avait pas émis un son et avait serré les dents bravement, pour retourner sitôt à ses tâches comme si de rien n'était. Son maître s'en était trouvé rassuré et s'était convaincu que tout était rentré dans l'ordre. Après tout, pensait-il, César avait de la chance de vivre en Nouvelle-France chez des bourgeois qui le traitaient bien, plutôt que de s'esquinter comme une bête de somme dans les plantations des Antilles, où un nègre avait une espérance de vie d'à peine cinq ans (E., p.107).

Effectivement, Gamelin n'utilise le fouet que par nécessité en vue de mettre de l'ordre dans son domicile. Ce châtiment est à titre dissuasif pour tous les esclaves de la cour. Le maître doit rester maître et fait marquer son territoire si le besoin se fait sentir malgré sa gentillesse.

Monsieur Francheville peut être rangé dans ce lot de maîtres tolérants, même s'il constate d'avance qu'Angélique est une tête de mule qui a envie de s'évader à tout moment, surtout lors de leur retour de voyage dans la goélette : « c'est une forte tête et elle a une propension à la fuite » (E., p.39). Au cours de ce voyage, Francheville a pris des mesures strictes pour assurer la sécurité de cette dernière et la contraindre à rester tranquille. Cependant une fois à la maison, il n'a pas fait usage de la violence. Ce qui laisse entrevoir que ce maître n'est pas une personne méchante contrairement à sa femme Thérèse de Couagne.

Nous retrouvons cette conduite adoucie de François de Francheville à côté de sa « dulcinée » la louve, avec qui, il entretient des relations d'amour. Pour preuve, nous donnons cet exemple :

François avait ensuite attiré la jeune femme contre lui en l'embrassant avec lenteur, pour ne pas la brusquer et pour prolonger la magie de l'instant. La louve frissonnait au contact de ce corps fiévreux de désir, dont les larges mains lui entouraient fermement les côtes en effleurant les seins avec précaution (E., p.77).

Par ailleurs, ce même trait de caractère cher à Francheville est observé dans *Aminata* avec le personnage de « Mme Lindo qui [faisait] encore partie de [sa] vie » (A., p.263). Aminata manifeste ses sentiments de profonds regrets et de sympathie envers cette gentille dame après sa mort, suite à une maladie incurable : « Je pleurais sa disparition une semaine entière. [...] Avant de quitter la chambre de Mme Lindo pour la dernière fois, jamais je n'avais imaginé que

148 Maryse Condé, *op.cit.*, p.139.

je pourrais déplorer la mort d'une personne blanche. Jamais je n'avais cru possible que mon cœur saignerait pour l'une d'elles » (A., p.260).

C'est une femme qui est à l'opposé de son mari Solomon et de la sœur de celui-ci, « Leah, que [la] simple présence [d'Aminata] semblait offenser » (A., p.260). Ce couple donne à voir les types de relations qui doivent exister entre les conjoints et leurs traits de caractères. Partagent-ils les mêmes natures ou chacun a sa spécificité? A y voir de près, nous pouvons penser que le mariage n'est pas forcément l'union des traits semblables mais plutôt une association de traits entre mari et femme. Solomon reste autoritaire et garde « le pouvoir de décision qui restera encore longtemps aux mains des hommes¹⁴⁹ ». La marge de manœuvre dont dispose son épouse est négligeable dans une société phallocratique malgré sa sympathie pour Aminata.

Cependant, il y a une duplicité dans le personnage de Solomon. Il sait être gentil avec son esclave pour sauvegarder ses intérêts. En voici un exemple, lorsque ses activités d'inspecteur d'indigo se périliclitent et qu'il compte aller à New-York avec Aminata pour bénéficier de son expertise en comptabilité et mieux coter ce produit qui perd sa valeur à Charles Town :

Trois mois après son retour de New-York, Solomon Lindo me fit venir dans son salon. Je n'avais pas mis les pieds chez lui depuis une éternité et je ne me rappelais pas la dernière fois que j'avais mangée à ma faim. « Il semble que nous souffrons tous les deux, et je vais mettre fin à cette impasse. Je dois me rendre à New-York de nouveau. J'ai une dernière occasion de défendre les subventions pour l'indigo ». Lindo me tendit un plateau de pain, de fromage et de fruits, ainsi qu'un ballot de vêtements. « Prends cette nourriture et ces choses pour te vêtir, car j'ai tort de te laisser t'étioler ». [...] J'ai décidé de t'emmener. [...] Tu écriras des lettres, tiendras mes livres et feras des courses. Peut-être allons-nous pouvoir réparer nos blessures. [...] J'ai décidé de partir avec lui le lendemain matin. Ce serait mon Exode. Avec un brin de chance, je ne reviendrais jamais dans la province de Caroline du Sud (A., p.274-275).

Aminata a accepté de partir avec son maître à New-York. Nous assistons à un petit changement de statut. Ce personnage principal va quitter les habits de l'esclave-bête de somme pour revêtir le manteau d'un esclave bénéficiant de quelques retombées financières. Enfin, la gentillesse de Solomon Lindo à l'égard d'Aminata n'est-elle pas conditionnée par le caractère indispensable de celle-ci, vu les nombreuses qualités et aptitudes qu'elle possède.

Au final, les personnages-maîtres se caractérisent soit par leur méchanceté, soit par leur indulgence calculée envers leurs esclaves. En dehors de ces personnages-maîtres, nous voyons apparaître d'autres personnages considérés comme outils du système esclavagiste.

149 Mariama Ba, *Une si longue lettre*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines, 1981, p.107.

2.3. Les autres personnages outils du système

Un système est « une combinaison d'éléments réunis de manière à former un ensemble¹⁵⁰ ». Les éléments de cet ensemble peuvent ne pas avoir les mêmes qualités mais participent à la réalisation du même objectif. Autrement dit, le système est à l'image d'une chaîne dont la présence de chaque maillon est utile et joue en même temps un rôle spécifique dans le dispositif et le fonctionnement global. Dans le système esclavagiste, le maître seul ne peut accomplir son dessein sans la présence de l'esclave et ce dernier n'existe que sous la domination d'un maître. Entre ces deux personnages se trouvent les trafiquants d'esclaves et les régisseurs.

2.3.1. Les trafiquants d'esclaves : ravisseurs, convoyeurs et marchands

Les trafiquants d'esclaves sont des intermédiaires du système. Ils peuvent être classés en trois groupes : les ravisseurs, les convoyeurs et les marchands.

Les « ravisseurs », « voleurs d'hommes » ou « kidnappeurs » font partie du premier maillon du système esclavagiste. Ce sont les pourvoyeurs d'esclaves. Aminata souligne quelques-uns de leurs traits à travers ces : « Quatre hommes aux jambes puissantes, armés jusqu'aux dents [...]. Ils tenaient des cordes, des lanières de cuir et des couteaux, et un étrange morceau de bois de forme allongée, avec un trou à une extrémité » (A., p.40). La vue de ces personnages ineffables installe les esclaves dans une tourmente et Aminata fait part de sa peur dès les premiers moments de leur rencontre : « je vivais dans la terreur que les ravisseurs nous battent, nous fassent bouillir et nous mangent, mais ils commencèrent par nous humilier » (A., p.46).

Leur travail consiste à capturer des esclaves et les acheminer vers les lieux de transit ou les côtes. Au cours de ce périple forcé, les ravisseurs se transforment en convoyeurs. C'est dans cet ordre d'idées que Jean Meyer décrit un convoi d'esclaves en ces termes : « De longues files d'hommes enchaînés : les esclaves arrivent de loin, conduits par un marchand. Ils ont marché des jours et des jours...¹⁵¹ ». La même remarque est notée par Erick V. A. Gbodossou lorsqu'il avance que : « les hommes, les femmes et les enfants ont eu à courir des milliers de kilomètres sous le soleil et sont sous la menace du convoyeur¹⁵² ».

La marche du convoi des esclaves peut durer trois mois. Aminata évoque cette atmosphère de rencontre avec le Blanc pour la première fois au cours de ce convoi :

150 Le *Grand Larousse illustré*, Paris, Edition Larousse, 2015, p.1120.

151 Jean Meyer, *op. cit.*, p.46.

152 Erick Vidjin Agnih Gbodossou, *Histoire africaine et conscience africaine à travers les âges*, Dakar, METRAF Éditions, 2018, p.38.

Notre périple se poursuit pendant trois cycles de lune. Un jour, nos ravisseurs s'arrêtèrent à une fourche du sentier et saluèrent un homme d'une nouvelle race. Il avait la peau rousselée comme celle d'un cochon frais lavé. Lèvres minces, dents noircies. Gros et grand. Campé comme un chef, poitrine bombée. C'était donc ça un toubab ! Mes camarades prisonniers ouvrirent grand les yeux en découvrant cette étrange créature (A., p.64).

Outre les ravisseurs dans *Aminata*, nous avons les marchands d'esclaves à l'instar d'Alassane, le « marchand peul » (A., p.503) et Alexander Falconbridge. Celui-ci est au cœur de l'accord conclu entre l'héroïne et Alassane pour qu'elle retrouve son terroir natal. Ce contact est facilité par « William Armstrong [qui] est la crème des marchands d'esclaves » (A., p.500) à Freetown.

La narratrice fait un peu la description d'Alassane : « Il était un homme grand et mince, [ayant un] air sérieux » (A., p.506). Il a accepté d'emmener Aminata en échange du rhum qu'il va utiliser pour payer le droit de péage aux dignitaires locaux : « Avec le rhum [qu'elle avait] apporté, les hommes d'Alassane payèrent notre passage à un chef local qui nous accueillit sur le rivage. Alassane et lui négocièrent au sujet du rhum et parurent satisfaits de leur entente » (A., p.505). Dès lors, la traite n'est plus une affaire de ravisseurs et convoyeurs mais celle des chefs locaux qui ont contribué pour faciliter le passage et tirer des fruits de cette prébende.

En plus, Alassane semble être un marchand d'esclaves expérimenté. Il est accompagné d'un staff rompu à la tâche, qui veille sur lui, en le quadrillant d'un cordon sécuritaire comme le montre cet exemple : « Il mena la caravane vers le nord-est à travers des collines boisées. Il avait placé en tête de piste une équipe d'éclaireurs et de chasseurs pour mettre en échec serpents, léopards et autres fauves. Alassane s'entourait de cinq hommes « trois devant, deux derrière - eux aussi armés » (A., p.506). Enfin, l'intervention des marchands se poursuit dans les foires d'esclaves et dans les maisons. C'est le cas de William King aux États-Unis qui a participé à la vente du fils d'Aminata.

Dans *L'Esclave*, l'action des ravisseurs et des convoyeurs n'est pas tellement abordée parce qu'Angélique est une esclave prise aux Antilles et acheminée au Canada en passant par New-York où Francheville l'a achetée. Dans ce roman, le focus est mis sur le marchand d'esclaves anonyme qui vantait les qualités de la « négresse » dans ce lieu de commerce.

En outre, il y a un autre marchand d'esclaves au Québec, qui a déjà conclu un marché avec un maître, pour revendre de nouveau Angélique, à la suite de sa tentative de fuite. Celui-ci devrait conduire l'esclave indomptable aux Antilles loin de la vue de Thérèse.

En somme, les trafiquants d'esclaves sont des intermédiaires du système qui interviennent en amont dans les zones de capture et dans l'acheminement et en aval dans les marchés d'esclaves et dans les domiciles des maîtres qu'ils partagent avec les régisseurs.

2.3.2. Les régisseurs ou les contremaîtres

Après le personnage du maître, le régisseur occupe la seconde place. Il est en partie le délégué du pouvoir du maître, son bras droit et la courroie de transmission entre les deux. Il apparaît comme un homme de confiance du maître. Ce commandeur peut être un Noir, un Blanc ou un Métis. Cheville ouvrière du système esclavagiste dans les champs et les fabriques, le régisseur est une personne crainte par les esclaves. Ses fonctions de surveillant, contrôleur et bourreau font qu'il ne se départît jamais de sa verge, toujours prompt à crier et à punir les esclaves fainéants ou rebelles : « Surveillance étroite, punitions fréquentes, à tout bout de champ, le fouet : un régisseur veille à la « bonne marche » de la plantation¹⁵³ ».

En plus, « les travaux très durs imposés aux esclaves s'accompagnent ainsi de châtiments¹⁵⁴ » que le contremaître exerçait parfois avec zèle. Sa position lui procure certains avantages comme le fait d'avoir une chambre, un endroit plus ou moins accueillant à la différence des taudis ou « senzalas¹⁵⁵ » des esclaves. C'est dans cette foulée que Mario Maestri donne des renseignements sur le travail du contremaître dans les plantations au Brésil :

Les esclaves étaient comptés ; les contremaîtres s'assuraient que les tâches, distribuées le matin même, avait bien été réalisées. A la lueur des chandelles ou des torches, commençait alors le Serão (travail du soir) jusqu'à dix heures, Les Noirs allaient ainsi s'occuper des plus diverses tâches¹⁵⁶.

Cette remarque se lit également dans *Esclaves* de Kangni Alem au moment où les contremaîtres initient les esclaves nouvellement venus aux tâches qui les attendent : « il n'y a pas de repos pour les nouveaux venus. Les contremaîtres les prirent en charge pour leur enseigner, outils à la main, les différents travaux liés à la culture de la canne ; ils leur criaient des ordres en portugais, une langue qu'aucun d'entre eux ne comprenait¹⁵⁷ ».

L'évocation de cet homme outil du système est faite cas dans *Aminata* dans la plantation de Robinson Appleby en ces termes :

Robinson Appleby, le chef toubab, était absent la plupart du temps, et sa femme ne l'accompagnait que rarement quand il venait à la plantation. En l'absence d'Appleby, un autre toubab vivait dans la grande maison et surveillait notre travail. Régisseur fut l'un des premiers mots que j'appris. Mais moins d'une lune ou deux après le départ d'Appleby, le régisseur mourut, et Appleby revint à la plantation. Quand il repartit quelques jours plus tard, Mamed -Le Noir à la canne menaçante - fut désigné comme responsable (A., p.159).

153 Jean Meyer, *op. cit.*, p.91.

¹⁵⁴.Claude Wanquet, *La France et la première abolition de l'esclavage 1794-1802, le cas des colonies orientales Ile de France (Maurice) et la Réunion*, Karthala, Mars, 1998, p.20.

155 Mario Maestri, *op. cit.*, p.101.

156 *Ibid.*, p.68.

157 Kangni Alem, *op.cit.*, p.144.

Ce qui confirme davantage que le poste de régisseur, de contremaître ou de commandeur n'est pas seulement l'apanage d'une race et particulièrement du nègre. Mais en général, nous retrouvons dans ce métier des Blancs et des métis. En plus, Chekura, qui était dans l'île Lady, non loin de la localité où se trouvait sa bien-aimée Aminata, donne les raisons de son absence dues aux mesures sécuritaires prises par leur nouveau régisseur :

Chekura expliqua qu'il n'avait pu quitter la plantation ces derniers temps. Un nouveau régisseur essayait de faire cesser le commerce auquel les Noirs se livraient la nuit. Des sentinelles avaient été postées et des pièges à hommes installés tout autour de la plantation. Tout Noir pris à circuler la nuit était tué. Tout Noir attrapé dans un piège recevait cinquante coups de fouet (A., p.221).

En général, ce sont les grandes plantations qui sont pourvues de régisseurs. Dans ce cas, ces derniers sont aidés par des assistants ou personnes d'appoint : « cinquante Noirs, sous la garde du régisseur et ses deux assistants » (A., p.159). Ainsi, à travers cette remarque, nous notons un rapport disproportionné entre le nombre élevé d'esclaves et le peu de régisseur sur le terrain. C'est la raison pour laquelle, le port permanent « des bâtons à feu, des gourdins et des fouets » (A., p.159) est utilisé et participe quotidiennement à l'intimidation pour que les esclaves exécutent à la lettre les ordres. Par conséquent, menace et intimidation sont érigées en stratégies de maintien de l'ordre dans ces champs par ce personnel tortionnaire que nous ne trouvons pas dans *L'Esclave*.

Dans ce roman, les esclaves qui triment dans les plantations ne sont pas visibles car Angélique est uniquement décrite dans la maison de son maître. Elle est une esclave domestique et non esclave des champs ou des fabriques à l'image d'Aminata qui a passé toutes ces étapes et a effectué tous les travaux dans ces différents lieux de labeur.

Nous avons une autre particularité dans *L'Esclave* avec l'atelier de métallurgie de François Francheville, qui aurait nécessité la présence effective des esclaves, mais un personnel qualifié est mis à contribution au détriment de cette force servile. Le contremaître, ici, est un Blanc qui supervise le travail de la mine. Il n'est pas un esclave mais un travailleur engagé et rémunéré à la hauteur de sa tâche.

En fin de compte, le régisseur est une personne importante dans le dispositif esclavagiste. Il exerce des tâches spécifiques et évolue généralement dans les champs, les mines ou les fabriques. L'étude de tous ces personnages outils du système permet de mesurer leur niveau d'implication dans le trafic. Leurs actions ne sont effectives que dans un espace et une temporalité bien donnés.

Chapitre 3. Milieux de vie et temporalité romanesque

L'espace et le temps constituent deux niveaux importants dans l'analyse du roman. Pour le premier, c'est le cadre ou la toile de fond sur laquelle les actions se tissent et évoluent par le biais des personnages pour créer une cohérence narrative du récit. L'espace peut se présenter différemment. Il peut être unique ou éclaté en des endroits variés selon la nature de l'histoire, la vision et les attentes du romancier. Il renferme également d'autres caractéristiques : il peut être restreint, (ce qui empêche l'épanouissement du personnage) ou ouvert (ce qui lui permet d'accomplir son destin). En effet, toute histoire romanesque s'appuie sur un ou des lieux imaginaires ou concrets en vue de légitimer les faits racontés. Pour le deuxième, c'est le moment des faits et des actions des personnages. Suivant l'évolution de l'intrigue, les actions peuvent se présenter sous la forme d'une continuité ou d'une discontinuité temporelle. Grâce à certaines techniques de manipulation du temps comme l'ellipse, l'analepse, la prolepse, le sommaire, le temps est compressé ou dilaté. Ce qui donne une accélération, un ralentissement ou une suppression d'une partie ou d'un pan important de l'histoire racontée. Ces éléments esthétiques contribuent au développement du rythme.

En outre, l'espace et le temps trouvent leur point de convergence dans la contextualisation des faits, puisque tout contexte est la matérialisation d'actions dans un lieu et à un moment donné. Sur ce, l'histoire de l'esclavage a traversé différentes aires : trois continents et pendant des ères : quatre siècles. Son étude fait appel à une topologie multiple et un traitement varié du temps.

3.1. Une topologie multiple

Le traitement de l'espace dans *Aminata* et *L'Esclave* suit une topologie multiple qui prend en compte les trois continents ayant trait au commerce triangulaire : l'Afrique, l'Amérique et l'Europe. Dans un premier temps, nous nous intéressons à l'espace américain pour dégager le milieu de vie du maître et celui de l'esclave aux États-Unis et au Canada. Chaque lieu est décrit suivant les traits de son occupant. Le maître est dans un cadre mirobolant tandis que l'esclave niche dans un taudis. Nous assistons à une fragmentation spatiale où chaque espace est présenté comme un lieu témoin et d'épreuves pour le personnage dans l'accomplissement de sa trajectoire. Cet éclatement de l'espace n'enfreint en rien l'évolution de l'intrigue, car c'est la somme des différents épisodes passés dans les lieux divers qui donnent une cohérence dans la quête de liberté des héroïnes. Dès lors, nous assistons à deux mondes distincts qui correspondent à deux espaces opposés.

3.1.1. Deux mondes distincts, deux espaces opposés

La pratique de l'esclavage a favorisé l'émergence de deux mondes opposés : le monde des maîtres et celui des esclaves. Cette opposition est apparente dans la manière de voir les choses mais également dans leur espace de vie comme le révèle cet entretien entre Omoro et Kounta dans *Roots* que le narrateur rapporte en ces termes : « Omoro dit à Kounta que les cases des esclaves étaient coiffées de « nyantang djongo », et celles des gens libres [maîtres] de « nyantang foro » – Kounta savait que cette dernière était la meilleure qualité de chaume¹⁵⁸ ». Chacun d'eux occupe un espace qui est en rapport avec son statut. Le maître en tant que propriétaire d'esclaves et détenteur de domaines et de demeures, son espace de vie rime avec son rang et ses niveaux de richesse. Quant à l'esclave qui s'identifie par sa pauvreté matérielle, son cadre de vie ne peut être que dérisoire. Mario Maestri illustre ce fait au Brésil lorsqu'il dit : les « senzalas » des esclaves ne sont rien de plus que de misérables cabanes faites de terre et de banches et recouvertes de feuilles de cocotiers¹⁵⁹ ». Ce contraste spatial entre la maison du maître et la cabane de l'esclave se lit dans *Aminata* et *L'Esclave*.

Dans le roman de Lawrence Hill, il utilise la technique de la description pour faire voir le cadre radieux du maître sous un angle fragmentaire : « Solomon Lindo possédait une demeure spacieuse en bois, à deux étages, dans King Street » (A., p.230). « Au rez-de-chaussée » se trouve un espace très grand, ouvert et propre dont toutes les commodités de conversation et de confort : « des fauteuils aux pattes sculptées » y sont en nombres suffisants. Les chambres semblent être des halls avec de « grandes fenêtres ». Un luxe insolent baigne dans un cadre somptueux à travers la description de ce salon.

Ce même constat est visible dans la cuisine avec un lot d'ustensiles et de verroteries multiples. Dans cet espace, un personnel varié et bien choisi est à l'écoute du désir de la maîtresse, prompt à exécuter avec déférence les commandes de celle-ci.

Un tel espace radieux du maître cohabite à quelques mètres de là, « un peu plus loin s'élevait une bâtisse en bois » (A., p.232), qui est l'habitation de l'esclave. Les « logis » ou maisons de fortune sont des lieux clos où les esclaves élisent domicile. C'est un espace très réduit et oppressant à l'image de Canvas Town à Manhattan : « un faubourg dépourvu d'édifices dignes de ce nom ; c'était plutôt un ramassis de baraques, cabanes et tentes dont les coins saillaient comme des os fracturés » (A., p.288) servant de dortoir pour assouvir le désir de sommeil après

158 Alex Haley, *op. cit.*, p.47.

159 Mario Maestri, *op. cit.*, p101.

les dures journées de labeur. L'enclos du bétail est souvent mieux loti que cet endroit mal entretenu où saleté se mêle aux déchets et polluent l'atmosphère.

Dans *L'Esclave*, le contraste est net, Micheline Bail utilise en effet la technique des longues descriptions à la balzacienne¹⁶⁰ pour faire ressortir le cadre luxueux où le maître évolue :

Thérèse recevait ses convives dans une grande pièce tenant lieu, tout à la fois, de salle à manger, de salon et de salle de séjour. C'est là que le couple se retrouvait en dehors du temps passé à la boutique. Situé juste au-dessus de la cuisine, ce quartier des maîtres était spacieux et égayé de plusieurs larges fenêtres. Le foyer, où il ne se faisait jamais de cuisson, était constitué d'unâtre plutôt étroit, de jambages et d'un linteau en pierre de taille. François avait tenu à ce qu'on soigne tout particulièrement cette cheminée. Il y avait fait ajouter un luxueux manteau de frêne finement ciselé de lierre et de raisins, une œuvre de l'ébéniste Pierre-Etienne Caillé, tout juste débarqué du Poitou et d'une habileté remarquable (E., p.45).

Bail continue sa description sur un autre flanc de la maison en insistant sur l'ameublement, sa place et le goût classique du couple Francheville :

Orientée du côté sud et baignée de lumière, la pièce était meublée d'une table de chêne à deux battants qu'on ouvrait quand le nombre de convives l'exigeait, d'une grande commode Louis XIII adossée au mur du fond, de plusieurs fauteuils à oreilles répartis ici et là, et, devant la cheminée, d'un long canapé de velours grenat couvert de cousins (E., p.45-46).

Après la description du cadre somptueux du maître, celui des esclaves apparaît de façon modeste avec la chambre d'Améline qui vivait avec Charlotte : « Deux chambres donnaient sur cette salle : l'une, spacieuse, pour les maîtres, l'autre, plus modeste, pour Améline. Celle-ci avait toujours servi Charlotte de Couagne, la mère de Thérèse, et avait suivi cette dernière à la mort de sa maîtresse » (E., p.46). Donc, la description du milieu de vie de l'esclave par l'intermédiaire de la chambre d'Améline se réduit uniquement à un qualificatif accompagné d'un superlatif « plus modeste ». Le cadre suffocant de l'esclave est décrit également dans les lieux de travail à l'instar de « la grande cuisine mal chauffée » (E., p.272) où Barbe et les autres esclaves triment pour préparer les repas quotidiens. Cette même remarque reste valable dans les endroits de refuge d'Angélique ou de la louve pour recevoir leurs amants. Ces lieux sont plutôt similaires à des enclos.

En définitive, la description différentielle de l'espace familial du maître et celui de l'esclave, est un élément qui confirme la différence de statut entre ces deux êtres. L'espace est peint en fonction de son occupant : la grandeur de l'environnement du maître et la petitesse de celui de l'esclave. Ce dernier semble être confiné pour éviter son éclosion. Ces cadres de vie peuvent trouver une autre logique dans la fragmentation spatiale globale et dans l'évolution de l'intrigue.

160 C'est à l'image de la description de la pension Vauquer, qui part du général pour venir au particulier, dans le roman Honoré de Balzac, *Le père Goriot*, Paris, Flammarion, 1966, p.26. Autrement dit, en sémiologie de l'image, cette description part d'un plan d'ensemble à un plan demi-ensemble.

3.1.2. La fragmentation spatiale

L'espace n'est pas une entité homogène et statique dans *Aminata* et *L'Esclave*. Il est plutôt fragmentaire et suit la dynamique de l'intrigue en fonction des trois continents traversés par la traite transatlantique. Ainsi, chaque continent va jouer sa partition.

L'Europe est le lieu de départ des négriers dans la réalité historique. Mais dans *Aminata*, elle représente une zone tampon marquée par des idées antiesclavagistes. Deux milieux s'y dégagent, l'un institutionnel, le parlement britannique, et l'autre, philanthropique, lieu de lutte pour les abolitionnistes.

Le Parlement britannique offre le cadre de plaidoyer pour la défense et le respect de la dignité de l'esclave. Les membres de cette Assemblée ne pouvaient pas être sourds face à l'appel des abolitionnistes : Alexander Falconbridge, Thomas Peters, John Clarkson, etc. D'autres parlementaires séduits par une telle préoccupation vont étoffer ce groupe. Mais, ils ont besoin de preuves et d'arguments solides pour faire pencher la balance de leur côté et le vécu d'Aminata va leur servir d'exemple patent. C'est dans ce sillage que la venue d'Aminata à Londres chez ses pairs abolitionnistes est un événement important dans ce processus de lutte. L'héroïne se réjouit de sa présence dans cette ville londonienne qui constituait une étape non négligeable dans l'atteinte de son objectif du retour en Afrique à travers ces mots : « Pendant les années que j'avais vécues en Amérique, j'avais souvent voulu me rendre à Londres, que je considérais alors comme une simple étape pour aller en Afrique (A., p.525).

Dans *L'Esclave*, les deux espaces européens analysés dans *Aminata* sont absents parce qu'il n'y a pas de cadres de lutte propices, sinon l'Angleterre et la France ne sont évoquées que de façon allusive et les esclaves ne se déplaçaient pas du tout. L'absence de ces mouvements d'éveil a influé négativement sur le destin final d'Angélique.

L'Afrique, « gigantesque usine d'esclaves¹⁶¹ » est le lieu de départ et de retour d'Aminata. Sa trajectoire prend appui à partir de son milieu symbolique de naissance : « Bayo » (A., p.17). Ce lieu était un sanctuaire de tranquillité, troublé par des envahisseurs. C'est dans cette perspective que l'île de Bence, non loin de « Bayo » et « Bayo », jouent un double rôle spatial : un espace de départ et un espace de retour pour Aminata. Elle vient honorer ce que prônait Marcus Garvey : « le retour des descendants d'esclaves noirs en Afrique¹⁶² ».

161 Ferran Iniesta, *L'univers africain, approche historique des cultures noires*, Paris, Éditions l'Harmattan, 1995, p.130.

162 Alain Mabanckou, *op. cit.*, p.11.

Ce milieu de départ est caractérisé par des lieux qui n'ont pas la même configuration. Il se subdivise en trois entités : l'espace continental, c'est-à-dire à l'intérieur des terres, l'espace côtier, dans les entrepôts d'attente le long des côtes africaines : « les ravisseurs nous conduisirent sur le rivage » (A., p.70) et l'espace maritime dans les bateaux. Celui-ci est un espace restreint : « Partout, les hommes étaient étendus ; nus, enchaînés les uns des autres et à leurs châlits, gémissant et pleurant. Des excréments et du sang coulaient sur les lattes du plancher » (A., p.86).

En somme, l'espace de départ des esclaves est marqué par un éclatement en micro-lieux dont le premier est attrayant, représentant l'environnement familial de base d'Aminata avant sa déportation. Les deux derniers fermés et contraignants sont des lieux de domination. Une fois en Amérique, l'esclave nourrit le vœu de retourner au bercail.

Dans *L'Esclave*, c'est un petit passage qui exprime la douloureuse traversée de l'Atlantique à travers les souvenirs d'Angélique que le narrateur souligne en ces termes : « Mon pays s'étendait sur la côte. On vivait en paix, puis les Français sont venus... Ils ont débarqué chez nous et nous ont tous emmenés de force dans le bateau. On était si serrés qu'on n'arrivait plus à bouger. J'étais enfant mais je n'ai jamais pu oublier les larmes de maman » (E., p.25). L'Afrique est donc évoquée par allusion. Le lieu d'origine d'Angélique n'est pas annoncé clairement, mais il y a une source historique qui dit qu'elle est venue de Madère, archipel qui se trouve sur l'un des comptoirs de la « côte de l'or et des esclaves » ou du golfe de Guinée où les Français avaient des possessions. Ce sont ces colonies qui deviennent pendant la colonisation l'AOF (Afrique Occidentale Française) et l'AEF (Afrique Équatoriale Française).

Dans *Aminata*, aux États-Unis, nous avons trois espaces : la maison du maître et celle de l'esclave déjà analysés en début de chapitre, l'espace de travail et la foire d'esclaves. Ce dernier lieu reçoit les esclaves lors de leur vente : « on nous rassembla sur une place devant un édifice en bois de la hauteur de cinq hommes adultes » (A., p.13). L'espace de travail se divise entre la maison du maître, les plantations et les fabriques. Ces cadres n'ont pas le même rapport avec l'esclave, mais tous sont harassants car ils sont des lieux-témoins de son asservissement.

Dans *L'Esclave*, Angélique a évolué « à la Martinique dans les plantations » (E., p.25) et au Canada dans la demeure de son maître à la différence d'Aminata qui a connu ces trois lieux de servitude : la maison, les champs et les distilleries. (Cf. Les catégories dominantes d'esclaves).

En fin de compte, la fragmentation spatiale globale dans *Aminata* et *L'Esclave* a permis à l'intrigue d'avancer dans la quête de liberté de chaque héroïne.

3.1.3. Une dynamique unitaire dans la quête de liberté du héros

Kalidou Sy soutient que « La topique spatiale ne peut être appréhendée comme une forme désincarnée mais dans un rapport dialectique avec ce qui s’y joue¹⁶³ ». En effet, il y a une logique entre l’espace présenté et la trame narrative. L’analyse de l’espace dans *Aminata* et *L’Esclave* fait apparaître une fragmentation qui aboutit à la naissance de plusieurs lieux différents que nous pouvons regrouper en deux grandes entités : les macro-espaces et les micro-espaces.

Les macro-espaces regroupent les trois continents qui ont participé à la traite négrière : l’Afrique, l’Amérique et l’Europe. Ce sont des espaces historiques quelquefois ouverts ou fermés et qui sont présentés dans leur généralité avec ses différents acteurs, leur place et l’importance occupée dans ce processus. Dans chaque macro-espace, de micro-espaces sont représentés avec un cadre tantôt restrictif et contraignant pour l’esclave et tantôt ouvert et libre pour le maître.

En Afrique, les premiers micro-espaces de contrainte de l’esclave se trouvent dans les zones de transit le long des côtes et sur les eaux de l’Atlantique au cours du voyage. En Amérique, c’est dans les marchés d’esclaves, les lieux de travail et dans les domiciles. Les autres micro-espaces se subdivisent en lieux de paix et de stabilité au village de « Bayo » en Afrique, avant l’arrivée des « ravisseurs » et au moment du retour des esclaves au bercail, terre de repère et de refuge. Les douloureuses expériences endurées pendant l’exil font que « l’arbre ne s’élève qu’en enfonçant ses racines dans la mère nourricière¹⁶⁴ ».

A côté de ce micro-espace africain de quiétude, se dresse celui de l’Europe (Londres) au sein des cercles abolitionnistes et au parlement britannique. C’est un cadre favorable à la libération des esclaves qui étouffent dans un environnement sociohistorique hostile puisque dans l’opinion générale le Nègre est un être inférieur. Quelle que soit la présentation de l’espace, chaque endroit est un lieu-témoin de cette pratique esclavagiste et participe en même temps à la maturation des héroïnes et de ses compatriotes dans la conquête de la liberté finale. En effet, un déséquilibre se fait sentir dans ce traitement spatial avec une prédominance réservée aux endroits clos et contraignants. C’est un choix voulu par les narrateurs pour mettre en relief les atrocités infligées aux esclaves noirs.

163 Kalidou Sy, *op. cit.*, p.111.

164 Birago Diop, *Les Contes d’Amadou Koumba*, Paris, Présence Africaine, 1982, p.187.

Au demeurant, les macro-espaces et les micro-espaces sont agencés par Hill et Bail de telle sorte que les différentes étapes de l'itinéraire de leur personnage principal sont évoquées. Cependant, quelques singularités peuvent être notées dans la présentation de chaque parcours. Celui d'Aminata est circulaire au moment où Angélique a arpenté un circuit non circulaire.

De façon précise, voici le parcours d'Aminata : son point de départ correspond sensiblement à son point de retour après ses différents périple aux États-Unis et au Canada. Ayant quitté son village natal « Bayo » en Afrique, elle est revenue en Afrique via « Freetown », à quelques encablures de l'île de Bence (A., p.439) où elle a été embarquée à l'âge de onze ans auparavant. Elle a séjourné successivement hors de l'Afrique dans ces lieux aux États-Unis : île de Sullivan et île de Santa Helena en Caroline du sud, Manhattan et Canvas Town à New-York ; en Nouvelle-France : Birchtown et Holy Ground à Shelburne. Ce long chemin plus ou moins complexe est représentatif de l'évolution de la peine endurée par Aminata et de ses différentes expériences.

A partir de Freetown, elle va traverser une seconde fois « la grande eau ¹⁶⁵ » en tant qu'esclave affranchie pour témoigner et jouer son rôle de « djéli » (A., p.77). Cette partie peut être considérée comme un appendice à l'histoire et participe à la cohérence du récit.

Cela n'est pas le cas chez Angélique. Son parcours n'est pas circulaire avec ces lieux illustratifs : La Martinique où elle a vécu pendant sa tendre enfance après son départ d'Afrique, puis elle a été vendue et ramenée dans les colonies anglaises, avant d'être à nouveau vendue à New-York et achetée par Francheville qui l'emmène en Nouvelle-France. Une fois, déportée, elle est restée sur le continent américain entre l'Amérique centrale et l'Amérique du nord.

C'est sa vie dans cette localité, particulièrement chez le couple Francheville, que Micheline Bail a voulu montrer en insistant sur ses déboires avec Thérèse, son esprit combatif qui se traduit par des actes d'insubordination ou de défiance, l'incendie de Montréal qu'elle aurait causé et sa mort par pendaison. Angélique a été une héroïne jusqu'à ses derniers instants où « les fers de l'esclavage ont déchiré [son] cœur ¹⁶⁶ ».

En résumé, Aminata et Angélique ont suivi une trajectoire certes variée avec une dynamique unitaire pour atteindre leur objectif. L'analyse de l'espace ne peut être complète que si elle est inscrite dans une temporalité.

165 « La grande eau » est une périphrase de l'océan Atlantique que Lawrence Hill utilise dans *Aminata*.

166 David Diop, *Coups de pilon*, Paris, Présence Africaine, 1999, p.35.

3.2. Le traitement du temps

Le temps peut être appréhendé dans sa dimension réelle. Il se présente suivant trois axes : un axe continu ou chronologique, un axe discontinu ou fragmenté et un axe achronologique. Au vu de ces divisions, nous pouvons affirmer que le temps n'est pas rigide et le romancier peut l'utiliser à sa guise, en jouant sur ses possibilités, en le dilatant ou en le compressant en fonction de l'évolution de l'histoire et de ses visées. Par conséquent, « l'histoire chronologique se désintègre dans la logique du récit ¹⁶⁷ ». En plus, il peut être concret ou abstrait dans la vision de l'esclave qui vit au quotidien la souffrance de l'asservissement et l'espoir mental de revivre de façon onirique : « quand le réel est terrifiant, la rêverie donne un espoir fou ¹⁶⁸ ». Ainsi, comment le temps est-il analysé dans *Aminata* et *L'Esclave*?

3.2.1. Le temps des faits, le temps de la fiction et le temps de l'écriture

Le temps dans le roman s'apprécie en fonction de la périodicité. Celle-ci se manifeste en trois moments : le temps des faits, le temps de la fiction et le temps de l'écriture.

Le temps des faits dans *Aminata* et *L'Esclave* s'inscrit dans la périodicité de la traite négrière et plus précisément au XVIII^e siècle. Cependant l'esclavage en Amérique a commencé bien avant, après la découverte du nouveau Monde en 1492 par le navigateur espagnol Christophe Colomb (renvoyer à la 1^{ère} partie, Chapitre 1 et le point sur Origine de l'esclavage au Canada).

Dans *Aminata*, le parcours esclavagiste de l'héroïne commence entre 1756 et 1757 et prend fin en 1792. Durant ces 36 ans de vie d'esclave dont 19 ans passés dans des conditions de servitude extrême entre 1756 à 1775 et 17 ans de vie à cheval entre un affranchissement précaire et conditionné de 1775 à 1792. Aminata obtient sa liberté définitive qu'après cette date.

- L'itinéraire d'Aminata

Continents	Milieus séjournés	Dates/Périodes	Faits	Evénements historiques importants
Afrique	Bayo	1745	Naissance	
Afrique et Amérique (États-Unis)	Bayo - Océan Atlantique – New-York	De 1756 à 1757	Capture et Acheminement	-De 1775 à 1783 : La guerre d'indépendance des États-Unis, ou guerre d'indépendance américaine.
	Caroline du sud (île Sullivan)	En 1757 (3 mois)	Blanchissement	

167 Kalidou Sy, *op. cit.*, p.69.

168 Boris Cyrulnik, *op. cit.*, p.34.

Amérique (États-Unis)	Caroline du sud (île Santa Helena)	De 1757 à 1761	domestique et accoucheuse chez Robinson Appleby	- En 1783 : Migration des loyalistes noirs et blancs en Nouvelle-France.
	New-York (Charles Town)	De 1762 à 1775	-Revendue, - Elle est domestique, accoucheuse et secrétaire chez Solomon Lindo	-1794 : la première abolition de l'esclavage dans l'empire français (Antilles, Guyane et La Réunion) à la suite de la première résurrection des esclaves noirs et affranchis de Saint Domingue.
	New-York (Manhattan)	De 1775 à 1783	- Elle part avec son maître Solomon Lindo à New-York et joue ces différents rôles : domestique, accoucheuse, secrétaire et comptable - Profite de la tension entre Patriotes et Rebelles et s'évade	-Napoléon Bonaparte est revenu sur cette loi en instituant de nouveau cette pratique en 1802. -1802 : Deuxième soulèvement des esclaves noirs à Saint Domingue.
Amérique (Canada)	Birchtown et Holy Ground (Shelburne)	De 1783 à 1792	-Enseignante - Meneuse d'hommes	-1804 : Première République noire indépendante : Haïti (Saint Domingue).
Afrique (Sierra Leona)	Freetown	En 1792	-Retour au bercail (île de Bence)	

La vie d'esclave d'Aminata s'achève en 1792 mais l'histoire du roman continue avec une nouvelle ère de liberté. De 1792 à 1801, il y a une ellipse temporelle sur le vécu d'Aminata et qui reprend à partir de 1802 (A., p.13) à Londres et continue jusqu'à 1804. Cette date correspond à la naissance de la première République noire haïtienne avec Toussaint Louverture (Cf. à la 1^{ère} Partie, Chapitre 2, et point 2.3. La figure de l'esclave résistant).

En somme, de 1745 à 1804, Aminata a vécu 59 ans dont la plupart du temps est passé sous domination avec des moments d'affranchissements partiels et précaires. Il y a une continuité dans la présentation des faits suivant l'évolution de l'héroïne depuis sa naissance jusqu'à l'obtention de sa liberté : 1745-1757-1762-1775-1783-1792-1802-1803-1804. La date 1802 est importante, car elle nous renseigne sur l'importance qu'Aminata accorde à sa fonction de « djéli », c'est -à-dire témoin et transmettrice d'un passé. C'est également une date symbolique à Saint Domingue marquant le début de la seconde révolte des esclaves noirs.

En définitive, le temps des faits dans *Aminata* est plus long que dans *L'Esclave* où l'Afrique et La Martinique ne sont évoquées que par allusion, à la différence d'*Aminata* où plusieurs milieux sont décrits sans ambiguïtés.

L'histoire d'Angélique débute au printemps 1727 et s'achève au printemps 1734. Dans son parcours, il y a des similitudes avec celui d'Aminata : capture, acheminement, vente et exploitation dans la maison du maître mais Angélique n'a jamais connu l'affranchissement.

- L'itinéraire d'Angélique

Continents	Milieus séjournés	Dates ou Périodes	Faits	Evénements Historiques importants
Afrique	Inconnue dans le récit	Vers 10 à 11 ans	-Capture et acheminement	-Au printemps (Juin 1734) :
Amérique (les Antilles)	Martinique (par allusion)	De 10/11 ans à 18 ans	-Vendue à plusieurs maîtres : les Anglais puis le Flamand : Nichus Block	Incendie à Montréal

Amérique (Etats-Unis)	New-York	A partir de 18 ans	-Vendue à François Poulain de Francheville à la foire d'esclaves
Amérique (Nouvelle-France)	Québec	Vendue à l'âge de 18 ans et ayant vécu 8 ans de captivité, elle avait 26 ans en 1734.	-Esclave domestique chez Francheville - Résistance -Incendie à Montréal : culpabilité, procès et verdict - Mort à la potence

Dans *L'Esclave*, les faits démarrent au printemps 1727 et prennent fin au printemps 1734. Ici, la chronologie est respectée avec l'utilisation des quatre saisons : Printemps 1727, Hiver 1728, Été et Automne 1730, Printemps et Été 1731, Automne 1732, Printemps 1733, Automne 1733, Hiver 1734 et Printemps 1734.

En effet, le temps des faits correspond au temps de la fiction, c'est-à-dire les 8 ans que dure le temps de captivité d'Angélique à Montréal, avec une insistance sur l'incendie, le procès et la sanction retenue pour la coupable. Ce qui est différent dans *Aminata* parce que le temps de la fiction a duré 3 ans, de 1802 à 1804 à Londres, avec une allure de compte à rebours qui retrace la trajectoire de cette dernière depuis sa naissance jusqu'à son affranchissement et son retour en Afrique. Ces deux temps fonctionnent tantôt de façon chronologique ou tantôt de façon achronologique dans *Aminata*.

Enfin, le temps de l'écriture est différent en date entre Micheline Bail et Lawrence Hill. Pour la première, *L'Esclave* est publié en 1999 tandis qu'*Aminata* est réadapté et traduit en français en 2007. Mais à y voir de près, nous constatons que c'est la même période appartenant à la première décennie 2000. Ainsi, nous pouvons penser que c'est à partir de ce moment que la question de l'esclavage au Canada est mise à nu et que les Canadiens sont sortis enfin de leur mutisme. C'est dans ce sillage que Bail et Hill participent à l'éveil de conscience de ces derniers sur cette histoire et leur permettent de tirer des leçons de ce passé douloureux.

Au total, il y a des ressemblances et des dissemblances entre le temps des faits et le temps de la fiction. Mais le temps de l'écriture reste tributaire de la prise de conscience des Canadiens de ce passé esclavagiste. L'esclave vit permanentement entre le réel et le rêve.

3.2.2. La vie de l'esclave entre temps réel et temps onirique

La vie de l'esclave est marquée par deux temps : un temps réel ou concret qui correspond à la période de pleine servitude et un temps onirique ou abstrait qui le plonge dans un imaginaire d'espoir et de renaissance.

Le temps réel est le moment où l'esclave endure les souffrances de l'asservissement qui se présentent sous trois ordres : physique avec les travaux, les corvées et les châtiments, moral avec sa négation et socio-économique avec son statut de « bien » ou « meuble ». Tous ces éléments contribuent sa déshumanisation. C'est ce qui fait dire à Christian Delacampagne que « L'esclave n'est donc pas seulement traité comme un sous-homme : on lui dénie jusqu'au droit de connaître les satisfactions les plus naturelles à l'homme¹⁶⁹ ».

Si le temps réel de l'esclave est dur, l'unique espoir reste le rêve comme le préconise Boris Cyrulnik : « la rêverie est tellement belle quand le réel est désolé¹⁷⁰ ». Par un esprit idéaliste et créatif de « remythologisation », l'esclave sort de son emprisonnement physique pour se recréer une seconde vie et se libérer mentalement¹⁷¹ de l'oppression. Un point de jonction se tisse entre Gilbert Durand et les pensées psychanalystes de Freud sur la sublimation.

En plus, tout homme, capturé et exilé par force, éprouve un sentiment de solitude et de perte d'identité car « l'exil est aussi orphelinat¹⁷² ». Ce fait est d'autant plus douloureux que quand il s'agit de l'esclave, victime d'un déracinement et en proie à une métamorphose non voulue. Il nourrit un manque, un besoin de s'évader parce que sa « conscience est hanté par un fait [...], elle a tendance à se réfugier dans le mythe¹⁷³ » pour chercher espoir.

La terre natale représente une province mentale, un lieu de repère et de refuge, de souvenirs et de nostalgie pour lui. L'esclave tente de revivre et de reconstruire ces moments heureux par la force de l'imaginaire. C'est dans ce sens qu'Aminata nous installe dans cet environnement de souvenirs : « Quel que soit le moment de ma vie ou le continent que j'habitais, l'odeur du thé à la menthe, acre, libératrice, m'a toujours ramenée à mon enfance à « Bayo » (A., p.22). Celle-ci se remémore des délices de ce « thé à la menthe » et souligne en même temps les beaux moments de sa vie en société où l'esprit communautaire domine avec les valeurs de partage, d'amour et d'aide mutuelle. En outre, cela est un signe qui marque un élan de dialogue et de

169 Christian Delacampagne *op. cit.*, p.77.

170 Boris Cyrulnik, *op. cit.*, p.10.

171 Gilbert Durand, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire. Introduction à l'archétypologie générale*, Paris, DUNOD, 1992.

172 Boris Cyrulnik, *op. cit.*, p.43.

173 Alain Mabanckou, *op. cit.*, p.164.

communion avec les siens malgré la distance qui les sépare. Donc, cet espace de retour virtuel et plus tard réel pour l'héroïne, est une occasion offerte à elle pour lui permettre de s'identifier et de se ressourcer après les années vécues dans les dédales de l'esclavage.

Enfin, le terroir est un lieu de repaire considéré comme un sanctuaire qui protège l'esclave. Milieu sécurisé, il n'a pas besoin de la présence d'une armée de baïonnettes et de régisseurs, car la défense de la contrée est une affaire de tous. Les conflits sont résolus à l'amiable sous l'arbre à palabres par une sorte d'institution établie, dirigée par des patriarches connus pour leur droiture et leur sagesse. Chaque membre est intéressé et impliqué par ce tribunal populaire. C'est tout le contraire en Amérique où la loi du maître règne, parce qu'il est le seul détenteur d'un pouvoir sans partage pour maintenir son hégémonie sur ses esclaves.

De plus, l'attachement que les esclaves vouent à leur bercail se fait sentir psychologiquement lors de la mort d'un des leurs, avec cette croyance qui indique que l'âme retourne en Afrique auprès des aïeux : « son esprit [sera ramené] là d'où [il] vient » (A., p.306). Ce fait est illustré par Maryse Condé lorsqu'elle déclare dans *Moi Tituba, Sorcière... Noire de Salem* que « l'on se réjouit, [après la mort d'un des leurs] car celui-là au moins était délivré et allait reprendre le chemin du retour¹⁷⁴ ». Cette réalité est encore développée par Joseph Zobel dans *Rue Case nègre*¹⁷⁵ avec le personnage de Monsieur Médouze.

Angélique dans *L'Esclave* a vécu également ces deux moments : un extérieur concret et pénible avec l'ensemble des turpitudes qui accompagnent sa vie d'esclave ; et un intérieur de réconfort, de résistant et de force psychologique qui lui donne la foi de vivre tout en gardant espoir de sortir un jour de ce joug. Elle peut se laisser dominer par le physique, accaparé et contrôlé par le maître, et non pas par le mental dont elle reste toujours maîtresse malgré la ténacité de son oppresseur. N'ayant pas un ancrage solide de sa terre natale comme Aminata, son esprit, sa passion et sa combativité deviennent ses sphères de repère et de refuge qui dictent quotidiennement sa conduite. Même si les deux héroïnes ont utilisé la force du mental que Grand Corps Malade chante en parlant de « mental de résistant¹⁷⁶ », Aminata semble avoir d'autres atouts plus qu'Angélique pour résister avec stratégie et arracher sa liberté.

174 Maryse Condé, *op. cit.*, p.19.

175 Joseph Zobel, *Rue Cases-nègres*, Paris, Présence Africaine, 1950.

¹⁷⁶Fabien Marsaud dit Grand Corps Malade est un slameur français, auteur-compositeur, interprète et réalisateur. Il est victime d'un accident qui a transformé sa vie. Mais à cause de son mental fort, il s'est relevé et a développé cette pensée : « Le destin est un farceur, on peut tomber à chaque instant. Pour l'affronter, faut du cœur et un mental de résistant ».

Fabien Marsaud, *Album Enfants de la ville*, « Mental », Paris, 2008.

Au final, l'esclave vacille entre deux temps : celui de la souffrance et celui du rêve. Du bâillonnement physique auquel il ne peut pas échapper, il use de son psychique pour se libérer et garder espoir. Cette force abstraite et puissante est l'aiguillon et l'abreuvoir de l'esclave qui refuse de s'apitoyer sur son sort en manifestant sa liberté mentale que Bob Marley glorifie¹⁷⁷.

Pour conclure, la mise en fiction de l'esclave est possible grâce à l'utilisation des faits historiques comme matériau de travail ou source d'inspiration du romancier. Ce dernier remodèle ou « fictionnalise » ces faits, en leur donnant un cachet particulier, en vue d'éclairer les lecteurs sur l'histoire de l'esclavage aux États-Unis et au Canada. Ces ressources travaillées et mises en intrigue avec l'utilisation de techniques narratives ont mis le curseur sur la combativité et la singularité d'Aminata et d'Angélique. Ces héroïnes ont eu le même destin d'être esclave mais avec des destinées différentes (Aminata vivante et Angélique morte).

Les points de vue utilisés par les narrateurs sont : interne pour *Aminata* et omniscient pour *L'Esclave*, avec le concours d'un ensemble de personnages variés, présentant des caractéristiques générales ou spécifiques, et participant à la cohérence globale des histoires dans une dynamique narrative.

L'espace est décrit en macro-espaces (Europe, Afrique et Amérique) et en micros-espaces (lieux séjournés par les héroïnes) avec trois entités : terrestre, côtière et maritime. Dans les domiciles, le cadre de vie familial du maître est opulent et spacieux à la différence de celui de l'esclave exigü et contraignant pour freiner son ardeur.

Le temps des faits et le temps de la fiction coïncident avec la réalité historique de l'esclavage au XVIII^e siècle et les luttes abolitionnistes anglais auxquels Aminata a joué un rôle prépondérant dans la sensibilisation du Parlement britannique. Le temps de la narration, plus récent, correspond à la prise de conscience des Canadiens de leur statut d'esclavagiste.

Toutefois, l'esclave qui vit la géhenne de l'exploitation, n'appréhende pas le temps au même titre que le maître-jouisseur. Dès lors, il y a la présence simultanée chez l'esclave d'un temps pratique ou réel de calvaire qui fait appel au physique et un temps de soulagement ou de rêve qui interpelle l'esprit et l'âme pour se libérer.

177 Bob Marley, dans le titre *Redemption Song* : « Emancipate yourselves from mental slavery ; None but ourselves can free our minds. Have no fear for atomic energy, Cause none of them can stop the time », dont la traduction est : « Émancipez-vous de l'esclavage mental ; Nous sommes les seuls à pouvoir libérer nos esprits. N'ayez pas peur de l'énergie atomique, car aucun d'entre eux ne peut arrêter le temps ». Bob Marley and the Wailers, *Album Uprising*, « Redemption Song », Kingston, 1980.

Conclusion

Au terme de notre réflexion, force est de constater que l'esclavage aux États-Unis a fortement influencé le Canada. Cependant, il y a une différence un peu particulière dans l'utilisation de l'esclave. Au pays de « l'oncle Sam » et surtout dans les États du Sud, la main d'œuvre servile occupait une place de choix dans l'économie, essentiellement basée sur l'agriculture et les mines d'où la prédominance des esclaves de champs, des esclaves des mines et des esclaves des fabriques ou distilleries. C'est ainsi que l'héroïne de Lawrence Hill dans *Aminata* va vivre ces différentes expériences en Caroline du Sud dans les îles Sullivan et Santa Helena et à New-York à Canevas Town avant de continuer son périple au Canada à Birchtown et à Holy Ground dans le Shelburne. Aussi, Aminata, a-t-elle été une esclave domestique dans ces divers endroits. Ce qui montre qu'elle a traversé toutes les catégories dominantes d'esclaves dans cet espace américain.

Cela n'est pas le cas en Nouvelle-France, pays dont l'accroissement démographique est apparu avec la migration des loyalistes blancs et noirs venus des États-Unis après la guerre de libération des Américains de la Couronne britannique. Le pays était dans le besoin d'avoir des esclaves domestiques pour accompagner les personnalités politiques, administratives et religieuses, les hommes d'affaires et les autres Blancs nantis à s'occuper des tâches plus anoblissantes que les corvées de la maisonnée.

Avoir un esclave est un effet de mode dans le Canada français et ces habitants rivalisent d'ardeur avec les Anglais qui les ont devancés dans cette opération de séduction mondaine. C'est dans ce cadre qu'Angélique dans *L'Esclave* sera au service de la famille Francheville au même titre que Jeanne, Marie-Ange, Barbe, et la louve.

En effet, après la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492, les Indiens trouvés sur place ont été utilisés d'abord comme esclaves pour exploiter les richesses du milieu. Ce peuple autochtone va payer un lourd tribut pour faire face à l'exorbitante demande des maîtres. La férocité des tâches, l'épuisement, les maladies et la maltraitance ont décimé une bonne partie de ces « Sauvages¹⁷⁸ ». C'est à ce moment ensuite que l'esclavage des Noirs devient une solution appropriée pour pallier le déficit de main d'œuvre indienne décadente et ouvre la voie à la traite transatlantique à partir du XV^e siècle.

Mais auparavant, les Arabes ont été la première puissance en Afrique à explorer cette expérience de l'esclavage des Noirs depuis le VII^e siècle à travers le commerce transsaharien. Tidiane Ndiaye rappelle ce fait : « Les Arabes ont razzîé l'Afrique subsaharienne pendant treize

178 « Les sauvages » est une appellation qui désigne les esclaves indiens pour les différencier des esclaves noirs.

siècles sans interruption. La plupart des millions d'hommes qu'ils ont déportés ont presque tous disparu du fait des traitements inhumains¹⁷⁹ ». Ce qui expliquait la présence des eunuques (esclaves castrés) noirs dans les harems des rois et d'autres dignitaires arabes. La seule différence entre la traite transsaharienne et la traite transatlantique est dans l'organisation, les moyens employés et le personnel déployé.

Pour la première, elle semble être plutôt artisanale et pour la seconde, beaucoup plus structurée et faisant appel à un ensemble d'intervenants : armateurs, négriers, négociants, chirurgiens, marchands, marins, trafiquants, etc. A ce niveau, la traite négrière devient un système économique très lucratif.

Par conséquent, l'esclavage des Noirs en Amérique a révélé socialement une représentation qui est basée sur trois modèles : l'esclave-marchandise, l'esclave-machine ou « la bête de somme » et l'esclave résistant.

L'esclave-marchandise est cet esclave qui est considéré comme « meuble » ou « bien » et appartenant au patrimoine du maître. Ce dernier peut le vendre ou l'utilise comme objet cessible à tout moment. Plus un maître en possède, plus il jouit d'un prestige social élevé, synonyme d'une marque de richesse ou de considération.

L'esclave-machine ou « la bête de somme » est le prototype de l'esclave travailleur infatigable, taillable et corvéable à merci au service de son maître. C'est aussi un instrument de production ou une cheville ouvrière dans les divers lieux de labeur : plantations, mines, fabriques, distilleries et maisons.

Ces deux modèles déshumanisent l'esclave et le réduisent au stade d'objet /d'animal. Sa vie ou survie dépend de l'énergie fournie pour travailler en compensation d'un gîte et d'un couvert parcimonieux pour assurer son maintien.

L'esclave résistant est cet esclave qui est sous le joug de l'asservissement et qui refuse cette condition. Il va à la quête de sa liberté pour arracher sa dignité confisquée et retrouver toute sa part d'humanité refusée. Dans ses agissements, de multiples subterfuges peuvent être utilisés pour marquer son opposition : insubordination, refus, révolte, mutinerie, sabotage, suicide, fugue et marronnage.

179 Tidiane Ndiaye, *Enquête historique*, « Afrique : Traite négrière par les Arabes, vérité cachée », <https://afrikhepri.org/afrique-traite-negriere-par-les-arabes-verite-cachee/> [en ligne], consulté le 12/03/2020.

L'esclavage des Noirs et des Indiens aux États-Unis et en Nouvelle-France est une réalité qui interpelle les historiens (Marcel Trudel) mais également les romanciers qui tentent d'apporter des éclairages, de faire des témoignages et d'éveiller les consciences sur ce pan important de l'histoire de l'humanité. Lawrence Hill avec *Aminata* et Micheline Bail avec *L'Esclave* œuvrent pour que cette réalité douloureuse et non vulgarisée, ne soit pas rangée aux oubliettes. Ils usent de la fiction pour mettre en intrigue cette réalité historique qu'ils façonnent avec certaines techniques de l'art romanesque : prolepse, analepse, résumé, agrandissement, rétrécissement, omission, etc. L'usage des focalisations met en lumière le point de vue interne dans *Aminata* et omnisciente dans *L'Esclave*. Les personnages, quel que soit leur statut, ont joué leurs rôles dans le déroulement des actions.

Comme l'esclavage est une réalité historique, il trouve son point d'ancrage dans un milieu et une temporalité bien déterminés. Ce milieu est caractérisé par une topologie multiple, l'un pour le maître, spacieux, radieux et dominant ; et l'autre pour l'esclave, étroit, crasseux et dominé. Ce qui donne deux mondes distincts correspondant à deux espaces opposés.

Au-delà de cette opposition dans le cadre de vie, il y a une fragmentation spatiale en *macros*-espaces pour les continents qui ont participé à cette pratique (Europe, Afrique, et Amérique) et en *micros*-espaces pour les milieux de vie des esclaves, qu'ils soient ouverts ou fermés (Londres, Bayo, Sierra Leone, île de Bence, Caroline du Sud, New-York et Nouvelle-France). Chaque endroit, pris individuellement, ne freine pas l'évolution de l'intrigue, mais constitue un maillon dans la dynamique unitaire du récit et en même temps un passage obligé dans la quête de liberté des héroïnes.

Enfin, le temps est traité en fonction des périodicités : le temps des faits, le temps de la fiction et le temps de l'écriture. Les faits relatés dans les deux premiers temps appartiennent au XVIII^e siècle : de 1745 à 1792 pour *Aminata* et 1727 à 1734 pour *L'Esclave*, tandis que celui de l'écriture se situe au XX^e (*L'Esclave* de Micheline Bail est publié en 1999) et au XXI^e siècle (*Aminata* en 2007). Dans son vécu, la vie de l'esclave est marquée par un temps réel d'oppression et de servitude et un temps onirique d'espoir et de renaissance à travers le pouvoir de l'imaginaire¹⁸⁰.

180 Gilbert Durand, *Ibid.*,

L'étude sur la représentation de l'esclave dans la littérature canadienne a permis de tirer des enseignements liés aux questions mémorielles que nous pouvons classer selon trois dimensions : la dimension testimoniale, la dimension symbolique et la dimension didactique.

La dimension testimoniale : l'œuvre littéraire peut être utilisée ou servie comme une source documentaire et historique, un moyen de témoignage de l'engagement idéologique des auteurs avec des fonctions de retransmission et de relais de la mémoire occultée, un legs pour la postérité. Ainsi, l'écriture devient un « un acte de solidarité historique » et un devoir de mémoire. A travers des romans, nous avons des occasions de fouiller les archives rangés aux oubliettes, et par-là, l'écriture participe au renforcement de l'Histoire qui « est la mémoire des nations¹⁸¹ ».

La dimension symbolique peut être considérée comme le sacrifice et la résilience des sujets-esclaves. *Aminata* (L. Hill) et *L'Esclave* (M. Bail) ont retracé les parcours de deux personnages représentant toutes les femmes esclaves. Ces textes sont dans la logique de Tituba, une manière de parler de l'esclavage féminin moins raconté que celui des hommes (Kunta Kinté, Spartacus, ou Sengbe Pieh). Néanmoins, c'est le même héroïsme que l'on retrouve chez ces femmes et la mort par pendaison d'Angélique est le prix du sacrifice payé par ce martyr. Par cet acte de grandeur, elle a semé la graine de la résistance que Rosa Park¹⁸² et les femmes de Nder¹⁸³ vont perpétuer dans leur combat futur. Une sorte de clin d'œil que le roman fait à l'Histoire. En 2012, une place publique à Montréal (le lieu même de l'incendie en juin 1734) est devenue la Place Marie-Josèphe-Angélique¹⁸⁴. Ceci rentre dans la tentative de réhabilitation de cette figure.

La fin d'*Aminata*, au-delà de la perpétuation de la mémoire collective qui raconte cette douleur atroce, perceptible comme une forme de résilience (processus de reconstruction) ; le récit dit le traumatisme collectif, décrit les stratégies d'adaptation des communautés victimes d'esclavage et leur capacité à se relever pour aller de l'avant¹⁸⁵.

181 Joseph Ki-Zerbo, *Repères pour l'Afrique*, Dakar, Panafrica Silex/Nouvelles du Sud, 2007. p.28.

182 Rosa Park est une femme noire aux États-Unis qui a refusé de céder sa place dans un bus à une blanche.

183 Les femmes de Nder ont préféré s'immoler par le feu pour garder leur dignité face aux envahisseurs maures Trarzas.

184 www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/mois-histoire-des-noirs/canadiens-noirs.html [en ligne], consulté le 25/12/2019.

185 -Boris Cyrulnik, *Le murmure des fantômes*, Paris, Odile Jacob, [2003] 2007.

- Michel Naumann, « Résilience, enfance et mondialisation dans *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma », *Hommage à Ahmadou Kourouma* (Textes réunis et présentés par Jean-Claude Blachère), *Interculturel Francophonies*, n°6, Lecce, novembre-décembre 2004, pp.195-209.

- Cheikh. M.S. Diop, « Écriture fragmentaire et résilience littéraire chez Jean-Luc Raharimanana », *Interculturel Francophonies*, revue n° 20. Lecce (Italie), juin 2013, pp.97-113.

La portée didactique des romans est de favoriser une prise de conscience des Canadiens de leur statut de peuple esclavagiste et de sortir de leur mutisme pour appréhender l'horrible réalité de la traite transatlantique au sein de leur communauté. Aminata travaille à ce challenge de lutte contre l'oubli en se proclamant « djéli » (A, p.77).

Le roman participe également à la « Remythologisation de l'Histoire » ou à la politique d'héroïsation en galvanisant ces « Conquêteurs de la nuit nue » à travers l'éloge du marronnage et des révoltes des esclaves sur les navires et dans les colonies.

En outre, offrir d'autres versions de l'Histoire que celles sélectionnées par les manuels scolaires, imposées par l'idéologie dominante et enseignées aux peuples dominés. Face à la vacuité de l'Histoire, le roman peut aider à reconstruire le passé tu, effacé ou travesti à partir des bribes de l'histoire conservés par les esclaves. Francis Affergan abonde dans le même sens :

Lorsque l'origine manque, soit un peuple s'en accommode, mais ne parviendra jamais à se positionner dans une temporalité tripartite, soit il est amené à la reconstruire artificiellement à l'aide de la seule pratique qui reste efficace : la fiction. En l'absence d'écriture garante, de documents probants et de témoignage fiables, la fiction joue le rôle d'une pseudo-mythologie à l'aide de laquelle, au gré des événements et des contraintes de la vie communautaire, des identités sont construites, défaits, modelées, morcelées, segmentées, substituées les unes aux autres, se chevauchant dans un enchevêtrement où il devient difficile de dissiper un fil conducteur dominant¹⁸⁶.

Enseigner autrement la problématique de l'esclavage en intégrant des politiques éducatives considérant l'histoire de l'esclavage comme faisant partie de l'humanité. Développer au-delà du devoir mémoriel une culture de la résilience. « Dépasser [...] ne signifie pas contourner pour occulter et tomber de l'amnistie dans l'amnésie, mais appréhender lucidement les faits par la vérité pour exercer la justice et célébrer la réconciliation ¹⁸⁷ » car « le triomphe d'un blessé n'a jamais disculpé l'agression ¹⁸⁸ ». C'est dans cet ordre d'idées que Edouard Glissant dit :

« L'oubli offense, et la mémoire, quand elle est partagée, abolit cette offense [...]. Et si nous voulons partager la beauté du monde, si nous voulons être solidaires de ses souffrances, nous devons apprendre à nous souvenir ensemble ¹⁸⁹ ».

Ces quelques représentations littéraires de l'esclave noir au Canada rappelle qu'il y existe de nombreuses figures d'esclaves, singulières et héroïques, qui n'ont pas été chantées du fait de la volonté d'oublier ce passé peu glorieux du pays. Il est parmi ces héros Richard Pierpoint dont la vie aurait pu inspirer plus d'un roman, d'un film, d'une œuvre d'art participant de la représentation mémorielle de l'esclavage au Canada.

186 Francis Affergan, *La pluralité des mondes. Vers une autre anthropologie*, Paris, Albin Michel, coll. Idées, 1997, p.239.

187 Joseph Ki-Zerbo, *op. cit.*, p.23.

188 Boris Cyrulnik, *op. cit.*, p.21.

189 Edouard Glissant, *Ibid.*,

Bibliographie générale

I – Corpus principal

BAIL Micheline, *L'Esclave*, Montréal, Les Éditions Libre Expression, coll. 10/10, 2009 [1999].

HILL Lawrence, *Aminata* (trad. nom du traducteur), Paris, Présence Africaine, 2012 [*The Book of Negroes*, Toronto, Harper Collins Publishers, 2007].

II – Corpus secondaire

A- Roman

ACHEBE Chinua, *Le Monde s'effondre*, Paris, Présence Africaine, 1966.

ALEM Kangni, *Esclave*, Paris, Editions Jean-Claude Lattès, 2009.

BA Mariama, *Une si longue lettre*, Paris, Présence Africaine, 1981.

BALZAC Honoré, *Le père Goriot*, Paris, Flammarion, 1966.

CAMUS Albert, *La peste*, Paris, Gallimard, 1947.

CHAMOISEAU Patrick, *Texaco*, Paris, Gallimard, 1992.

CHAMOISEAU Patrick, *L'Esclave vieil homme et le molosse*, Paris, Gallimard, 1997.

CHAMOISEAU Patrick, *Biblique des derniers gestes*, Paris, Gallimard, 2002.

CHASE-RIBOUD Barbara, *Le Nègre de l'Amistad*, Paris, Editions Albin Michel, 1989.

CONDE Maryse, *Ségou, les murailles de terre*, Paris, Editions Robert Laffont, 1984.

CONDE Maryse, *Moi Tituba Sorcière... Noire de Salem*, Paris, Gallimard, 1988.

CONFIANT Raphael, *Commandeur du sucre*, Paris, Les Presses Pocket, 2000.

CORNEILLE Pierre, *Le Cid*, Paris, Editions Jean-Claude Lattès, 1988.

DIOME Fatou, *Le Ventre de l'Atlantique*, Paris, Editions Anne Carrière, 2003.

DUMAS Alexandre, *Georges*, Paris, Edition Gallimard, 2003.

FOUCHARD Jean, *Les Marrons de la liberté*, Port-au-Prince, Ed, Henri Deschamps, 1988.

HALEY Alex & Stevens David, *Queen*, Paris, Librairie Plon, 1994.

HUGO Victor, *Bug Jargal*, Paris, Urbain Canel, 1826.

MERIMEE Prosper, *Mateo Falcone Tamango et les autres nouvelles*, Paris, Editions GF Flammarion, 1983.

NDIONE Abasse, *Mbëkë mi*, Paris, Editions Gallimard, Coll, Continents noirs, 2008.

OYONO Ferdinand, *Une Vie de boy*, Paris, Présence Africaine, 1956.

VERNE Jules, *Un capitaine de quinze ans*, Paris, Pierre-Jules Hetzel, 1878.

VOLTAIRE, *Candide*, Paris, Librairie Larousse, 1985.

VOLTAIRE, *Zadig ou la destinée*, Paris, Hachette Livre, 2006.

ZOBEL Joseph, *Rue Cases-nègres*, Paris, Présence Africaine, 1950.

B- Poème, conte, épopée et fable

CESAIRE Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence Africaine, 1983.

DE LA FONTAINE Jean, *Les Fables*, Paris, Pocket Classique, 1998.

DIALLO Amadou Oury, *Epopée du Fouta Djallon la Chute du Gabou, Version peule de Farba Ibrahima Ndiala*, Paris, L'Harmattan, 2009.

DIOP Birago, *Les Contes d'Amadou Koumba*, Paris, Présence Africaine, 1982.

DIOP David, *Coups de pilon*, Paris, Présence Africaine, 1999.

GLISSANT Edouard, *La Terre inquiète*, Paris, Seuil, 1955

GLISSANT Edouard, *Les Indes, in Poèmes complets*, Paris, Gallimard, 1956.

NIANE Djibril Tamsir, *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Paris, Présence Africaine, 1960.

SENGHOR Léopold Sédar, *Chants d'ombre*, Paris, Editions Seuil, 1956.

III- Etude historique, essai, critique et théorie littéraire

AISSAOUI Mohammed, *L'Affaire de l'esclave Furcy*, Paris, Gallimard, 2010.

AFFERGAN Francis, *La pluralité des mondes. Vers une autre anthropologie*, Paris, Albin Michel, coll. Idées, 1997.

BARRY Boubacar, *La Sénégambie du XV au XIX siècle, Traite Négrière, Islam, Conquête coloniale*, Paris, L'Harmattan racines du présent, 1988.

BARTHES Roland, *Mythologies*, Paris, Editions du Seuil, 1957.

BARTHES Roland, *Le degré zéro de l'écriture, suivi de nouveaux essais critiques*, Paris, Editions du Seuil, 1972 [1953].

BRUNEL Pierre, Yves Chevrel, *Précis de littérature comparée*, Paris, PUF, 1989.

CAMUS Albert, *Le mythe de Sisyphe*, Paris, Edition Gallimard, 1942.

- CESAIRE Aimé, *Toussaint Louverture, la Révolution française et le problème colonial*, Paris, Présence Africaine, 2004.
- CLEMENT Catherine, *Afrique esclave*, Paris, Collection Privée DR, 1998.
- CYRULNIK Boris, *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- CYRULNIK Boris, *Le murmure des fantômes*, Paris, Odile Jacob, 2005 [2003].
- CYRULNIK Boris, *La trilogie de la résilience*, Odile Jacob, 2007.
- DELACAMPAGNE Christian, *Histoire de l'esclavage, De l'Antiquité à nos jours*, Paris, Editions Librairie Générale Française, 2002.
- DESCARTES René, *Discours de la méthode*, Paris, Classique Hachette, 1997.
- DIOP Cheikh Anta, *L'Afrique noire pré-coloniale, systèmes politiques et sociaux de l'Europe et de L'Afrique noire, de l'Antiquité à la formation des Etats modernes*, Paris, Présence Africaine, 1987.
- DORSINVILLE Roger, *Toussaint Louverture*, Paris, Julliard, 1965.
- DURAND Gilbert, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire. Introduction à l'archétypologie générale*, Paris, DUNOD, 1992.
- FANON Frantz, *Les Damnés de la terre*, Paris, Editions Maspero, 1961.
- FREUD Sigmund, *Cinq leçons sur la psychanalyse*, Paris, Payot, 1910.
- GBODOSSOU Erick Vidjin Agnih, *Histoire africaine et conscience africaine à travers les âges*, Paris, METRAF Editions, 2018.
- GENETTE Gérard, *Figures II*, Paris, Editions du Seuil, 1969.
- GENETTE Gérard, *Figures*, Paris, Seuil, 1999.
- GLISSANT Edouard, *Le Quatrième siècle*, Paris, Seuil, 1964.
- GLISSANT Edouard, *Pays rêvé, pays réel*, Paris, Seuil, 1985.
- GLISSANT Edouard, *Poétique de la relation*, Paris, Seuil, 1990.
- GLISSANT Edouard, *Une nouvelle région du monde*, Paris, Gallimard, 2006.
- HALEY Alex, *Racines*, Paris, Editions Robert Laffont, 1977.
- HEGEL Friedrich Georg Wilhelm, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, Traduction J. Gibelin, Paris, J. Vrin, 1987.

HUGON Monique, Jacquez Marie-Clotilde, Vibert Marie-Noella et Lasnier Sabine, *Littératures francophones, Afrique-Caraïbes-Océan Indien, dix-neuf classiques*, Paris, Club des lecteurs d'expression française (CLEF), 1994.

INIESTA Ferran, *L'univers africain, approche historique des cultures noires*, Paris, Editions L'Harmattan, 1995.

KING Martin Luther, *Je fais un rêve*, les grands textes du pasteur noir Bruno Chenu, Bayard, Editions Bayard, 2013.

KI-ZERBO Joseph, *Repères pour l'Afrique*, Dakar, Panafrika Silex/Nouvelles du Sud, 2007.

LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962.

MABANCKOU Alain, *Le sanglot de l'homme noir*, Paris, Fayard, 2012.

MABANCKOU Alain, *Le Monde est mon langage*, Paris, Editions Grasset et Frasnquette, 2016.

MACHIAVEL, *Le Prince*, Paris, Librairie Générale Française, 2000.

MAESTRI Mario, *L'Esclavage au Brésil*, Paris, Edition Karthala, 1991.

MARX Karl, *Le Capital*, Paris, Flammarion, 1985.

MEYER Jean, *Esclaves et Négriers*, Paris, Gallimard, 1996.

MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Paris, Gallimard, Livre XV, Chapitre 5, 1748.

NDIAYE Tidiane, *Le Génocide voilé*, Paris, Gallimard-Continents noirs, 2008.

NELOD Gilles, *Panorama du roman historique*, Paris, Editions Société générale, 1969.

NOEMIE Auzas, *Chamoiseau ou les voix de Babel, De l'imaginaire des langues*, Paris, Ed, Imago, 2009.

PEYTRAUD Lucien, *L'Esclavage avant 1789, Collection Histoire de L'Esclavage aux Antilles*, Paris, Emile Desormeaux 1993.

PICOT Guillaume, *Homère, La Chanson de Roland*, Tome I, Paris, Nouveaux Classiques, Larousse, 1972.

RENAULT François et Serge Daget, *Les traites négrières en Afrique*, Paris, Karthala, 1998.

SARTRE Jean Paul, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Nagel, 1946.

SARTRE Jean Paul, *Qu'est-ce que la littérature?*, Paris, Editions Gallimard, 1948.

SY Kalidou, *Structures et signification dans le roman historique*, Paris, Editions L'Harmattan, 2015.

VON RAD Gerhard, *La Genèse*, Genève, Editions Labor et Fides, 1949.

WANQUET Claude, *La France et la première abolition de l'esclavage 1794-1802, le cas des colonies orientales Ile de France (Maurice) et la Réunion*, Karthala, Mars, 1998.

ZAIRI Aboubaker Djaber Eldja, *La voie du musulman*, (Minhaj El Moslim), Traduction Moktar Chakroun, Casablanca, Editions Maison d'Ennour, 1999.

IV - Mémoire

BA Ibrahimia, Mémoire de Master : *Les relations entre Histoire et Fiction dans la production romanesque d'Amin Maalouf, Les jardins de lumière et Léon l'Africain*, de Tierno Monénembo, *Peuls et Le Roi de Kahel*, Année 2013-2014.

V - Dictionnaires et autres usuels

Annale, *Les Intégrales de philo, Jean-Jacques Rousseau, Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Edition Nathan, 2007.

Dictionnaire Hachette, Paris, Edition Hachette, 2017.

Dictionnaire Le Petit Robert, Paris, Nouvelle Edition Millésime, 2013.

Dictionnaire Universel, Paris, Hachette EDICEF, 2017.

Guide Visa, *Au Sénégal*, Paris, Hachette, Edition 22, Tourisme, 1997.

Le Grand Larousse illustré, Paris, Edition Larousse, 2015.

Le Petit Larousse illustré, Paris, Edition Larousse, 2016.

Manuel Histoire, 3^e étape Cours Moyen, Dakar, INEADE, 2011.

Oswald/ Tzvetan Todorov, *Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972.

VI- Articles

BELLEFEUILLE Jean, *Conférence Religieuse Canadienne*, « Brève histoire de l'esclavage au Canada », <https://www.crc-canada.org/breve-histoire-de-lesclavage-au-canada> [en ligne], consulté le 24/10/2018.

BOLLACK JEAN, *Destin d'Œdipe, destin d'une famille*, « [Métis. Anthropologie des mondes grecs anciens](https://www.persee.fr/doc/metis_1105-2201_1988_num_3_1_911?q=oedipe) » Année 1988 3-1-2 pp. 159-177. https://www.persee.fr/doc/metis_1105-2201_1988_num_3_1_911?q=oedipe [en ligne], consulté 22/12/2018.

BURGAT Florence, *Persée*, « Esclavage et propriété », 1998, p.11-30, https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1998_num_38_145_370414 [en ligne], consulté le 15/07/2018.

DIOP Cheikh. M. S « Écriture fragmentaire et résilience littéraire chez Jean-Luc Raharimanana », *Interculturel Francophonies*, revue n° 20. Lecce (Italie), juin 2013, pp.97-113.

GLISSANT Edouard, *Une pensée archipélique*, « Edouard Glissant et la mémoire de l'esclavage », <http://edouardglissant.fr/fiche3b.html> [en ligne], consulté 03/10/2018.

LEMAY Alexandre, *Le passé composé*, « Spartacus, Un soulèvement d'esclaves peu ordinaire », n°1, vol 1, 2000, <http://www.cvm.qc.ca/encephi/Syllabus/Histoire/Passecompose/Spartacus.htm> [en ligne], consulté le 17/06/2019.

NAUMANN Michel, « Résilience, enfance et mondialisation dans *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma », *Hommage à Ahmadou Kourouma* (Textes réunis et présentés par Jean-Claude Blachère), *Interculturel Francophonies*, n°6, Lecce, novembre-décembre 2004, pp.195-209.

NDIAYE Tidiane, *Enquête historiques*, « Afrique : Traite négrière par les Arabes, vérité cachée », <https://afrikhepri.org/afrique-traite-negriere-par-les-arabes-verite-cachee/> [en ligne], consulté le 12/03/2020.

SANZ Lionel, *Du Moyen Congo A la République du Congo : Préhistoire et protohistoire*, « Le Code noir (1685) réglant la vie des esclaves dans les îles françaises », 19 Avril 2015, <http://dmcarc.com/le-code-noir-1685-reglant-la-vie-des-esclaves-noirs-dans-les-iles-francaises/> [en ligne], consulté le 26/01/2019.

SAVES Joseph, *Le média de l'histoire*, « 22 août 1791, Révolte des esclaves à Saint Domingue », 2019, https://www.herodote.net/22_ao_t_1791-evenement-17910822.php [en ligne], consulté le 17/06/2019.

SEVASTRE Elena Sofica, *Littérature*, « La figure de l'esclave dans l'œuvre de Patrick Chamoiseau », https://old.upm.ro/ldmd/LDMD-02/Lit/Lit_02_19.pdf [en ligne], consulté le 05/06/2018.

SEVRY Jean, *Esclavage et abolitions*, « Mémoires de l'esclavage, mémoires des esclaves, Deux témoignages, Nigeria (1789) et États-Unis (1845) », (2000), p.45 à 55. <https://www.cairn.info/esclavage-et-abolitions--9782865379583-page-45.htm> [en ligne], consulté le 25/07/2019.

TADIE Alexis, *Littérature et connaissance*, « Fiction et vérité à l'époque moderne », n°1, vol 40, Printemps 2013, p.71-85, <https://www.erudit.org/fr/revues/philoso/2013-v40-n1-philoso0815/1018377ar/> [en ligne], consulté le 10/08/2019.

PARROTT Zach, « Richard Pierpoint », <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/richard-pierpoint> [en ligne], consulté le 15/02/2020.

VII - Documents audios et visuels

R.F.I : Radio France International : <http://www.rfi.fr/afrique/20180427-mauritanie-une-certaine-forme-esclavage-moderne-perdure> [en ligne], publié 27/04/2018 et écouté le 03/08/2019.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/776458/deux-siecle-desclavage-au-quebec-marcel-trudel-livre-incontournable> [en ligne], écouté le 04/09/2018.

MARLEY Bob and the Wailers, *Album Uprising*, « Redemption Song », Kingston, 1980, (3mn 48s).

MARSAUD Fabien, *Album Enfants de la ville*, « Mental », Paris, 2008, (3mn 32s).

VIII – D’autres sites consultés

https://fr.wikipedia.org/wiki/Longue_Marche, [en ligne], consulté le 26/12/2018.

<https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/> [en ligne], consulté le 13/05/2019.

Déclaration Universelle des Droits de l’Homme du 10 Décembre 1948, Article Premier : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Nouvelle-France#> [en ligne], consulté le 20/05/2018.

<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/chemin-de-fer-clandestin> CVM, Le passé composé, « Spartacus, *Un soulèvement d’esclaves peu ordinaire* », n°1, vol 1, 2000, <http://www.cvm.qc.ca/encephi/Syllabus/Histoire/Passecompose/Spartacus.htm> [en ligne], consulté le 17/06/2019.

CNRTL, Fiction, <https://www.cnrtl.fr/definition/fiction>, 2012 [en ligne], consulté le 10/08/2019.

https://www.clg-hauts-de-plaine.ac-aix-marseille.fr/spip/sites/www.clg-hauts-de-plaine/spip/IMG/pdf/Le_point_de_vue_narratif.pdf [en ligne], consulté le 15/09/2019.

www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/mois-histoire-des-noirs/canadiens-noirs.html [en ligne], consulté le 25/12/2019.

Centre d’Histoire de Montréal, « Marie-Josèphe-Angélique », <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/marie-josephe-angelique> [en ligne], consulté le 28/10/2019.

Table des matières

.....	1
.....	12
Chapitre 1. Aperçu historique sur l'esclavage au Canada	1
.....	4
1.1. Origine de l'esclavage au Canada	14
1.1.1. Influences de l'esclavage des États-Unis	15
1.1.2. L'histoire de l'esclavage en Nouvelle-France	18
1.2. Les communautés cibles de l'esclavage	21
1.2.1. Les Amérindiens	21
1.2.2. Les Négro-Africains	24
1.3. Les catégories dominantes d'esclaves	27
1.3.1. L'esclave des champs	27
1.3.2. L'esclave domestique	30
1.3.3. L'esclave des mines et des fabriques	32
Chapitre 2. Les représentations sociales de l'esclave au Canada	3
.....	4
2.1. L'esclave-marchandise	34
2.1.1. L'esclave comme un bien cessible	35
2.1.2. Être propriétaire d'un esclave, un signe de richesse ou de prestige social	38
2.2. L'esclave-machine ou « la bête de somme »	41
2.2.1. Le travail de l'esclave, un droit à la vie ou une nécessité de survie	41
2.2.2. La déshumanisation de l'esclave	44
2.3. La figure de l'esclave résistant	47
2.3.1. L'esclave à la conquête de la liberté	47
2.3.2. Le marronnage ou le symbole d'une reconquête de la dignité humaine	50
.....	53
Chapitre 1. Le traitement romanesque des faits historiques	5
.....	5
1.1. Du référent historique à sa mise en fiction	55
1.1.1. Les faits historiques comme source d'inspiration du littéraire	56
1.1.2. Un travail de fictionnalisation	59
1.2. Narrations et points de vue	62
1.2.1. L'articulation des intrigues	62
1.2.2. Les points de vue romanesques	65
Chapitre 2. Etude des personnages	6
.....	8
2.1. Les personnages-esclaves : typologie, caractérisation et rôles.....	68
2.1.1. La typologie des esclaves mis en fiction	69

2.1.2. La caractérisation des esclaves : sujets coopérants et sujets rebelles

.....
72

2.1.3. Les rôles actanciels et les rôles thématiques

.....
74

2.2. Les personnages-maîtres : propriétaires

.....
78

2.2.1. Des maîtres impitoyables

.....
78

2.2.2. Des maîtres tolérants

.....
80

2.3. Les autres personnages outils du système

.....
82

2.3.1. Les trafiquants d'esclaves : ravisseurs, convoyeurs et marchands

.....
82

2.3.2. Les régisseurs ou les contremaîtres

.....
84

Chapitre 3. Milieux de vie et temporalité romanesque

.....
86

3.1. Une topologie multiple

.....
86

3.1.1. Deux mondes distincts, deux espaces opposés

.....
87

3.1.2. La fragmentation spatiale

.....
89

3.1.3. Une dynamique unitaire dans la quête de liberté du héros

.....
91

3.2. Le traitement du temps

.....
93

3.2.1. Le temps des faits, le temps de la fiction et le temps de l'écriture

.....
93

3.2.2. La vie de l'esclave entre temps réel et temps onirique

.....
97

Conclusion [100](#)

Bibliographie générale [106](#)

Table des matières [114](#)